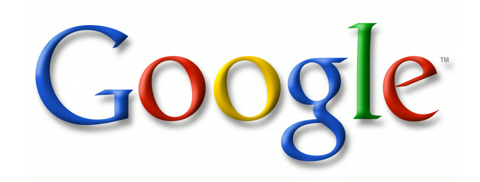


Extraits de la Chanson de Roland


VE RI
TAS



EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

DU MÊME AUTEUR

La Poésie du moyen âge. Leçons et Lectures. 2e édition. 1 vol. in-16, broché . . . . 3 fr. 50

Manuel d'ancien français (XIe-XIVe siècles).

Tome I. — *La Littérature française au moyen âge.* 2e édition. 1 vol. in-16, broché . . . . 2 fr. 50

Tome II. — *Grammaire de l'ancien français.*

Tome III. — *Lexique de l'ancien français*

Tome IV. — *Choix de textes français du moyen âge.*

Ces trois derniers tomes sont en préparation.

Extraits des Chroniqueurs. — Villehardouin, Joinville, Froissart et Commines, publiés avec des Notes et des Vocabulaires, par MM. G. Paris, membre de l'Institut, et A. Jeanroy, chargé de cours à la Faculté des lettres de Toulouse.

22073. — Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.



EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION LITTÉRAIRE
DES OBSERVATIONS GRAMMATICALES, DES NOTES
ET UN GLOSSAIRE COMPLET

PAR

GASTON PARIS
Membre de l'Institut.

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1891

AVERTISSEMENT

Je publie ici pour la troisième fois les Extraits de la *Chanson de Roland* qui ont été publiés en 1887 et en 1889 avec des Extraits de Joinville. Ceux-ci n'accompagnent plus les premiers dans cette nouvelle édition ; ils sont réservés pour un volume que je publierai incessamment en collaboration avec M. Jeanroy, et qui contiendra des extraits des principaux historiens du moyen âge.

Les Extraits de la *Chanson de Roland* ne reparaissent pas ici tels quels. D'abord j'ai ajouté un morceau, le dernier, qui contient l'émouvante scène de la mort de la belle Aude et qui donne une idée du style du poème dans un genre différent de celui auquel appartien-

nent les autres morceaux. Le texte a été revu très soigneusement, et j'ai introduit dans la représentation graphique des phonèmes l'importante innovation qui consiste à distinguer le *d* et le *t* caducs (*ḍ*, *ṭ*), qui sont tombés peu après l'époque de notre poème, et qui dès cette époque avaient certainement une valeur toute particulière, du *d* et du *t* qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Les observations grammaticales ont été soumises à une revision qui, pour la phonétique, est à peu près un remaniement complet. Le glossaire a reçu aussi quelques perfectionnements, outre l'addition des mots appartenant au morceau qui ne figurait pas dans les éditions précédentes. Enfin, j'ai ajouté une courte introduction sur l'histoire de la légende de Roncevaux et du poème lui-même; j'en ai emprunté en partie les éléments à mon *Manuel d'ancien français* (tome I), mais j'y ai joint le résumé d'une étude jadis publiée dans la *Romania* (tome XI), et quelques remarques nouvelles[1].

1. On trouvera un relevé complet et très bien ordonné de tout ce qui a été écrit sur la *Chanson de Roland* dans Seelmann, *Bibliographie des Altfranzösischen Rolandsliedes* (Heilbronn, Henninger,

J'espère que, sous leur forme actuelle, les *Extraits*, mieux encore que par le passé, pourront être un guide commode et sûr pour ceux qui voudront aborder l'étude de l'ancien français. On m'a assuré que les observations grammaticales étaient, avec quelque attention, facilement comprises par des étudiants qui les abordaient sans autre préparation que la connaissance du latin et du français moderne. Je me suis efforcé de les rendre aussi claires que possible; mais elles sont nécessairement fort concises; j'espère pouvoir bientôt publier un tableau plus complet de la langue du moyen âge dans la *Grammaire* qui formera le second tome de mon *Manuel d'ancien français*.

Le texte a été établi en vue de la clarté et de la commodité du lecteur, et non d'après la méthode rigoureuse de la critique. On remarquera, si on le compare au manuscrit d'Oxford ou à une des éditions qui le reproduisent, des vers ajoutés, d'autres omis. Il est probable que l'examen minutieux et méthodique de tous les

1888). Depuis 1888 il n'a guère paru d'important qu'une dissertation de M. Scholle sur le rapport des manuscrits (voy. *Romania*, t. XIX, p. 157).

manuscrits français et de toutes les versions étrangères aboutira à démontrer que pour certains passages nous ne pouvons atteindre la leçon originale; j'ai cherché à obtenir partout une leçon compréhensible et vraisemblable. Pour les formes, j'ai suivi un système qui trouve son explication dans les observations grammaticales qui précèdent le texte. J'ai eu pour but principal l'enseignement du français du XI[e] siècle en tant qu'il diffère du français moderne comme étant à une étape plus ancienne de l'évolution poursuivie par le latin dans la France propre depuis dix-neuf siècles. Je n'ai pas voulu embarrasser cette étude en y mêlant les difficiles questions de variations dialectales; j'ai donc ramené autant que possible (l'assonance m'en a quelquefois empêché) les formes à celles du *francien*, de manière que tout mot apparût clairement comme intermédiaire entre le latin et le français moderne. Ce procédé n'est justifiable que par la destination du livre où je l'emploie, qui s'adresse aux commençants; je puis invoquer pour me couvrir l'illustre exemple de Cobet, qui, dans un recueil de morceaux

grecs choisis, destiné aux commençants, a ramené toutes les formes des textes dont il donnait des extraits à celles du dialecte attique.

J'ai tâché dans les notes d'expliquer tout ce qui pouvait faire difficulté, et d'illustrer les textes par des rapprochements et des renseignements comparatifs; les notes grammaticales ont surtout trait à la syntaxe; les notes littéraires ont pour but de faire pénétrer dans l'esprit de notre ancienne épopée.

Le plan d'après lequel le glossaire, absolument complet, a été établi, peut sembler trop minutieusement systématique; il a au moins l'avantage d'être parfaitement clair et de ne rien laisser de côté. Un exercice très utile pour les étudiants sera de contrôler toutes les étymologies et d'expliquer toutes les formes qui s'y trouvent à l'aide des règles de phonétique et de flexion données dans les observations grammaticales.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à la nouvelle édition de ces *Extraits* le même succès

qu'aux deux premières : ce succès atteste l'intérêt croissant qui s'attache à l'étude de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Je serai très reconnaissant aux critiques qui, cette fois encore, voudront bien faire profiter l'auteur et le public des observations que l'usage du présent ouvrage pourra leur suggérer.

Cerisy-la-Salle, juillet 1891.

INTRODUCTION

I. La *Chanson de Roland* est ce qu'on appelait en ancien français une *chanson de geste*, c'est-à-dire un poème épique destiné à être chanté et censé fondé sur une histoire écrite en latin (tel est le sens ancien du mot féminin *geste*, et c'est ainsi qu'il est employé au v. 284 de nos Extraits); en réalité les chansons de geste remontent bien, au moins les plus anciennes, à des faits historiques, mais elles n'en doivent pas en général la connaissance à des chroniques latines : elles sont les amplifications de chants contemporains des événements. Il existait sans doute des chants de ce genre en langue vulgaire sous les Mérovingiens, et beaucoup ont certainement été consacrés aux guerres de Charles Martel et de Pépin, mais c'est sous Charlemagne qu'ils se produisirent avec le plus de richesse et d'éclat, et c'est à son règne que se rapportent la plupart des chansons de geste des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, soit que les faits qui en font le sujet appartiennent réellement à ce règne, soit qu'ils lui soient antérieurs ou postérieurs, soit enfin, — ce qui est le cas pour un grand nombre de poèmes, surtout

parmi les plus récents, — qu'ils soient purement imaginaires. — Les chansons de geste, composées pour la classe des guerriers, étaient exécutées par des chanteurs de profession, appelés *joglers* (joculares) ou *jogledors*, *jongleurs* (joculatores), qui les débitaient en s'accompagnant d'un violon (*vielle* en ancien français); l'air en était certainement très simple et se répétait pour toutes les strophes et, dans chaque strophe, pour tous les vers à l'exception du premier et parfois du dernier. — Les vers étaient de huit, dix ou douze syllabes; ceux de dix syllabes sont de beaucoup les plus employés. — Sur la construction des vers, sur l'assonance qui les reliait (remplacée plus tard par la rime) et sur la longueur des strophes, voy. aux *Obs. gramm.*, §§ 130–139.

II. La *Chanson de Roland* est une de celles que nous avons conservées dans la forme la plus ancienne; mais il s'en faut bien que cette forme soit la forme primitive. L'événement tragique qui en fait le centre a dû susciter dès le moment même des chants qui se répandirent très vite; ces chants, probablement courts et pathétiques, se sont tranformés peu à peu et ont abouti au poème tout narratif et long de plus de quatre mille vers qui a été rédigé finalement vers la fin du onzième siècle, mais que nous ne possédons même pas tel quel, au moins avec une constante certitude, en ce qui touche la forme. En regard de ce poème il nous est parvenu deux rédactions latines, l'une en prose, l'autre en vers, qui représentent plus ou moins fidèlement d'autres poèmes français sur le même sujet que nous n'avons pas conservés. La rédaction en prose forme les chapitres XXI–XXIX d'une chronique composée un peu avant le milieu du douzième siècle

et attribuée par son auteur à l'archevêque Turpin lui-même. La rédaction en vers est le *Carmen de proditione Guenonis*, en distiques obscurs et contournés, qui remonte sans doute à la même époque. Le *Carmen* nous offre un état plus ancien du poème dont nos manuscrits français représentent la dernière rédaction; presque tout ce qui dans cette rédaction diffère du *Carmen* peut être regardé comme d'addition relativement récente. En regard de ce groupe, la chronique de Turpin présente une version composite, dont certains traits peuvent servir à reconstituer un état encore plus ancien du même poème, tandis que d'autres sont dus au rédacteur clérical ou à un rédacteur intermédiaire. Nous allons essayer de retracer rapidement l'évolution du thème épique de Roncevaux, en laissant de côté, sauf pour la dernière rédaction, les traits qui appartiennent en propre aux différentes versions, et en ne nous occupant que de ce qui est commun, d'abord à toutes trois, puis au *Carmen* et au *Roland* conservé. Nous appellerons RT l'état du poème que nous fait connaître la comparaison du *Carmen* et du *Roland* avec Turpin, RC l'état du poème que nous fait connaître la comparaison du *Carmen* avec le *Roland* en tant qu'ils diffèrent du Turpin, R le *Roland* tel que nous le connaissons d'après les divers manuscrits français et les versions étrangères. Nous commencerons par constater le point de départ réel de l'épopée de Roncevaux, tel que nous le font connaître les trop courts récits des historiens.

III. En 778, Charles, roi des Francs, revenait d'une expédition à moitié heureuse dans le nord de l'Espagne, où l'avaient appelé les divisions intestines des Musulmans, maîtres du pays; il avait été reçu dans

plusieurs villes, mais s'était vu fermer, contre son attente, les portes de Saragosse. Le 15 août 778, comme le gros de l'armée venait de franchir les *ports* des Pyrénées, l'arrière-garde fut surprise, dans la vallée de Roncevaux, par les Basques habitants des montagnes ; les bagages qu'elle protégeait furent pillés et tous ceux qui la composaient tués : parmi eux, dit Einhard, le sénéchal Eggihard, le comte du palais Anshelm, et Hrodland, comte de la Marche de Bretagne[1]. Ce désastre fit sur les imaginations une vive impression et suscita sans doute des chants nombreux ; un passage d'un historien qui écrivait environ soixante ans après montre que les noms des morts de Roncevaux étaient restés populaires[2]. Des trois que mentionne Einhard, Eggihard[3], Anshelm et Hrodland, un seul cependant, et précisément le dernier, s'est maintenu dans la tradition épique, dont Roland est devenu l'incomparable héros. D'où vient cette étrange différence de traitement? Probablement de ce que le poème de Roncevaux a pour première base les chants épiques des hommes de Roland, des habitants de la Bretagne française : la chanson telle que nous l'avons, après

1. Les *Marches*, dans l'empire de Charlemagne, étaient les provinces voisines de pays étrangers, qui étaient soumises à un régime particulier, à peu près comme naguère en Autriche les « confins militaires ». La Marche de Bretagne comprenait à peu près la Bretagne française et avait pour voisine la Bretagne celtique et indépendante.

2. « Dum quae agi poterant in Hispania peracta essent et prospero itinere reditum esset, infortunio obviante, extremi quidam in eodem monte regii caesi sunt agminis; quorum, quia vulgata sunt, nomina dicere supersedi. » (Biographe de Louis I, connu sous le nom d'Astronome limousin, dans Pertz, *SS*. II, 608.)

3. C'est l'épitaphe de ce personnage, récemment découverte, qui a fourni pour l'événement où il trouva la mort en 778 la date du 15 août.

tous les remaniements qu'elle a subis, garde encore des traces visibles de son origine bretonne[1]. Roland devient, d'après ces chants, le personnage principal de l'action; il est le neveu de Charles, le commandant de l'arrière-garde; c'est lui qui survit le dernier, après avoir accompli des prodiges de valeur; avant de mourir il rappelle, en sonnant son cor avec une puissance surhumaine, les Francs qui ont déjà passé les monts; c'est lui que Charles pleure plus que tous les autres guerriers morts. Transportée par les *jogledors* hors de son pays originaire, la « chanson de Roland » s'accrut bien vite d'éléments étrangers et prit un caractère de plus en plus national. Il est probable que le corps du comte de la Marche de Bretagne avait réellement été rapporté en France et enterré à Blaie, comme le raconte le faux Turpin aussi bien que notre poème; dès le onzième siècle on montrait à Bordeaux le cor qu'il avait fait retentir dans son suprême appel[2]. Il paraît donc que tout l'ouest de la France collabora au développement de la légende. Elle fut particulièrement cultivée dans le Maine[3] et plus tard dans l'Anjou[4]; elle fut accueillie par les Normands, qui en 1066 faisaient de la chanson de Roland leur chant national[5],

1. Voyez la note 112 sur Saint-Michel du Péril de la Mer. Gautier du Hum, présenté dans le poème comme l'homme lige de Roland, paraît bien être de la Bretagne française. Il rappelle un combat livré par lui contre un certain Maelgut (v. 2 047), dont le nom a tout l'air d'un nom breton (celtique).

2. Voyez les notes 26 et 92.

3. Dans Turpin, Roland n'est plus comte de la Marche de Bretagne: il est comte du Mans en même temps que seigneur de Blaie.

4. Voyez la note 9. L'intervention angevine se marque surtout dans notre poème en ce qu'il fait de Tierri, le vengeur de Roland et le vainqueur de Pinabel, un frère du comte d'Anjou.

5. On connait les témoignagnes qui prouvent que la chanson de

et trouva naturellement une faveur toute spéciale dans la France propre, puisqu'elle exaltait le sentiment national et augmentait le prestige de la royauté[1]. C'est à ce moment de son évolution, vers le milieu du onzième siècle, que l'épopée de Roncevaux prit, sans doute non loin du séjour des rois, la forme que nous représente à peu près le fonds commun au *Carmen* et à la chanson française. Celle-ci, qui appartient encore au onzième siècle, est le produit d'une nouvelle modification, où l'on ne peut méconnaître l'intervention individuelle d'un poète éminemment doué du génie épique. Plus tard encore, comme on le verra ci-dessous, la rédaction rimée introduisit dans le poème de nouveaux élements, d'une valeur d'ailleurs très inférieure à celle des anciens.

IV. Dans RT, qui peut remonter, pour ses éléments anciens, à un poème du dixième ou même du neuvième siècle, nous trouvons déjà une profonde transformation des données historiques. Charles n'est plus le jeune roi des Francs, encore au début de sa glorieuse carrière : c'est déjà « l'empereur des Romains », qui a conquis « l'Angleterre, l'Allemagne, la Bavière, la Lorraine, la Bourgogne, l'Italie, la Bretagne et d'autres régions et villes innombrables d'une mer à l'autre », et qui régne à Aix. Les Basques ont disparu du souvenir populaire; le désastre est dû aux Sarrasins; il est amené par la trahison de Ganelon; il est vengé au moins en partie et à l'aide d'un miracle : Dieu arrète la marche du soleil pour permettre à Charles

Roland fut chantée à Hastings par les guerriers de Guillaume. Le duc Richard de Normandie a été introduit, mais timidement, dans l'épisode de Baligant et même dans la première partie (v. 171).

4. Cette inspiration éclate dans beaucoup d'endroits de notre poème.

d'atteindre les ennemis dont, d'après les témoignages authentiques, la nuit avait protégé la dispersion. Voici en résumé le contenu que devait avoir la vieille chanson dont la rédaction latine nous offre un reflet pâle et souvent altéré. — Charlemagne a conquis l'Espagne, sauf Saragosse, que gouvernent, sous la suzeraineté de « l'amiral de Babylone[1] », les deux frères Marsile[2] et Baligant[3]. Il leur envoie Ganelon pour leur ordonner de se soumettre : Ganelon se laisse acheter par eux; il convient de leur donner le moyen de faire périr les meilleurs guerriers de France. En effet, de retour auprès de Charles, il lui annonce la soumission des deux frères et le décide à reprendre le chemin de la France, en laissant derrière lui, à l'arrière-garde, l'élite de ses barons avec son neveu « Roland, comte du Mans et de Blaie, Olivier, comte de Genève[4], et vingt mille chrétiens ». Cette arrière garde est attaquée, dans la vallée de Roncevaux, par cinquante mille Sarrasins, qui, dirigés par Ganelon, s'étaient depuis deux jours embusqués « dans les bois et les collines[5] ». Un premier corps de vingt mille hommes est

1. « Ab ammirando Babylonis de Perside ad Hispaniam missi. » Babylone doit ici désigner Bagdad, et on retrouve un souvenir de l'antique hégémonie des califes d'Orient sur tout l'islamisme; cependant dès 756 Abdéraman avait fondé le califat indépendant de Cordoue.

2. Le texte dit *Marsirius*, forme moins ancienne qu'on peut regarder comme appartenant à une rédaction saintongeaise de la chanson.

3. *Belligandus* dans le texte.

4. Cette détermination du pays dont Olivier était comte se retrouve dans d'autres textes; on ne peut dire si notre poème la connaît. Voy. la note 7.

5. L'auteur ne paraît pas se faire une idée nette de la hauteur des montagnes qui forment le cadre de la scène; mais on voit que le poème avait gardé le souvenir d'une embuscade favorisée par la nature montagneuse des lieux, souvenir qui est à peine indiqué dans RC et R.

exterminé par les Français; mais quand ceux-ci sont épuisés de la lutte, survient le second corps de trente mille Sarrasins qui les massacre tous, excepté Roland et quelques-uns qui se réfugient dans la montagne. Les Sarrasins se retirent. Roland, resté seul, rallie, en sonnant de son cor d'ivoire, les chrétiens, au nombre d'une centaine, dispersés dans la montagne, et à leur tête va attaquer les Sarrasins, qui s'étaient éloignés d'une lieue[1]; il les met en fuite et tue Marsile, mais tous ses compagnons succombent et lui-même est percé de quatre lances et gravement blessé à coups de pierres. Il remonte seul la vallée de Roncevaux jusqu'à l'entrée du port de Cize, par où avait passé l'armée française, et là, descendant de cheval, il s'étend dans un pré, sous un arbre, près d'un bloc de marbre[2]. Il tire son incomparable épée Durendal[3], lui adresse ses adieux, et essaye par trois fois[4], mais en vain, de la briser contre le bloc de marbre : elle le fend sans être entamée. Puis il sonne son cor, dans l'espoir de se faire entendre de ceux qui ont déjà franchi les *ports*, avec une telle force qu'il se brise les veines du cou et les nerfs[5]. Charles l'entend et veut revenir sur

1. On peut se demander si cet épisode, inconnu à RC et R, n'est pas une addition propre à T; mais il est plus probable qu'il est ancien, et qu'il faut y voir la première forme de la légende qui s'était formée autour du cor de Roland, et dont RT nous offre plus loin une deuxième forme.

2. Si l'on compare les vers 536 et 537 de nos Extraits, où *arbre* et *marbre* figurent à l'assonance, on ne doutera guère que le rédacteur de la chronique ait eu sous les yeux un texte à peu près semblable.

3. *Durenda* dans le texte; c'est une forme latinisée par le rédacteur.

4. Cette triple répétition remonte très probablement à la chanson française, où elle se produisait d'après les habitudes de notre poésie épique; voyez la note 26.

5. Voyez sur ce détail la note 61.

ses pas pour secourir son arrière-garde; Ganelon lui persuade que Roland s'amuse à chasser. Mais bientôt le frère de Roland, Baudouin[1], qui avait laissé Roland à toute extrémité et était parti sur son cheval[2], arrive au camp de Charles et lui raconte le désastre; l'armée revient sur ses pas. Cependant Roland, qui, outre ses blessures, souffre cruellement de la soif[3], fait à Dieu sa dernière prière, tend les bras vers le ciel et meurt. Charles arrive à Roncevaux, trouve d'abord le corps de son neveu et le pleure, puis celui d'Olivier et ceux des autres : l'armée entière remplit l'air de ses lamentations. Charles y met un terme pour marcher à la poursuite des *païens*[4]; la nuit qui tombe va les sauver, mais un miracle arrête le soleil[5]; ils les atteint au bord de l'Ebre et tue tout ce qui en restait[6]. Revenu sur le champ de bataille, Charles fait arrêter Ganelon, contre lequel beaucoup de voix s'élèvent, l'accusant d'avoir trahi. On confie la décision au jugement de Dieu : Pinabel combat pour Ganelon, Tierri pour

1. Le rôle prêté ici à Baudouin est dans certains poèmes attribué à Tierri, celui qui plus tard combat Pinabel. Le faux Turpin a dû connaître cette variante, car il fait plus tard arriver aussi Tierri, qui vient d'assister à la mort de Roland. RC ni R nê connaissent rien de pareil et se contentent de l'appel du cor.

2. Le cheval n'est pas nommé dans RT, non plus que dans RC, mais il est cependant probable que le nom de Veillantif est ancien.

3. Voyez sur ce trait la note 82.

4. Sur cette confusion habituelle à nos chansons de geste, voyez la note 2.

5. La chronique dit qu'il s'arrêta pendant trois jours; cette inutile exagération ne se retrouve pas dans notre poème et paraît appartenir au rédacteur de la chronique latine.

6. Y compris sans doute Baligant, dont le chroniqueur a dit plus haut qu'il s'était enfui quand Marsile fut tué, et dont il n'est plus fait mention.

quartelé

Charles[1]. Tierri tue Pinabel, et Ganelon est écartelé. On transporte en France et l'on y enterre les corps des principales victimes : Roland est enterré à Saint-Romain de Blaie, son épée est suspendue au-dessus de sa tombe, son cor est déposé à Saint-Séverin de Bordeaux; Olivier trouve sa sépulture à Belin. Charles retourne à Aix, où il ne tarde pas à mourir.

V. A cette forme du récit, la plus ancienne que nous puissions atteindre, mais qui déjà est bien loin d'être primitive, le poème que permet de restituer la comparaison de notre chanson et du *Carmen* (RC) a déjà fait bien des modifications et des altérations. Le personnage de Baligant a disparu, Marsile seul règne à Saragosse. Quand Charles décide de lui envoyer un messager pour le sommer de faire sa soumission, c'est Roland qui fait charger Ganelon du périlleux message, et le ressentiment qu'en éprouve celui-ci vient se joindre à l'appât des présents de Marsile pour le décider à la trahison. La description du combat est encore plus éloignée de la réalité que dans Turpin : le trait essentiel de l'événement réel, la gorge étroite interceptée par les Basques, qui, se plaçant entre le gros des Francs et l'arrière-garde, la repoussèrent dans une vallée où elle se trouva cernée de toutes parts, ce trait n'est plus bien compris par l'imagination de gens de plat pays, qui gardent seulement le souvenir de hautes montagnes, de roches sombres, de défilés « merveilleux » comme cadre du tableau. Un élément nouveau s'est introduit dans le récit, l'institution des « douze pairs »[2], dont Roland est le

1. Charles est considéré ici comme parent de Roland et requérant à ce titre vengeance de sa mort.

2. Voyez sur ce point la note 14.

chef. Pour leur faire pendant, un poète inconnu a créé l'épisode des douze pairs sarrasins, présidés par le neveu de Marsile, qui, avant le combat, provoquent les douze pairs français et leur livrent autant de combats singuliers dans lesquels ils sont tous tués, ainsi que ceux qui formaient avec eux la première division. Après ce préambule, la vraie bataille s'engage. Une seconde division païenne est exterminée; une troisième vient la remplacer : malgré le nombre effrayant des ennemis, les Français luttent toujours, mais ils vont se réduisant étrangement. Bientôt ils ne sont plus que soixante. C'est uniquement l'appel du cor de Roland qui décide Charles à revenir en hâte sur ses pas : il n'est plus question de Baudouin. Avant le retour de l'armée, Olivier, qui restait seul en vie avec Turpin et Roland, est frappé à mort. Les Sarrasins s'enfuient, laissant les deux survivants maîtres du champ de bataille. Roland va chercher les corps de ses onze pairs et les amène devant l'archevêque mourant, qui leur donne la bénédiction suprême : c'est là un épisode évidemment dû à l'imagination individuelle de quelque rhapsode. Roland perd connaissance, par suite tant de ses blessures et de sa fatigue que de la soif qui le dévore; Turpin fait un dernier effort pour aller dans son heaume puiser au torrent voisin de l'eau qu'il lui apportera, mais ses forces le trahissent à mi-chemin : il meurt, et Roland, revenu à lui, peut encore mettre ses belles mains blanches en croix sur sa poitrine et prononcer sur lui le « regret »

1. Turpin figurait certainement déjà dans RT parmi les combattants et les morts de Roncevaux; le rédacteur de la chronique, qui la lui attribuait, l'a naturellement écarté du combat.

funèbre. Puis il retombe évanoui. Un Sarrasin, qui le croit mort, veut lui enlever son épée, mais Roland se ranime et lui brise le crâne en le frappant de son cor d'ivoire, qui en reste fendu[1]. Il essaye en vain par trois fois de briser Durendal, et, après avoir fait ses adieux à tout ce qu'il aime, son suzerain, la douce France, ses compagnons, après avoir rappelé les labeurs et les exploits de sa vie guerrière, il meurt, et les anges portent son âme à Dieu. Cependant Charles arrive à Roncevaux et ne trouve que des cadavres. Il atteint, grâce au miracle déjà raconté dans RT, les débris de l'armée sarrasine et les taille en pièces. Après le combat de Pinabel contre Tierri, Ganelon est écartelé à Roncevaux même[2]; on ramène en France les corps de Roland, Olivier et Turpin, et Charles retourne à Aix.

VI. Tel est l'état du poème où paraît l'avoir trouvé le dernier rédacteur, celui auquel nous devons le poème conservé (R). Il en a gardé la plus grande partie, mais il l'a profondément modifié en quelques points et notablement amplifié[3]. Dès le début, au lieu de faire prendre à Charles, comme il était naturel, l'initiative d'une sommation adressée à Marsile, il raconte que celui-ci, inquiet des progrès que fait l'empereur (qui depuis sept ans est en Espagne et a conquis presque tout le pays), lui envoie des messagers porteurs de promesses de soumission, qui n'ont

1. Voyez là-dessus la note 92.

2. Toute cette fin est extrêmement mutilée dans le *Carmen*; on ne rétablit ici RC que par des conjectures, mais très vraisemblables.

3. Ces changements et additions peuvent bien ne pas tous appartenir à un seul et même rédacteur; mais entre RC et R nous n'avons pas d'intermédiaire.

pour but que d'éloigner les Français et que Marsile, malgré les otages qu'il livre, est bien résolu à ne pas tenir. C'est pour conclure le traité ainsi proposé que Charles, sans une bien évidente utilité, envoie Ganelon à Saragosse. Notre poète paraît avoir imité ici un épisode appartenant à une partie antérieure de la tradition épique sur la guerre d'Espagne[1], et cette innovation assez malheureuse a jeté du trouble sur toute la première partie de son exposition. Quand il s'agit de désigner le messager qu'on enverra à Marsile, Roland s'offre le premier (imité d'ailleurs par Turpin, Olivier et Naimon de Bavière), ce qui montre bien qu'il ne désigne ensuite Ganelon que par estime pour lui et non par haine, comme celui-ci veut le croire. Ganelon nous apparaît ici pour la première fois comme le *parâtre* de Roland, et cette relation de famille est une des causes de la haine qu'il lui a vouée[2]. Il se laisse corrompre, avant même d'arriver à Saragosse, par les belles paroles de l'ambassadeur de Marsile, avec lequel il fait route; malgré cela, l'arrangeur a conservé de l'ancienne rédaction la scène du défi qu'il adresse à Marsile au nom de Charles (bien que ce défi ait doublement perdu toute raison d'être), dans laquelle son attitude arrogante manque amener sa mort. Au début du combat se place la plus importante des additions de R, qui peut-être plus que tout le reste, par son caractère vraiment poétique, a contribué et contribue encore au succès du poème, la scène où Olivier, qui, du haut d'un rocher, a vu l'immense armée des païens se

1. Voyez *Romania*, t. XI, p.492.
. Voyez la note 17.

mettre en mouvement dans les vallées, invite Roland à sonner son cor pour faire revenir Charlemagne, et où celui-ci s'y refuse par orgueil, par honneur de famille, par *desmesure*[1], causant ainsi le désastre où il va périr avec tous ses compagnons. A cette scène le poète a donné plus tard comme pendant celle où Roland se décide à sonner du cor et où c'est Olivier qui l'en dissuade. Dans tout le poème, Olivier a pris une place prépondérante à côté de Roland, qu'il n'avait encore au même degré ni dans RT, ni dans RC: non seulement les deux héros sont compagnons d'armes, mais Roland est le fiancé d'Aude, la sœur d'Olivier, qui plus tard, quand elle apprend à Aix la mort de son fiancé, tombe, elle-même mortellement frappée, aux pieds de Charlemagne[2]. Le récit de la bataille en lui-même paraît être la partie du poème que le rédacteur de R a le moins remaniée; il y a cependant plusieurs épisodes qui doivent lui être attribués, parmi lesquels se place au premier rang la belle fiction du « grand deuil » de toute la nature pour la mort de Roland. Le massacre par Charlemagne des Sarrasins échappés de Roncevaux ne suffit plus comme vengeance du désastre : l'empereur revient jusqu'à Saragosse, où s'est réfugié Marsile, qui a été blessé mortellement, mais non, comme dans RT et RC, tué sur le coup par Roland; il s'en empare, Marsile meurt, et Charles ramène en France sa veuve Bramimonde qui, déjà dans RC, apparaissait, d'après l'usage des princesses sarrasines dans les chansons de geste, comme favorable aux chrétiens, et qui se

1. Voyez a note 26.
2. Voyez les notes 55 et 107.

fait volontairement baptiser. Après l'enterrement de Roland, Olivier et Turpin à Blaie, Charles revient à Aix, et c'est là seulement, devant un jury solennel, qu'a lieu le jugement de Ganelon : l'auteur de R a ainsi modifié le récit antérieur pour tracer le tableau d'une grande « cour » impériale et introduire dans le châtiment du traître, si impatiemment attendu par les auditeurs, à la fois plus de péripéties et plus de solennité. En effet, les jurés convoqués par Charles, influencés par leurs relations de famille avec Ganelon, le déchargent de l'accusation portée contre lui, et l'empereur, désespéré, est impuissant à venger son neveu, quand Tierri d'Anjou[1] se présente, *fausse* le jugement et, par sa victoire sur Pinabel, obtient que Ganelon soit livré au supplice mérité. Charles se prépare à goûter enfin un peu de repos; mais l'ange Gabriel lui apparaît en songe et lui ordonne, au nom de Dieu, une nouvelle expédition. L'auteur de R a ainsi relié son poème à un autre, sans doute composé ou remanié par lui, qui ne nous est pas parvenu.

VII. Postérieurement à la rédaction dont nous venons d'indiquer les traits principaux, ou en même temps, mais sans doute en dehors d'elle, un poète inconnu avait composé une chanson dans laquelle il avait imaginé, pour le désastre de Roncevaux, une revanche plus éclatante encore que celle qui lui avait été donnée dans R. Marsile y était représenté comme le vassal de Baligant (nom repris à l'ancienne tradition), « amiral de Babylone » et chef de tous les

1. Ce personnage, appelé ici Tierri d'*Anjou*, figure sans cette qualification dans Turpin et le *Carmen*; il la doit sans doute, ainsi que sa fraternité avec le duc Jofroi, au rédacteur angevin dont il a été parlé plus haut.

païens. Appelé par Marsile à son secours lors de l'entrée des Français en Espagne, Baligant n'y arrive que sept ans après, juste au moment où la victoire apparente des Sarrasins à Roncevaux vient d'aboutir en réalité pour eux à un terrible échec. Il relève le courage de Marsile, étendu à Saragosse sur son lit de souffrance, et provoque Charlemagne, occupé à ensevelir les morts de Roncevaux, à un combat suprême et décisif où toutes les forces de la *païennie* luttent contre toutes celles de la chrétienté. Cette rencontre donne lieu à une intéressante énumération, fondée en grande partie sur des traditions fort anciennes, de tous les peuples qu'on se représentait comme ayant été soumis à Charlemagne, de tous ceux que l'on confondait sous le nom de païens et que l'on considérait comme les ennemis de la France et du christianisme. Après une bataille sanglante et longtemps indécise, Charlemagne, soutenu par un ange, tue Baligant en combat singulier, et le droit des chrétiens obtient de Dieu un triomphe complet. — Le manuscrit perdu duquel dérivent (sauf pour la fin dans les renouvellements rimés, voy. ci-dessous) tous les représentants que nous avons de R avait fondu, assez maladroitement d'ailleurs, le poème de *Baligant* dans le texte de R, bien qu'il présente avec ce dernier plusieurs contradictions, et il a passé de là dans les copies, rédactions et traductions plus récentes. Bien qu'étranger à R et très probablement d'une autre main, ce poème ne manque nullement de mérite et se distingue même en plusieurs endroits par un style plus poétique que celui de la chanson à laquelle il est incorporé.

VIII. La rédaction de R, en assonances, que nous

représentent ces divers dérivés, ne peut remonter plus haut que la seconde moitié du onzième siècle; c'est ce qu'attestent, outre des faits linguistiques, des allusions historiques, comme l'introduction dans le récit de personnages du dixième siècle [1], la mention de l'oriflamme, celle du pillage de Jérusalem par les Turcs, et le *costume* général; mais il n'y a aucune raison de le faire descendre plus bas que la première croisade [2]. On sait que Taillefer, jongleur et guerrier, chantait à la bataille de Hastings (1066) un poème sur Roncevaux; ce n'était pas le nôtre tel quel, mais c'en était sans doute une rédaction antérieure, car le nôtre a conservé des vers qui semblent avoir été composés à l'occasion de l'expédition de Guillaume le Bâtard en Angleterre [3]. — Cette rédaction est conservée, plus ou moins imparfaitement, dans les textes suivants : 1° un manuscrit aujourd'hui à Oxford, écrit en Angleterre dans la seconde moitié du douzième siècle, qui attribue soit la récitation, soit la composition de l'œuvre [4] à un certain Turold; 2° un manuscit de Venise, provenant des Gonzague de Mantoue, écrit

1. Par exemple Richard de Normandie et Jofroi d'Anjou, gonfalonier du roi; sur ce dernier, voyez la note 8.

2. L'énumération des peuples païens que donne l'épisode de *Baligant* doit avoir été faite avant cet événement, qui fit connaître en Occident beaucoup de noms qui n'apparaissent pas ici; mais cela ne prouverait rigoureusement rien pour le corps du poème, auquel *Baligant* peut être antérieur.

3. Guillaume revendiquait pour la papauté le tribut que l'Angleterre s'était jadis engagée à lui payer, et, en attribuant à Charlemagne la conquête de ce pays, le poème dit : *Ad nes saint Piedre en conquist le chevage*.

4. D'après une autre opinion, ce Turold (*Turoldus* dans le ms. d'Oxford) aurait été l'auteur d'une chronique latine (*geste*) utilisée par le poète.

au quatorzième siècle et d'une langue fortement italianisée; ce manuscrit, qui pour les 3846 premiers vers suit la rédaction en assonances, a emprunté la fin à d'autres sources, sans doute par suite de la défectuosité de son original; 3° une rédaction en rimes, de la seconde moitié du douzième siècle, dont nous reparlerons tout à l'heure; 4° une traduction en prose norvégienne du treizième siècle, qui pour la fin n'a pas eu non plus pour base le même texte que le manuscrit d'Oxford; 5° une traduction libre en vers allemands, faite par le clerc Conrad vers 1133; 6° les fragments d'une traduction en vers néerlandais du treizième siècle; 7° un poeme anglais incomplet du quatorzième siècle; 8° diverses versions italiennes, où sont mêlés la rédaction rimée, quelques traits de source particulière et des inventions nouvelles. Le rapport de ces différents textes entre eux n'est pas encore bien établi. Ils paraissent cependant dériver tous d'un manuscrit, et non de diverses traditions orales qui auraient été indépendamment confiées à l'écriture; mais les scribes ont pris avec leur texte des libertés plus grandes que d'ordinaire, et ils ont sans doute parfois subi l'influence des versions divergentes des jongleurs. La lettre authentique du texte ne peut, en beaucoup d'endroits, se rétablir avec sûreté; en effet, le manuscrit d'Oxford, de beaucoup le plus précieux, est postérieur d'un siècle environ à ce texte; il a été écrit par un copiste négligent et inattentif, et qui, étant Anglo-Normand, a trop souvent violé une langue qu'il connaissait mal et une versification dont il ne savait pas les lois; le manuscrit de Venise, œuvre d'un scribe italien qui, lui, ne comprenait absolument rien à ce qu'il copiait et qui s'efforçait, par les procédés les

plus ineptement mécaniques, de transformer pour l'œil les assonances en rimes, est encore plus infidèle et appartient d'ailleurs à une rédaction sensiblement différente de celle du manuscrit d'Oxford; quant aux renouvellements et aux traductions, on comprend que s'ils peuvent assez souvent nous aider à retrouver le sens altéré dans les deux manuscrits en assonances, ils ne peuvent que très exceptionnellement nous donner des renseignements précis sur l'expression même de l'original. On ne restitue donc que par des conjectures plus ou moins assurées, et en maint passage on doit renoncer à restituer la rédaction que nous avons appelée R dans la forme que lui avait donnée son auteur. Toutefois on peut dire que les doutes ne portent que sur des nuances ou sur des points secondaires et qu'en somme, grâce surtout au manuscrit d'Oxford, nous pouvons reconstituer un texte fort voisin de celui que présentait le manuscrit perdu auquel remontent tous les nôtres.

IX. L'auteur ou plutôt l'arrangeur de l'œuvre contenue dans ce manuscrit perdu était-il un clerc? C'est ce qui ne paraît pas probable. Il connaît, il est vrai, les noms de Jupiter et d'Apollon, dont il fait des démons[1], il connaît certains épisodes de la Bible, il emploie en assez grand nombre des mots savants[2]; mais rien dans tout cela ne dépasse les connaissances que pouvait avoir un jongleur qui avait reçu quelque instruction, et, s'il a écrit lui-même son œuvre, cette instruction ne lui faisait pas défaut. Il cite comme

1. L'auteur de *Baligant*, qui en général est plus savant que celui de R, connaît même Virgile et Homère, mais il les cite uniquement comme des personnages très vieux.

2. Voyez aux *Observ. grammaticales* le § 125.

sources l'*ancienne geste*, la *geste Francor* (*Gesta Francorum*), une prétendue charte qu'aurait écrite saint Gilles de Provence[1]; mais toutes ces indications sont vagues ou imaginaires. S'il avait été clerc, il aurait consulté d'autres sources latines, et on en trouverait la trace dans son œuvre. L'esprit qui anime son poème est resté essentiellement belliqueux et féodal; s'il paraît par endroits très pénétré de l'idée religieuse, c'est que l'âme des hommes de ce temps en était profondément imbue; mais on n'y trouve rien de clérical, ce qui distingue nettement notre poète du rédacteur de la chronique de Turpin. Mais on peut croire qu'il connaissait des clercs, qu'il avait peut-être commencé des études pour être clerc lui-même, et qu'il avait bientôt suivi une autre vocation[2]. — Comme on l'a vu plus haut, c'était plus qu'un *renouveleur* ordinaire; on lui doit quelques-uns des morceaux les plus frappants du poème. Il a, dans son travail de remaniement et d'embellissement, laissé subsister plus d'une contradiction : Marsile déclare au début qu'il n'a pas d'armée, et ensuite en déploie une immense; son oncle l'*algalife* (le calife[3]) semble d'abord jouer un grand rôle et paraît à peine par la

1. En réalité saint Gilles vivait cent ans avant Charlemagne. Sur la légende de ce saint et ses prétendus rapports avec le grand empereur, voyez la *Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, publiée par G. Paris et A. Bos (Paris, 1881).

2. Ce devait être le cas pour beaucoup de jongleurs : il leur fallait pour leur métier une instruction élémentaire que ne recevaient en général, sauf les fils de grands seigneurs, que les enfants destinés à être clercs.

3. Ce nom est intéressant parce qu'il paraît bien remonter à une tradition directe et fort ancienne; dans les poèmes consacrés aux croisades, on dit le *calife* et non l'*algalife*. L'*algalife* de Roland, par une suite de déformations, est devenu l'*Argalia* du Bojardo et de l'Arioste.

suite; on réclame à Marsile, pour la paix feinte qu'il jure, des otages qu'il donne en effet et dont il n'est plus parlé; le caractère de Ganelon offre, comme on l'a déjà vu, de frappantes disparates; à l'ancienne géographie de la tradition épique, fidèle au souvenir des données réelles, ont été mêlées des notions fantastiques, etc. On peut presque toujours comprendre ce qui a amené ces contradictions: c'est le désir de mieux présenter tel ou tel événement et surtout de rendre plus dramatique tel ou tel détail; le poète, d'ailleurs habile et puissant, perd de vue, pour l'effet momentané qu'il veut obtenir, l'ensemble de sa composition. — Cette composition est cependant, en général, réfléchie et même curieusement symétrique : ainsi les trois batailles successives que livrent Roland et les siens se décomposent en petits combats qui se font rigoureusement pendant. La vérité humaine et vivante et la variété du détail sont constamment sacrifiées ou subordonnées à l'idée générale qui anime le poème, celle de la lutte des chrétiens, sous l'hégémonie de la France, contre les Sarrasins. Les caractères, transmis par la tradition antérieure, sont accusés de façon à devenir des *types*. L'art incontestable qui éclate dans cette œuvre est déjà essentiellement un art *français*, et la chanson de geste du onzième siècle rappelle en beaucoup de points, par sa conception et son exécution, nos tragédies les plus classiques. — L'action est presque toujours non pas racontée, mais mise sous les yeux de l'auditeur ; le poème est une suite de tableaux; les verbes sont presque tous au présent. — Les *laisses* assonantes[1] sont d'inégale longueur, sans

1. Voy. aux *Observ. grammat.* les §§ 134 et 135.



cependant être trop disproportionnées; elles com prennent en moyenne une quinzaine de vers. Cha cune d'elles est le plus souvent complète en elle-même forme une petite scène ou un petit tableau à part, e n'offre que rarement avec la précédente et la suivante ces raccords qui sont habituels dans les poèmes postérieurs. On peut dire que la *Chanson de Roland* se développe, non pas, comme les poèmes homériques, par un courant large et ininterrompu, non pas, comme le *Nibelungenlied*, par des battements d'ailes égaux et lents, mais par une suite d'explosions successives, toujours arrêtées court et toujours reprenant avec soudaineté. — Il est impossible de discerner, pour la forme, des parties plus anciennes les unes que les autres; cependant il faut sans doute, nous l'avons dit, regarder le noyau central, qui comprend le récit même du combat de Roncevaux, comme plus fidèlement conservé d'un poème antérieur et comme plus ancien que tout ce qui précède et suit. — Le style est simple, ferme, efficace; il ne manque par endroits ni de grandeur ni d'émotion; mais il est sans éclat, sans nuances, sans véritable poésie et sans aucune recherche d'effet; il n'est ni plat ni prolixe comme celui de beaucoup de poèmes postérieurs, mais on peut dire qu'il est terne, monotone, quelque peu triste. Il n'est nullement imagé : on ne trouve dans tout le poème qu'une seule comparaison, et elle n'a rien d'original ni de *vu* (*Si com li cers s'en vait devant les chiens, Devant Rodlant si s'en fuient paien*). Il y a déjà dans *Roland* beaucoup de formules toutes faites, héritage de l'épopée antérieure, qui facilitent au poète l'expression de ses idées, mais la rendent facilement banale, et qui l'empêchent trop

souvent de voir directement et avec une émotion personnelle les choses qu'il veut peindre. — De la poésie plus ancienne vient aussi sans doute un procédé dont l'auteur fait usage parfois avec un grand bonheur, et qu'on retrouve dans les chansons de geste les plus anciennes après la nôtre : la répétition du même récit, du même tableau, du même dialogue sur des assonances différentes. C'est ainsi que trois fois Roland, mourant, essaye de briser son épée, etc. Quelques-unes de ces répétitions, qui ne figurent pas dans tous les textes, paraissent avoir été ajoutées par un rhapsode ou provenir de rédactions concurrentes : ainsi Roland, dans deux laisses successives du manuscrit d'Oxford, accueille tout différemment la proposition faite par Ganelon de lui confier le commandement de l'arrière-garde ; Charlemagne, se représentant par avance la tristesse de sa vie en France après la mort de son neveu, place la scène du tableau qu'il se fait une fois à Aix et l'autre fois à Laon, et ces deux capitales de la royauté carolingienne appartiennent à des époques toutes différentes[1]. — Le *Roland* soulève encore d'innombrables questions, que la critique n'arrivera sans doute jamais à résoudre toutes. La patrie et la date de la rédaction dont nous avons conservé les textes et versions indiqués ci-dessus ne sont pas encore fixées sans contestation. Le plus probable, pour résumer ce qui a été dit plus haut, est qu'elle repose sur un poème originairement composé dans la Bretagne française, remanié ensuite à plusieurs reprises dans diverses parties de la région occidentale de notre pays, et qu'elle a pour dernier

1. Sur ces répétitions, voyez les notes 26, 50, 122.

auteur ou arrangeur un « Français de France », qui a dû achever son œuvre, à laquelle il a donné une inspiration plus largement nationale, sous le règne de Philippe Ier. — Avec ses défauts de composition, qui tiennent à son lent *devenir*, et ses faiblesses d'exécution que nous n'avons pas dissimulées, la *Chanson de Roland* n'en reste pas moins un imposant monument du génie français, auquel les autres nations modernes ne peuvent rien comparer. Elle nous montre, à plus de mille ans en arrière, le sentiment puissant et élevé d'un patriotisme que l'on croit souvent de date plus récente, et une conscience de l'unité nationale qu'aucun peuple ne possédait alors et qui, en passant de plus en plus des idées dans les faits, a fondé la France moderne ; elle y joint comme inspiration profonde le plus pur sentiment du devoir et le culte exalté, excessif même, mais d'autant plus touchant, de l'honneur. Dans sa grandeur simple et un peu sèche, dans sa conception exclusive et presque abstraite de la vie, dans son émotion contenue mais souvent saisissante, dans son entente déjà remarquable de la mise en scène, elle nous apparaît à la fois comme le premier et comme le plus purement national des chefs-d'œuvre de l'art français. Elle se dresse à l'entrée de la voie sacrée où s'alignent depuis huit siècles les monuments de notre littérature comme une arche haute et massive, étroite si l'on veut, mais grandiose, et sous laquelle nous ne pouvons passer sans admiration, sans respect et sans fierté.

IX. La rédaction rimée soulève des problèmes fort difficiles, mais d'un intérêt secondaire. Elle existe, pour la première partie, sous une double forme : l'une est conservée dans un manucrit de Venise et un de

Châteauroux, l'autre dans un manuscrit de Paris, un de Lyon, un de Cambridge, et un fragment lorrain; dans ce dernier groupe même il y a des divergences notables. Mais les deux formes ont en commun des passages nombreux et étendus, en sorte qu'on peut les regarder comme ayant une même source, qui doit remonter au commencement du dernier tiers du douzième siècle. Dans la partie essentielle du poème, la rédaction rimée se borne à peu près à mettre en rimes, souvent assez maladroitement, les assonances de l'original, ce qui amène un délayage constant et un affaiblissement notable du style, devenu naturellement beaucoup plus banal dans ce travail de manœuvres; on ne remarque guère d'addition que le long et peu intéressant tableau (intercalé d'ailleurs après coup) de l'armement des douze pairs au moment du combat. Pour la fin du poème, la rédaction rimée, qui est unique et se trouve aussi dans le manuscrit de Venise, qui contient le second exemplaire de la rédaction en assonances, paraît n'avoir pas eu de modèle dans un texte composé en assonances, mais avoir été originairement composée en rimes; cette fin ne ressemble en effet, dans aucun des textes rajeunis, à celle du manuscrit d'Oxford. Elle présente, si on la compare à cette dernière, de grandes différences, qui ne sont certes pas à son avantage : la scène si poignante dans sa brièveté de la mort d'Aude est ici transportée à Blaie, devant le tombeau de Roland, et devient un long récit d'un caractère mélodramatique où manque la véritable émotion ; surtout le procès et le supplice de Ganelon sont amplifiés de la façon la moins heureuse. La rédaction rimée fit oublier l'ancienne version assonante; mais elle ne devait pas elle-même conserver jus-

qu'au bout sa popularité. On la copiait bien encore au quatorzième siècle (ms. de Lyon), et, en Angleterre, au quinzième siècle (ms. de Cambridge); mais elle était oubliée en France quand on se mit à rédiger en prose, pour la lecture des grands seigneurs, les chansons de geste encore en faveur. On s'adressa pour perpétuer le souvenir du combat de Roncevaux, dont le héros principal était toujours resté populaire, à un poème du treizième ou du quatorzième siècle, le *Galien*, qui, pour le récit de cet épisode, paraît avoir puisé à une source indépendante du *Roland*, et dont la narration, immensément inférieure, fut *dérimée* au milieu du quinzième siècle, imprimée à la fin, reproduite jusqu'à nos jours dans les éditions populaires de la *Bibliothèque bleue;* car ces romans en prose, destinés d'abord aux hautes classes, devinrent, avec les impressions à bon marché, et restèrent longtemps exclusivement la lecture du peuple. — D'autres livres semblables reproduisent la traduction de la chronique de Turpin, jointe par le Vaudois Jean Bagnyon (quinzième siècle) à une mise en prose de *Fierabras*, et imprimée depuis lors un nombre incalculable de fois non seulement en français, mais en anglais, en espagnol, en portugais et en allemand. — L'ancien poème avait d'ailleurs eu de bonne heure le plus grand succès à l'étranger. C'est par lui surtout que l'épopée française a pénétré dans les divers pays de l'Europe chrétienne, où Roland était au moyen âge aussi populaire qu'en France, et dans plusieurs desquels il l'est resté jusqu'à nos jours. On a vu plus haut que dès 1133 le clerc Conrad l'avait mis en allemand; le poème de Conrad, en vers assonants, fut renouvelé et mis en rimes, puis en prose, à plusieurs reprises, et le nom de Roland, grâce

aussi à la chronique de Turpin, devint, surtout dans la basse Allemagne, le nom typique du héros et du justicier ; c'est ainsi que dans un grand nombre de villes de cette région, à partir du quatorzième siècle, des statues de Roland furent élevées pour symboliser la justice impériale ou municipale. Dans les Pays-Bas sa popularité ne fut pas moins grande : un livret, qui repose en bonne partie sur l'ancienne imitation de nos chansons, y est encore d'une lecture courante. Il en est de même dans les pays scandinaves, grâce aux transformations successives de la version norvégienne du poème en assonances. L'Angleterre, malgré ses rapports plus étroits avec la France, n'a pas beaucoup cultivé la légende de Roncevaux depuis le poème du quatorzième siècle dont on a parlé plus haut; mais Roland y était célèbre par d'autres imitations du français, et l'institution des douze pairs a fourni à la langue le mot de *doseper* appliqué à un seul d'entre eux, témoignage à la fois de la diffusion de notre épopée dans le milieu anglais et des malentendus auxquels elle donnait lieu. En Italie, la tradition de Roncevaux fut apportée par mille voies différentes, et aboutit au fameux poème de Pulci, *Morgante*, basé lui-même sur une *Rotta di Roncesvalle* plus ancienne; on sait quelle transformation aussi imprévue que charmante y attendait le sévère fiancé de la belle Aude : grâce surtout à l'*Orlando furioso*, le nom du paladin est célèbre dans toute l'Italie, et ses exploits plus ou moins fantastiques y fournissent dans beaucoup d'endroits, et notamment en Sicile, la matière de représentations suivies par le peuple avec une grande passion. Mais c'est en Espagne que la *Chanson de Roland* eut le développement le plus ori-

ginal, quoique latent dans plusieurs de ses phases : transportée au delà des Pyrénées, la chanson qui célébrait un événement dont une vallée espagnole était le théâtre y souleva d'abord le plus vif enthousiasme, puis des protestations dictées par le sentiment national. Tandis que la forme de notre poème suscitait, dans les *Cantares del Cid*, une admirable imitation, la matière en était profondément remaniée, et le patriotisme espagnol donnait à Roland dans Bernard del Carpio d'abord un émule, et finalement un adversaire et un vainqueur. Ces courants contradictoires se retrouvent dans les *romances* du quinzième siècle, qui nous représentent en plusieurs traits des *Cantares de gesta* antérieurs faits à l'imitation de nos chansons de geste ; on voit dans quelques-unes d'entre elles le désastre de Roncevaux célébré comme un triomphe national, tandis que d'autres le déplorent avec les sentiments des poèmes français. Des faits analogues, mais moins frappants, se présentent en Portugal. — Cette immense diffusion de la *Chanson de Roland* à l'étranger, cette influence qu'elle a exercée sur tant de littératures, sont des éléments impossibles à négliger dans l'appréciation de cette œuvre ; elles nous en font mieux comprendre la grandeur unique et l'importance exceptionnelle, due à la hauteur de son inspiration et à cette circonstance que l'idéal de dévouement, de fidélité, de courage et d'honneur qu'elle incarnait, idéal formé dans la France féodale et chrétienne, était celui qui s'imposait alors à toute l'Europe et qui allait pendant longtemps en dominer les aspirations et la poésie dans ce qu'elles avaient de plus élevé.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES

SUR LA

CHANSON DE ROLAND

VALEUR PHONÉTIQUE

DES

CARACTÈRES EMPLOYÉS

DANS LES OBSERVATIONS GRAMMATICALES

Voyelles.

e. — *e* féminin.
ò. — *o* ouvert ou bref (*sotte*, *port*).
ó. — *o* fermé ou long (*sot*, *côte*).
u. — *ou* français.
ü. — *u* français.
a. — *a* nasal, *an*.
e. — *e* nasal, *in*.

Sur *i*, *e* en italique dans le caractère romain (en romain dans le caractère italique), voy. au § 3.

L'*u* dans les diphtongues se prononce comme *ou* très faible : *òu* = *òou*, *óu* = *óou*.

Consonnes.

w. — *w* anglais, *ou* dans *oui*.
ẅ. — *u* dans *lui*.
š. — *ch*.
ž. — *j*.
ṭ. — *th* anglais dur.
ḍ. — *th* anglais doux.
ł. — *l* mouillée italienne.
ñ. — *n* mouillée.
j̄. — *y* dans *yeux*, *i* dans *pied*.

Remarque importante. — Une voyelle est *libre* quand elle précède en latin une seule consonne ou les groupes *tr*, *dr*, *pr*, *br* et quelques autres ; elle est *entravée* quand elle précède deux consonnes au moins dont la seconde n'est pas une *r*.

Pour les abréviations, voir la liste en tête du *Glossaire*.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES

I. — PHONÉTIQUE.

1. VOYELLES

1. Les voyelles, dans la langue du *Roland*, sont au nombre de neuf : *à*, *e*, *è*, *é*, *i*, *ò*, *ó*, *u* (*ou*), *ü* (écrit *u* comme en français moderne) ; l'*á* (*a* de *pas*, *pâte*) n'existe pas encore (cf. § 6), non plus que les sons (composés d'*o* et *e*) *ö* ouvert (*œuf*) et *ö* fermé (*œufs*). — Elles peuvent avoir l'accent (toniques) ou ne pas l'avoir (atones). La voyelle qui porte l'accent en français est celle qui le portait en latin, sauf dans quelques cas : *vint*, *trente* représentent une accentuation ancienne et populaire, *víginti*, *tríginta*; l'*e* de la 3ᵉ p. pl. *-erunt* est toujours traité comme bref; la brève pénultième d'un proparoxyton placée devant une muette plus *r* attire l'accent sans changer de quantité (*toneidre*); le suffixe *-iŏlum* devient *-jólum*; l'*u* de *batuere* et formes semblables passe son accent à la voyelle précédente (par analogie à *bátuit*, etc.) et tombe en renforçant le *t*. Les mots grecs conservent généralement leur accentuation originaire.

2. L'accent tonique, comme en français moderne, est toujours (sauf le cas indiqué au § 3) sur la dernière syllabe des mots de deux ou plusieurs syllabes qui ne se terminent pas par *e*, soit seul, soit suivi d'*s*, de *ṭ* ou de *nt*. Il est sur l'avant-dernière des mots terminés par *e*. Les terminaisons *-eṭ* et *-es* ont été marquées dans notre texte d'un accent aigu (*chantéṭ*, *remés*) ou grave (*recèt*, *après*), quand l'*e* n'y est pas féminin et reçoit l'accent tonique. On aurait pu en faire autant pour la terminaison *-ent* (*sovént* en regard de *sévent*), mais on a suivi l'usage moderne, malgré l'équivoque à laquelle il prête.

3. Dans quelques mots terminés par *e* ou *es*, l'accent était non sur l'avant-dernière, mais, réellement ou en apparence, sur l'antépénultième : c'est ce qu'on nomme des proparoxytons. Ces mots se divisent en deux classes. Les uns ont pour voyelle pénultième un *i* en hiatus qui se prononçait *j*, et ce ne sont pas en réalité des proparoxytons (voyez aux consonnes). Les autres ont pour pénultième un *e* non en hiatus. Dans les uns comme dans les autres, la pénultième ne compte pas dans la mesure du vers. Pour les distinguer, on a imprimé en caractère *italique* la voyelle pénultième : l'*i* ainsi marqué se prononce *j* (voy. § 48) ; l'*e* garde sa valeur, mais se prononce très rapidement : tels sont d'une part *palie*, — *milie*, *Basilie*, *Denisie*, *nobilie*, *Marsilie*, — *chanonie*, *monie*, *orie*, d'autre part *aneme*, *angele*, — *Guenele*, — *Cizere*, — *apostele*, — *umele*.

4. Les diphtongues sont au nombre de dix, cinq où la seconde voyelle est *i* : *ai*, *ei*, *òi*, *ói*, *ui*, trois où la seconde voyelle est *u* : *éu*, *òu*, *óu* ; une où la première voyelle est *i* : *ie* ; une où la première voyelle est *u* : *ue*. Il y a deux triphtongues, *ieu* et *ueu* (celle-ci n'est pas dans nos extraits). Les autres groupes de voyelles contiguës, comme *ia*, *io*, forment toujours deux syllabes. Quand les groupes *ai*, *ei*, *ie* forment deux syllabes, la seconde voyelle a été marquée d'un tréma : *paìs*, *Anseïs*, *Gabriël*, *hardiëment*.

5. Devant les nasales, l'*a* et l'*e* seuls sont susceptibles de nasalisation ; l'*a* est nasalisé partout, l'*e* ne l'est pas dans la diphtongue *ie* (*sẽnt*, mais *tiént* ; dans *Moriẽnne* il n'y a pas diphtongue).

6. **A.** — L'*a* se prononce toujours ouvert (bref), sauf peut-être dans *as* = *als* (§ 50). L'*a* tonique provient de *a* latin tonique entravé, et en outre de l'*a* de habet, amavit et autres parfaits, de l'*a* des monosyllabes (il)lac, (ecce) hac, jam, de l'*a* libre de quare (traité comme atone). Devant une *l*, l'*a* tonique libre, qui se change d'ordinaire en *é*, persiste dans *mal*, *chalt*, *valt*. Sur *a* nasal, *ai*, voyez ci-dessous, §§ 8, 9.

7. L'*a* protonique provient de tout *a* latin protonique, libre ou entravé, sauf de l'*a* immédiatement protonique et non initial, qui se change en *e*. Après *ch*, *j*, quand il provient d'un *a* libre, il s'est déjà affaibli en *e* à l'initiale (*cheval*, *gesir*). Sur *gerrez*, voy. § 17. L'*a* de *a* (ad), *la* (illam), *ma*, *ta*, *sa*, est en réalité

protonique. Il en est de même de l'*a* de *par*, *quar*, qui sont pour *per*, *quer* (cf. § 6).

8. L'*a* nasal ou *ã* provient de tout *a* précédant une *m* ou une *n* suivies d'une autre consonne. En outre, il s'est introduit, par analogie avec la première conjugaison, à la terminaison du participe présent et du gérondif de tous les verbes.

9. La diphtongue *ai* provient de *a* latin et d'une palatale quelconque (*ȷ*, *ć*, *g*, *j*) qui la suit, à l'atone ou à la tonique ; de *a* tonique à l'antépénultième suivi d'un *i* (*e*) pénultième qui s'est changé en *ȷ* (*ai*, *sai*, *aitre*, *repaiḍreṭ*), et de l'*a* et *i* de v a d i t (déjà v a i t en lat. vulg.). Elle provient aussi de *a* tonique devant les nasales non suivies de consonnes (voy. plus loin). Elle s'est originairement prononcée *ái*, mais déjà à l'époque de la dernière rédaction du *Roland* elle se prononce *è* et assone avec l'*è* ordinaire. — Quand la diphtongue *ái* précède une consonne nasale, l'*a* y est nasalisé, et il en résulte ce qu'on peut appeler une diphtongue nasale : *ãȷmeṭ*, *mãȷn* ; cette diphtongue nasale assone avec l'*a* nasal ordinaire. Mais il peut se faire aussi que la nasalisation ne se produise pas, et alors ces mêmes mots peuvent assoner en *è* comme ceux qui ont un *ai* ordinaire. La langue, au XIe siècle, hésitait sur ce point.

10. E. — L'*e* se prononce comme notre *e* féminin là où nous le prononçons (*premier*, *parlement*, *marbre*, *que*). Il n'est jamais tonique, ~~sauf si l'on veut dans les monosyllabes~~. Il ne commence pas non plus les

mots. Avant la tonique il provient : de *a* libre excepté à la première syllabe, et même à la première syllabe de *a* libre après *ch*, *j* (voy. § 7); de *ē*, *ĕ* placés à la première syllabe du mot (ou ailleurs dans des mots savants comme *emperedor* ou étrangers comme *Anseïs*, *Guenelon*, et dans certaines conditions particulières, comme pour *pelerin*); de *i* suivi d'un autre *i* dans la syllabe immédiatement suivante (*fenir*, *desist*, *petit* pour *pitit*, *crenuṭ* pour *crenit*, *crinit*). Tout *e* protonique libre provenant d'une voyelle latine libre, dans le français du onzième siècle, est un *e*, sauf dans les mots savants (voy. § 12); ainsi *ferir*, *vedez*, *peril*, *feïstes*, *departide*, *neient*, *preier*, *benedist*, *conquerant*, *conseüz*. — Après la tonique, il provient de *a* (dans *or*, *mar*, *sour*, à côté de *ore*, *mare*, *soure*, il peut manquer); toutes les autres voyelles tombant, l'*e* s'ajoute comme voyelle d'appui quand le mot se terminerait sans cela par un groupe de consonnes trop dur à prononcer : *marbre*, *pedre*, *sage*; il se place par analogie au féminin de quelques adjectifs : *corteise*, *verte* (voy. § 68); *servise* pour *servis* est savant. Dans les monosyllabes, il provient de *ĕ* : *que*; de *ē*, *ĭ* : *me*, *te*, *se*, *qued*; de *ī* dans *se* (sī).

11. **É**. — Il se prononçait comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *a* tonique libre; de *ĕ* dans *Deu* (forme dialectale à côté de *Dieu*), *ert*, *mes*, et sans doute dans *ed*; de *ō* dans *les* (illos), *tes*, *ses* (dans ces mots, à vrai dire, il est atone). Par analogie avec la première conjugaison, il se trouve au lieu de *ei* ou *i*

à la terminaison de toutes les 2es personnes plur. accentuées sur la finale.

12. A l'atone, il provient d'ĕ, ē, ĭ entravés (*légier*, *péchier*), puis se trouve dans des mots savants (*Equitaigne*, *ténébros*, *pénitence*) ou étrangers (*Gérurt*), et sans doute dans quelques dérivés qui ont gardé la prononciation du primitif (*chérir*). Il est inséré devant l'*s* initiale suivie d'une autre consonne; à l'origine, il ne l'était que quand le mot précédent se terminait par une consonne, mais il est devenu fixe. Il provient aussi, comme voyelle initiale, de l'ĕ de ex. Dans ces deux derniers cas, il se distingue à peine de *è* (voy. § 17).

13. **Éi.** — Cette diphtongue se prononçait comme nous prononçons *eil* dans *pareil*, sauf que l'*e* était fermé. — A la tonique, elle provient de ē, ĭ libres ou suivis d'une palatale (*dreit*), de *nc*, *ng* (*veintre*, *ceignent*), ou de *sc* (*creistre*).

14. A l'atone, elle provient d'ē, ĭ suivis d'une palatale, ou de *nc*, *ng*, *sc*, et aussi d'ĕ suivi d'une palatale médiate (*seignor*, *preisier*). Dans *pre-ier*, il n'y a pas réellement diphtongue.

15. **Éu.** — Ne se trouve que dans *Deu*, forme parallèle de *Dieu*. La triphtongue *ieu* (*Dieu*) provient d'un ĕ tonique plus *u* atone.

16. **E** nasal. — L'*e* nasal ou ẽ se prononçait originairement comme *en* dans *moyen* (fr. mod. *in*); dans le *Roland*, comme le prouvent les assonances, il avait déjà pris la prononciation de l'ã, au moins dans les

finales masculines (*Moriënne*, *prendre*, *gente* le montrent aussi dans les finales féminines, où il est plus rare). Il provient de tout *e* ou *ĭ* devant *m* ou *n* suivie d'une autre consonne (sauf pour les gérondifs et participes présents, voy. § 8). Dans *Besençon*, *Costentinoble*, *Normendie*, *an* atone s'est affaibli en *en*; dans *volentiers*, l'*e* nasal a remplacé *o*, par une influence analogique. Dans le groupe *ien*, l'*e* n'est pas nasalisé. — Quand la diphtongue *ei* précède une nasale, l'*e* y est nasalisé, et il en résulte une diphtongue nasale (*plẽjn*, *plẽjnes*) qui assone avec l'*ẽ* ordinaire.

17. **Ẹ̀.** — Il se prononce comme aujourd'hui. A la tonique et à l'atone, il provient de *ĕ*, *ae* entravés et aussi de *ē*, *ĭ*, *oe* entravés (bien que ces deux sources aient donné d'abord des résultats différents, encore distincts à l'époque du *Roland*, mais sans qu'on puisse bien en préciser la nuance), sauf quand l'entrave est formée par une palatale, auquel cas on a la diphtongue *ei* (mais *destrier* au lieu de *deistrier*, dextrum étant devenu destrum par assimilation à senestrum pour sinistrum); il provient de *a* atone dans *gerrez*, où l'*a* s'est affaibli comme après *ch* (voy. § 7). — *Prophète* est un mot savant.

18. **I.** — Il se prononce comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *ī* libre ou entravé (*li*, *quint*, *quinze*, *dist*); de *ie* (lat. *ĕ*) fondu avec une palatale amollie en *j* (*mi*, *lit*, *sire*, *priset*, *piz*, *pri*); de *a*, dans les mêmes conditions, précédé d'une palatale (*gist*); de *ē*, *ĭ* précédés d'un *c* ou d'un *g* (*païs*, *mercit*, *gesir*); de

ī par influence d'un *ĭ* atone suivant dans *il*, *icil*, *icist*, *i*, *vint*, *-is* de ĭsti, et sans doute dans *medisme*; de *ē* suivi d'*ī* dans *fis*, *pris*, *vin*, d'où par analogie de conjugaison dans *prist*, *vint*, *fist*, *-ist* de -ĭsset, *tenir*; il est pour *iu* dans *aïde*; *servise*, *judise* sont savants.

19. A l'atone, il provient de *ī*; de *ĭ* sous l'influence d'un *e* suivant en hiatus, d'abord changé en *j*, dans *pitiet*, *quitier*. Il provient encore d'un *ĭ* en hiatus, contrairement à la règle, dans quelques mots d'introduction ou de création secondaire, mais cependant très anciens, comme *crestiien*, *champion*.

20. **Ie.** — Cette diphtongue se prononçait originairement avec l'accent sur l'*i*, mais à l'époque du *Roland* elle inclinait au moins beaucoup vers la prononciation *ié*. Elle ne se trouve presque qu'à la tonique (sauf dans des mots savants ou étrangers comme *liépart*, *Tiédbalt*). Elle y provient: de *ĕ* ou *ae* (sur *ert*, *ed*, *mes*, voy. § 11); de *a* modifié par une palatale qui le précède immédiatement (*chien*, *paien*, *comencier*) ou médiatement (*deignier*, *traitier*), et par analogie dans *iriét*; elle provient en outre de *a* influencé par le *j* suivant dans le suffixe *-ier* = arium. Sur *ieu*, voy. § 15.

21. **Ò.** — L'*ò* se prononçait comme notre *o* bref. A la tonique, il provient : de *ŏ* entravé; de *ŭ* entravé, sans doute sous une influence analogique, dans *mot*; de *au* (*od*, *o*, *or*). Devant les nasales il a passé à *ó* (*conte*).

ui = eu p. 44 .. dif-

22. A l'atone, il provient de ŏ entravé et de *au* (*otreier*). Quant à ŏ libre atone, il a passé au son de l'*ó*, puis de l'*u* latin (*vóleir vouloir*, *pódeir pouoir*).

23. **Òi.** — Cette diphtongue se prononçait à peu près comme nous prononçons οι en grec. Elle provient d'*au* plus *j* (*noise*, germ. *bloi*), à l'atone d'*au* et *ò* plus *j*, et ne se confond pas avec *ói*.

24. **Òu.** — Cette diphtongue, où l'on prononçait distinctement les deux voyelles, provient de ŏ tonique plus *u* (*pout*), ou de *au* plus *u* (*out*, *pou*). Elle s'est plus tard confondue avec *óu*.

25. **Ó.** — L'*ó* se prononçait soit comme notre *o* long, soit comme notre *ou*; nous adoptons la première hypothèse, qui a pour conséquence que le son *ou* (*u*) n'existait pas isolément en français au onzième siècle. Cet *ó* provient à la tonique de ō, ŭ libre ou entravé; en français moderne, l'ō, ŭ libre donne *eu* (*fleur*, *gueule*, *vœu*, *joyeux*), l'ō, ŭ entravé donne *ou* (*tour*, *sourde*, *roux*); cette distinction remontant au latin et se retrouvant en français moderne a dû, semble-t-il, exister dans le français intermédiaire (d'autant plus qu'elle correspond à celle de ē, ĭ libre et entravé : *ó* libre a dû donner d'abord *óu*, comme *é* libre a donné *éi*, tandis qu'*ó* entravé restait *ó* comme *é* entravé reste *é*); cependant le *Roland* et beaucoup d'autres textes ne distinguent pas les deux voyelles à l'assonance ou à la rime, et nous les suivons nécessairement. L'*ó* tonique provient encore de ŏ dans *por*, *ço*, *jo* (mais, à vrai dire, ces mots sont plutôt

atones). Tout *o* devant une nasale est fermé, qu'il provienne d'ō, ŭ tonique entravé (*mont*) ou libre (*baron*), d'ŏ tonique entravé (*conte*) ou libre (*bon*, *sons*, *sonet*). Cet *ó* a une tendance à se nasaliser, mais il peut encore assoner avec l'*ó* ordinaire.

26. L'*ó* atone provient d'ō, ŭ libre ou entravé, et aussi d'ŏ (voy. § 22); *proveidre* est pour *preveidre*.

27. **Ói.** — Cette diphtongue se prononçait comme *òi*, si ce n'est que l'*o* était fermé. Elle provient, à l'atone ou à la tonique, de ō, ŭ suivis médiatement ou immédiatement d'une palatale (*vois*, *froisset*, *Poille*, *foildre*, *poinz*, *joint*, *vergoigne*, *oissor*, *angoissos*, *coilvert*). Devant les nasales, *ói* provient aussi de ŏ (*Guascoing*, *Guascoigne*). *Doinst* est une formation analogique.

28. **Óu.** — Dans cette diphtongue, comme dans *òu*, les deux voyelles se prononçaient. Elle provient d'ō, ŭ plus *u* (*lou*, *dous*, *dessoure*).

29. **U.** — L'*u* se prononçait probablement comme aujourd'hui, ü. A la tonique et à l'atone, il provient de tout ū latin, libre ou entravé (*plus*, *rude*, *fust*, *jusque*), et de ŭ suivi immédiatement d'*e*, *i* (*furent*, *fut*, *fussent*).

30. **Ue.** — Cette diphtongue, comme *ie*, a dû commencer par avoir l'accent sur la première voyelle (*núef*); aujourd'hui elle est devenue une voyelle simple qui s'écrit *eu* et a le son de ö bref (*neuf*) ou long (*peut*); à l'époque du *Roland*, elle devait avoir une prononciation intermédiaire. Elle n'existe qu'à la to-

nique et y provient d'ŏ libre non suivi d'une palatale (§ 31) ou d'une nasale (§ 25).

31. **Ui.** — Cette diphtongue se prononçait avec l'accent sur l'*u*. Elle provient : de *ū* plus une palatale (*lui*, *cui*, *luisent*) ; de *ŏ* plus une palatale, par l'intermédiaire de *uei* (*cuir*, *muir*, *puis*) ; et exceptionnellement de *ō*, *ŭ* (cf. § 29) plus une palatale (*tuit*, *cuit*, *fui*, *fuit*).

2. CONSONNES

32. Les consonnes, dans le français du onzième siècle, sont au nombre de vingt-quatre : six muettes (deux labiales, *b*, *p* ; deux dentales, *d*, *t* ; deux palatales, *g*, *c*) ; dix fricatives (quatre labiales, *v*, *f*, *w*, *ẅ* ; quatre dentales, *ḍ*, *ṭ*, *s*, *z* ; quatre palatales, *š*, *ž*, *j*, *h*) ; trois liquides (*l*, *ł*, *r*) ; trois nasales (*m*, *n*, *ñ*). Les caractères ne correspondent pas exactement aux phonèmes : *c* exprime tantôt *c* dur, tantôt *ts* ; *g* tantôt *g* dur, tantôt *dž* ; *s* tantôt *s* dure, tantôt *z* ; *ḍ*, *ṭ* ne sont pas distingués de *d*, *t* ; *ł* est écrite *il* ou *ill*, *ñ* est écrite *gn* ou *ng* ; le *j* est noté *i* ; le *w* et le *ẅ* sont notés *u* ; *h* jointe au *c* sert à rendre le son composé *tš* ; *qu* a (au moins souvent) la même valeur que *c* ; *s* médiale est rendue par *ss*. En outre, trois consonnes composées, *ts*, *tš*, *dž*, sont rendues par des caractères uniques : *ts* par *c* (ou *ç*, dans l'impression, devant *a*, *o*, *u*) et *z* ; *tš* par le groupe graphique *ch*, *dž* par *g* et *j* (notons

que $\check{s}$ et $\check{z}$ n'existent pas à l'état isolé). Nous examinerons les consonnes d'après leur son réel et dans l'ordre indiqué plus haut.

33. Les seules consonnes doubles sont *rr* et *ss*, mais cette dernière n'est double que graphiquement (voy. § 32).

34. Toute muette douce qui termine un mot devient dure (voyez des exceptions à *ḍ*, *z*). Il en est de même dans le corps du mot de toute douce qui précède immédiatement une dure.

1° MUETTES

Labiales.

35. **B.** — Le *b* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *b* initial, de *b* double (*abét*), de *b* dans *bl* (*table*, *fleible*, *doble* de dublum pour duplum); il est intercalé entre *m* et *l* dans *sembler*, *ensemble*, entre *m* et *r* dans *remembreṭ*. Dans *ont*, le *b* de habunt pour habent s'est vocalisé et confondu avec l'*u* suivant; de même dans plusieurs temps de *aveir* et *deveir*.

36. **P.** — Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *p* initial, de *p* double (*apelcṭ*), de *p* appuyé (*colpe*), de *ph* grec (*colp*).

Dentales

37. **D.** — Le *d* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *d* initial, de *dd* (*adenz*), de *d* appuyé

(*vendre*, *perde*), de *t* appuyé, par suite de conditions particulières, dans *aidier*, *voidier*; il est intercalé entre *n* et *r* dans *tendre*, *vindrent*, entre *n*(*g*) et *r* dans *feindre*, entre *l* et *r* dans *voldreie*, entre *l*(*g*) et *r* dans *foildres*. A la fin des mots il se change en *t*.

38. **T.** — Le *t* se prononce comme aujourd'hui (mais jamais sifflant). Il provient de *t* initial, de *tt* (*tote*, *mot*), de *t* appuyé (*parent*, *achater*, *porte*, *veit*, *dite*, *coveitier*), de *t* soutenu par une voyelle changée en *j* dans *quitier*, *pitiẹt*; il s'intercale entre *s* et *r* dans *estre*, entre *n*(*c*) et *r* dans *veintre*. A la fin des mots, il provient de *d* appuyé devenu final (*grant*), de *t* appuyé final ou devenu final (*est*, *mont*, *veit*). Le *t* est tombé, par suite de conditions particulières, dans *en* pour *ent* de inde.

Palatales.

39. **G.** — Le *g* dur, noté par *g*, n'existe que devant *a*, *o*, *u*, et les consonnes *l*, *r*. Le groupe *gu* (*gw*) répond à un *w* germanique (sur ce groupe, voy. § 43). Le *g* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *g* initial devant *o*, *u*, *l*, *r*, de *gg* devant *o*, *u*, de *g* appuyé devant *o*, *u*, de *c* devant *u* dans *agut*, de *qu* dans *aiglentier*, de *w* devant *a* dans les mots allemands, de *g* devant *a* dans des mots savants. — Sur *g* devant *e*, *i*, voy. § 58.

40. **C.** — Le *c* dur est noté par *c* devant *a*, *o*, *u*, *l*, *r*, devant *e*, *i* par *qu* quand ce groupe *qu* existe déjà

en latin (dans *car*, plus anciennement *quer*, le *qu* est devenu *c* en français; dans *onc* de même). Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *c* initial devant *o*, *u*, *l*, *r*; de *cc* devant *o*, *u*; de *c* appuyé devant *o*, *u*; de *g* médial devenu final (*lonc*), et en outre de *c* devant *a* dans des mots savants. — Sur *ce*, *ci*, *ç*, *ch*, voy. §§ 55, 56.

41. **Qu.** — Voy. § 43.

2° FRICATIVES

Labiales.

42. **V.** — Le *v*, dans les manuscrits du moyen âge, n'est pas distinct de l'*u*; on l'en a distingué dans l'impression du texte. Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient : de *v* initial ou médial; d'*u* en hiatus vocalisé et appuyé (*aive*, *anvel*); de *p* médial isolé (*nevoṭ*, *saveir*); de *b* médial *isolé* (*deveir*).

43. **W.** — Cette consonne est notée *u* et n'existe qu'après *q*, *g*; elle se prononce comme *ou* dans le français moderne *Louis*. Elle ne se prononce après *q* que devant *a* (*quant*), autrement elle est muette (sur *car*, voy. § 40). Après *g*, elle se prononce devant *a* (*guarder*); devant *e* (*guerre*) et *i* (*guiḍent*) l'*u* a sans doute le son *ẅ* (fr. mod. *aiguille*).

44. **F.** — L'*f* se prononce comme aujourd'hui. Elle provient : de *f* initiale; de *f* double; de *f* appuyée (*enfant*); de *p* médial isolé devenu final (*chief*); de *b*

médial isolé devenu final; de *v* médial isolé devenu final (*soef*).

Dentales.

45. *Ḍ*, *ṭ*. — Le *t* caduc ou *ṭ* ne se trouve qu'à la fin des mots, où dans certains cas il remplace le *ḍ*; nous distinguerons donc ici la médiale et la finale. Le *d* caduc ou *ḍ*, au milieu des mots, provient : de *d* médial isolé ou suivi d'*r* (*viḍrent*, *Roḍlant*); de *t* médial isolé (*viḍe*, *sieḍent*, *muḍer*) ou suivi d'*r*, *l* (*emperedre*, *poḍrons*). — Cette consonne devait se prononcer à peu près comme le *th* doux anglais. Elle tend déjà à disparaître à l'époque du *Roland* (le plus ancien manuscrit ne la note, par un *d* ordinaire, que très exceptionnellement); elle est tombée peu de temps après (devant *r*, *l*, ou elle est tombée ou elle s'est assimilée). — A la fin des mots, le *ḍ* provenant de *d* final (*aḍ*, *oḍ*, *queḍ*, *queiḍ*) est déjà tombé devant une consonne initiale. En dehors de ces mots, qui sont d'ailleurs tous enclitiques, il devient *ṭ* devant une muette dure initiale ou à la pause; il reste *ḍ* devant une voyelle et devant une consonne autre qu'une muette dure. Pour plus de simplification, et sous le bénéfice de cette remarque, on a, sauf dans *aḍ*, *oḍ*, *queḍ*, *queiḍ*, et *eḍ*, où le *ḍ* provient de *t* dans les mêmes conditions, écrit partout *ṭ*. Ce *ṭ* ou *ḍ* provient : de *d* devenu final (*feit*, *creit*); de *t* final non appuyé, qu'il suive une atone (*-eṭ* aux 3[es] pers.) ou une tonique

(*doblét*, *pitiét*, *florit*, *vertut*); le *t* de *habet*, -*avit*, -*ivit*, -*uit*, -*edit* est traité comme non appuyé (*at*, -*at*, -*it*, *fut*, -*ut*, -*iét*). Ce *t*, à la pause et devant une muette dure, se prononçait à peu près comme le *th* anglais dur. Il est tombé comme le *d*, mais dans des conditions un peu différentes, et sans doute il n'est pas tombé tout d'un coup (le manuscrit le plus ancien le note, par *t* ou *d*, beaucoup plus souvent que le *d*). Dans la terminaison atone -*et*, le *t*, généralement conservé, est déjà tombé dans plusieurs exemples assurés par la mesure du vers (*chevalche*, *mete*, *monte*, *semble*); il y en a beaucoup d'autres dans le reste du poème. Le *t* se combine comme le *t* ordinaire avec *s* pour donner *z*; cette combinaison remonte à une époque antérieure à l'affaiblissement du *t* isolé en *t*.

46. **S douce.** — L'*s* douce (*z*) est notée par *s*, et elle ne se trouve qu'à l'intérieur et à la fin des mots; mais toute *s* isolée à l'intérieur des mots est douce; il n'en est pas de même pour la fin des mots (voy. § 47). Elle se prononce comme aujourd'hui. Elle provient au milieu des mots : de *s* isolée (*chose*) ou précédée d'une *n* qui est tombée (*adeser*, *pesant*); de *t* non appuyé suivi d'*i* en hiatus (*preisier*, *tradison*, *raison* (dans *judise* la terminaison est refaite par analogie avec *servise*, voy. § 10); de *c* isolé devant *e*, *i* (*luisent*, *gesir*). A la fin des mots, elle provient d'*s* isolée finale (*les*, *aimes*, *omes*, *iés*). Sur l'*s* douce finale, voy. § 47.

47. **S dure.** — L'*s* dure est écrite dans le texte *s* à

l'initiale, devant ou après une consonne et à la fin des mois, *ss* au milieu des mots entre voyelles. Elle se prononce comme aujourd'hui. Elle provient, à l'initiale, de toute *s* latine; au milieu des mots, elle provient: d'*s* double (*passer*); d'*s* dans des composés dont le second terme commençait par *s* (*dessoz*, *dessoure*, *enseignier*, *ressortiḍe*); d'*s* précédée d'*r* (*Marsilie*), *l*, *n* quand *n* persiste, c'est-à-dire dans des mots étrangers ou savants (*Sanson*, *conseillier*); d'*s* ou *x* (voy. § 12) suivis d'une consonne (*esbaneier*, *Aspre*, *cest*, *destrier*, *escolter*, *evesque*, *esforz*, *esvertuḍeṭ*, *deslacier*, *desmaillier*, *meḍesme*); toutefois il est probable que devant *l*, *m*, *n*, *v*, *b*, *d*, *f*, *j*, elle était prononcée douce, et elle est tombée dans ce cas vers l'époque du *Roland*; déjà antérieurement elle était tombée dans *proveiḍre* et devant *z*=*ts* (*oz* pour *osz*). Elle provient encore de *st* suivi de *e*, *i* en hiatus (*angoissier*, *froissent*; sur *crestiien*, voy. § 19), de *c* suivi d'*e*, *i* tombés dans *graisle*, *plaist*. — A la fin des mots il n'est pas possible de distinguer *s* douce d'*s* dure; toutes deux proviennent de toute *s* finale (non précédée de dentale, de *n* appuyée, de *ñ*) ou de *tj* et de *c* après une voyelle suivis d'*e*, *i* tombés (*vois*); toutes deux se prononçaient, sans doute, douces devant un mot commençant par une voyelle, dures devant un mot commençant par une consonne ou à la fin des propositions; toutefois il est probable que dans des mots très usités (comme *les*), surtout devant certaines consonnes, l'*s* finale se faisait très peu entendre (*léz omes*, *lé noz*, *léss paiens*

ou déjà *lé paiens*?). — Sur *z* notation de *ts*, voy. § 55. Sur *s* et *z*, voy. §§ 57, 58.

Palatales.

48. **J.** — La consonne *j*, qui a la valeur du *j* allemand ou italien, est écrite partout *i*. Elle se prononce comme l'*y* dans *yeux* ou l'*i* dans *pied*. Elle est à peine distincte de l'élément *i* des diphtongues *ai*, *ei*, *òi*, *ói*, *ui*, *ie* (voy. ci-dessus). Elle provient d'une palatale latine ou de *z* entre deux voyelles (*pa ien*, *otre-ier*). Elle existe en outre dans des mots, généralement savants, accentués en latin sur l'antépénultième et dont elle forme la pénultième (voy. § 3); elle y provient d'*e*, *i* en hiatus. — Sur *j*, voy. § ~~68~~. 58

49. **H.** — Cette consonne n'existe qu'à l'initiale (sauf dans *ahan*). Elle se prononce comme l'*h* allemande. Elle est toujours de provenance germanique, l'*h* latine n'ayant pas laissé de traces. Elle est préposée, sans doute par une influence germanique, dans *halt*. — Sur *ch*, voy. § 57.

Liquides.

50. **L.** — L'*l* se prononce comme aujourd'hui; dès avant l'époque du *Roland*, elle a commencé à se vocaliser en *u* devant une consonne. Elle provient : de *l* initiale; de *l* double (*avalez*, *vals*); de *l* appuyée ou isolée, médiale ou finale; elle est tombée dans *as*

(*aus* est une forme moderne refaite sur *au*), *des*, *es*; elle est devenue initiale dans *li*, *lo*, *la*, *les*, *lor*, *la* (adv.).

51. **L** mouillée. — L'*l* est notée par *ill* devant une voyelle, par *il* à la fin des mots (devant une consonne le mouillement disparaît et il ne reste que *l*); elle suit toujours une voyelle. Elle se prononce comme l'*l* italienne (*gli*). Elle provient d'une fusion de l'*l* avec une palatale précédente (*soleil*) ou suivante (*merveille*).

52. **R.** — L'*r* se prononce comme aujourd'hui. Elle provient de *r* initiale, de *r* appuyée ou isolée, médiale ou finale. Elle est ajoutée après *sp* dans *Aspre*, après *rt* dans *chartre*, après *rd* dans *Cordres*. L'*r* double du latin s'est maintenue, et les deux *r* se prononcent distinctement comme dans le français moderne *mourront*.

Nasales.

53. **M.** — L'*m* se prononce comme aujourd'hui, si ce n'est que, devant une consonne, elle n'est pas absorbée dans la voyelle qui la précède et qu'elle rend nasale (voy. §§ 8, 16, 25) : *chãmpél* et non *chãpél*. Elle provient : de *m* initiale; de *m* médiale isolée ou double; de *m* devant une labiale ou de *n* devenue contiguë à une labiale; de *m* médiale devenue finale (*som*, *om*, *nom*), et dans ce cas aussi elle garde sa valeur après la voyelle nasalisée.

54. **N.** — L'*n* se prononce comme aujourd'hui, si ce n'est que, devant une consonne, elle n'est pas absorbée dans la voyelle qui la précède et qu'elle rend nasale (*sãnglẽnt* et non *sãglẽt*). Elle provient: de *n* initiale; de *n* médiale isolée, double ou appuyée (sauf quand elle précède *b* ou *p* ou qu'elle est fondue avec une palatale en *ñ*); de *m* devenue contiguë à une dentale (*conte*, *cons*); de *n* devenue finale (*bon*), et dans ce cas aussi elle garde sa valeur après la voyelle nasalisée; dans *nen*, affaibli de *non*, elle peut tomber devant les consonnes, *ne*, et *ne* peut élider son *e* devant les voyelles; dans *en*, l'*n* tombe devant *lo*, *les* et on a les combinaisons *el*, *es*. A la fin des mots, *n* provient de l'*m* finale des monosyllabes latins : *mon*, *ton*, *son*, *rien* ; l'*m* finale des autres mots latins, suivant une atone, est tombée sans laisser de traces, et elle est aussi tombée dans *que*, *sui*, *ja*. Dans ce cas, le changement d'*m* en *n* est très ancien; plus récemment que le *Roland*, toute *m* finale s'est changée en *n*, ou plutôt *m* et *n* finales se sont confondues dans un son nasal qui a fini par s'absorber dans la voyelle nasale précédente.

55. **N** mouillée. — L'*ñ* s'écrit *ign* devant une voyelle, *ing* à la fin des mots (devant une consonne le mouillement disparaît, et il reste *in*). Elle se prononce comme aujourd'hui; elle provient d'une fusion de l'*n* avec une palatale précédente (*deignier*) ou suivante (*montaigne*).

Consonnes composées.

56. **Ts.** — Le groupe *ts* est écrit dans notre texte par un seul caractère : *c* devant *e* ou *i*, *ç* (la cédille n'est pas dans les manuscrits) devant *a* ou *o*, *z* devant les consonnes et à la fin des mots (dans les mots étrangers *sarrazin*, *galazin*, *Cizere*, la valeur du *z* est douteuse, dans *quinze* il semble valoir *s* douce). Ce *c*, *ç* ou *z* se prononce comme le *ts* dans *tsigane*. Il provient : de *c* initial ou médial appuyé devant *e*, *i* (*cent*, *ciel*, *citét*, *dolce*, *ça*, *ço*) ; de *ci* appuyé ou non devant une voyelle (*placet*, *acier*, *peceier*) ; de *t* médial double ou appuyé (sauf après *s*, voy. § 49) suivi d'*e*, *i* en hiatus (*place*, *comencet*, *començat*, *entercier*, *force*, *mençonge*) ; à la finale, il provient de *d*, *t* plus *s* (*coilverz*, *comandez*, *conseüz*, *delez*, *enz*, *granz*, *faiz*, *monz*, *oz*, *palefreiz*, *piez*, *piz*, *proz*, *sainz*, *toz*) et de *c* appuyé suivi d'*e*, *i* (*dolz*). Il se substitue en outre à *s* après *n* appuyée (*anz*, *jorz*), et après *n* mouillée, qui perd alors son mouillement (*Guascoinz*, *loinz*, *poinz*) ; de même après *l* mouillée, qui perd aussi son mouillement exprimé par *i* (*mielz*, *vielz*, *uelz*, *genolz*) ; l'*i* persiste néanmoins dans la terminaison *-ilz* (*filz*, *gresilz*, *perilz*), parce que dans *-il* (*fil*, *gresil*, *peril*) il avait la double fonction d'exprimer le mouillement et la voyelle accentuée ; il persiste également dans la terminaison *-eilz* quand *ei* répond à *ē*, *ĭ* (*vermeilz*, *soleilz*), parce qu'il avait la

double fonction d'exprimer le mouillement et le second élément de la diphtongue *ei*.

57. **Tš**. — Le groupe *tš* est noté dans notre texte par *ch*; il n'existe qu'au commencement et dans le corps des mots. Il se prononce comme *tch* dans *tchèque*, *patchouli*, ou le *c* italien devant *e*, *i*; il a plus tard perdu son élément dental. Il provient de tout *c* initial ou médial appuyé suivi d'*a*, et d'*i* en hiatus précédé de *p* (*sache*). Dans *eschiver* il remonte à un *c* germanique suivi d'*i*; *marchis* s'est dit pour *marcis* sous l'influence de *marche*.

58. **Dž**. — Le groupe *dž* est noté dans notre texte par *g* devant *e*, *i*, par *j* devant *a*, *o*, *u*; il n'existe qu'au commencement et au milieu des mots. Il se prononce comme *dj* dans *djinn*, *Hedjaz*, ou l'italien *g* devant *e*, *i*; il a plus tard, comme *ts* et *tš*, perdu son élément dental. Il provient : de tout *j* latin initial (*gesir*, *ja*, *joer*, *jueënt*, *jut*, *jus*); de *d* initial suivi de *e*, *i* en hiatus (*jusque*, *jorn*); de l'*ĕ* d'ego devenue *ie* et placé en hiatus par la chute du *g* (*jo*); de *c* dans le suffixe -ico, -ica (*jugier*, *mençonge*); de *i* en hiatus précédé de *b* (*sage*), de *v*, de *m*, de *n* (*estrange*, mais la forme régulière serait *estraing*); de *g* initial ou appuyé précédant *e*, *i*, *a* (*gent*, *geste*, *Jofreit*, *larges*).

II. — FLEXION

59. La flexion comprend la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes.

60. Dans la déclinaison, le français du onzième siècle a conservé les nombres et les genres (sauf le neutre, presque perdu) du latin ; il n'a gardé que deux cas, le cas sujet répondant au nominatif, le cas régime répondant à l'accusatif. Encore les noms indéclinables sont-ils très nombreux.

61. Dans la conjugaison, le français du onzième siècle a perdu le passif (et le déponent), sauf le participe passé ; il a gardé les modes, sauf le supin ; il a gardé les temps, sauf le plus-que-parfait de l'indicatif (encore vivant dans la période précédente avec le sens de parfait), le futur antérieur, le futur de l'impératif, l'imparfait et le parfait du subjonctif, le passé de l'infinitif. Il a remplacé le futur par une formation nouvelle composée de l'infinitif et du présent indicatif d'*aveir* ; il a créé avec l'infinitif et l'imparfait d'*aveir* un temps nouveau, le conditionnel ou imparfait du futur. Il forme plusieurs temps de l'actif et le passif tout entier (sauf le participe) par des périphrases composées de différents temps d'*aveir* et *estre* et du participe passé, d'où la nécessité où il s'est trouvé de donner un participe passé à tous les verbes, même à ceux qui n'en avaient pas en latin.

I. DÉCLINAISON

1. Substantif.

62. Les substantifs masculins sont seuls (à une exception près) susceptibles d'avoir des cas. Tous le

noms masculins, sauf le cas indiqué au § 66, 1°, sont privés d'*s* au sujet pluriel et ont une *s* au régime pluriel.

63. Il n'y a en réalité qu'une déclinaison régulière.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Cas sujet.	murs, messages	mur, message
Cas régime.	mur, message	murs, messages

Cette déclinaison comprend : 1° tous les noms de la 2° déclinaison latine (sauf ceux dont le thème se termine en *s* ou *z*, voy. § 66) qui ont le nominatif en -us ; 2° les noms de la 3° déclinaison qui ont une *s* au nominatif singulier (*rei*) ; 3° les neutres (*cuer*) ; 4° les mots comme *lion*. On voit qu'elle consiste en ce que le sujet singulier et le régime pluriel ont une *s* qui manque au régime singulier et au sujet pluriel. Naturellement, l'addition de l'*s* se fait conformément à la phonétique générale : les labiales et palatales qui terminent le mot tombent devant l'*s* de flexion (*colp*, *chief*, *eschec*, *blanc*, — *cols*, *chiés*, *eschès*, *blans*) ; les dentales se combinent avec *s* pour donner *z* = *ts* (*grant*, *amét*, *fort*, *jorn*, — *granz*, *amez*, *forz*, *jorz*) ; l'*s* devient *z* après *l* et *n* mouillées (voy. § 56), etc.

64. Une variété de cette déclinaison est formée par des mots, tous terminés en *e*, qui, n'ayant pas en latin d'*s* au nominatif, n'en ont pas non plus en français au cas sujet. Ils appartiennent à la deuxième (*maistre*) ou à la troisième déclinaison (*arbre*, *pedre*) :

	SINGULIER.	PLURIEL.
Cas sujet.	fredre	fredre
Cas régime.	fredre	fredres

65. En dehors de cette déclinaison, un certain nombre de substantifs, qui sont tous des noms masculins (sauf un) de personnes, et qui appartiennent pour la plupart à la 3e déclinaison latine imparisyllabique, avançant aux autres cas l'accent du nominatif singulier, reproduisent en français cette particularité, en sorte que le sujet singulier et les autres cas sont parfois très différents. D'autres ne présentent pas de changement d'accent, mais offrent une différence produite par le nombre différent des consonnes qui suivent la voyelle tonique au nominatif ou à l'accusatif. Les mots de cette classe qui figurent dans notre texte sont les suivants (nous mettons entre crochets les formes qui ne sont pas dans le texte) :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Sans déplacement d'accent :			
om	ome	ome	omes
cons	conte	conte	contes
Avec déplacement d'accent :			
[abes]	[abéţ]	abéţ	abez
ber	baron	baron	barons
compaing	compaignon	compaignon	compaignons
empereḍre	enpereḍor	[empereḍor	empereḍors]
[enfes]	enfant	[enfant	enfanz]
fel	[felon]	felon	[felons]
niés	nevoţ	[nevoţ	nevoz]
sire	seignor	seignor	seignors

Il faut ajouter à ces mots un mot qui provient de la 2e déclinaison latine :

[prestre	proveiḍre	proveiḍre]	proveiḍres

et le seul nom féminin qui ait les deux cas :

[suer]	soror	[sorors	sorors]

Remarquons aussi que plusieurs noms propres germaniques présentent une flexion analogue : ils ont un *e* au sujet, et le régime, où l'accent se déplace, est en *on* : *Charle, Charlon* ; *Guénele, Guenelon* ; *Ive, Ivon* ; *Mile, Milon* ; *Naime, Naimon* ; *Ote, Oton* ; de même *Sanse, Sanson*.

66. Sont privés de cas à forme distincte, outre les noms féminins : 1° tous les noms dont le thème se termine par *s* (*vis*) et *z* (*esforz*) ; 2° les neutres en -us, devenus masculins, de la 3ᵉ déclinaison (*cors, piz*). Il faut toutefois remarquer que la forme unique de ces mots n'en fait pas moins d'ordinaire, à l'aide de l'article, fonction de cas sujet ou de cas régime. Ces noms n'ont d'ailleurs pas non plus de forme différente pour le pluriel et le singulier.

Les noms féminins forment leur pluriel par l'addition d'une *s*, que le singulier se termine par une voyelle (*chose, choses*) ou par une consonne (*flor, flors*) ; quand la consonne est un *t* ou un *ṭ*, le pluriel est en *z* (*mort, morz* ; *bontéṭ, bontez*).

2. Adjectif.

67. Les adjectifs (y compris les participes) se divisent en deux classes. La première comprend ceux dont le féminin se termine en *e* ; le masculin se décline comme *mur* ou *message*, le féminin comme *chose*.

MASCULIN.

	Singulier.		Pluriel.	
Cas sujet.	bons,	estranges	bon,	estrange
Cas régime.	bon,	estrange	bons,	estranges

FÉMININ.

Singulier.	Pluriel.
bone, estrange	bones, estranges

Une variété est constituée par les adjectifs dont le cas sujet masculin est terminé en *e*; ils se déclinent au masc. comme *fredre* :

	Singulier.	Pluriel.
Cas sujet.	altre	altre
Cas régime.	altre	altres

A cette classe appartiennent : 1° tous les adjectifs et participes latins en -us, -a, et en -er, -ra; 2° plusieurs adjectifs en -is, -is, qui ont reçu de bonne heure, par substitution de suffixe ou autrement, un féminin en *e* : *corteis*, *corteise*. Sur *dolent*, voy. au Glossaire.

68. La deuxième classe comprend les adjectifs dont le féminin n'a pas d'*e*; le masculin se décline alors comme *murs*, le féminin comme *flor*.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
Cas sujet.	granz	grant	grant	granz
Cas régime.	grant	granz	grant	granz

A cette classe appartiennent régulièrement tous les adjectifs uniformes du latin; mais il faut remarquer

que : 1° quelques-uns (voyez ci-dessus) ont pris dès les plus anciens temps un féminin en *e*; 2° les autres le prennent quelquefois dès le onzième siècle : nous trouvons *verte* dans nos extraits, et ailleurs dans le poème *grande*. On sait que cette forme du féminin devait se généraliser.

GRADATION

69. Le comparatif s'exprime normalement par *plus* avec le positif; mais quelques comparatifs formels se sont maintenus. Voici ceux qui se trouvent dans notre texte, avec leur déclinaison (le féminin est pareil au cas régime du masculin) :

Bon :	[mieldre], meillor; [meillor, meillors].
Magnus lat. :	[maire], maior; [maior, maiors].
Grant :	[graindre], graignor; [graignor, graignors].

Sire est proprement un comparatif qui est devenu substantif. *Halçor* est un comparatif sans cas sujet et qui a perdu le sens comparatif.

Il n'y a pas en réalité de superlatif de forme. *Pesme* n'a plus le sens de superlatif; *haltisme*, *saintisme* ne l'ont guère non plus et sont des mots savants.

NEUTRE

70. Le trait le plus remarquable de la déclinaison de l'adjectif est la conservation du neutre singulier, mais seulement dans un emploi particulier (voy. § 105). Le neutre est pareil au masculin, mais il emploie la

forme du cas régime pour la fonction du cas sujet. Nous trouvons, dans notre texte: *bel*, *veir*, *dit*, *fait*, *escrit*. — Il existe quelques comparatifs neutres à forme spéciale, dont deux se sont maintenus jusqu'à nos jours : *mielz, pis*; *mielz* seul est dans nos extraits. On peut ranger dans la même catégorie *meins*, bien que minus fût déjà devenu adverbe en latin.

3. Noms de nombre.

71. *Uns*, *un*; *un*, *uns*; *une*, *unes* (le fém. *does* n'est pas de la langue du *Roland*). *Trei*, *treis*. Les autres sont indéclinables.

4. Article.

72. Le français a tiré du pronom démonstratif une partie du discours que ne connaissait pas le latin classique, l'article défini (l'article indéfini est un adjectif ordinaire). Il présente dans le *Roland* la déclinaison suivante (le masculin seul ayant des cas) :

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	li	li		
Cas régime.	lo	les	la	les

Sur l'élision et l'enclise des voyelles de ces formes, voy. § 133, 134.

5. Pronom personnel.

73. La déclinaison des pronoms des trois personnes

est caractérisée par le fait que le cas régime singulier a deux formes, l'une faible, l'autre forte; leur fonction regarde la syntaxe. Voici quelle est dans notre texte la déclinaison de ces pronoms; pour la 3e personne on ne donne ici que la forme réfléchie :

	1re PERSONNE.		2e PERSONNE.		3e PERSONNE.
	Singul.	*Plur.*	*Singul.*	*Plur.*	
Cas sujet.	jo	nos	tu	vos	
Cas régime.	mei, me	nos	tei, te	vos	sei, se

La 3e personne non réfléchie présente des traits particuliers. Elle a un masculin et un féminin, et elle possède un datif-génitif à côté du cas régime ordinaire. Elle se décline ainsi :

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	il	il	ele	eles
Datif-génitif.	lui, li	lor	lui, li	lor
Accusatif.	lui, lo	els, les	li, la	eles, les

Sur l'élision et l'enclise des voyelles des pronoms, voy. §§ 133, 134.

6. Pronoms possessifs.

74. Ils ont une double forme, forte et faible (c'est-à-dire accentuée et atone), à tous les cas.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
		1re *personne.*		
Cas sujet.	mes, miens	mi, mien		
Cas régime.	mon, mien	mes, miens	ma, meie	mes, meies

2ᵉ *personne.*

Cas sujet.	tes, tuens	tui, tuen		
Cas régime.	ton, tuen	tes, tuens	ta, toe	tes, toes

3ᵉ *personne.*

Cas sujet.	ses, suens	sui, suen		
Cas régime.	son, suen	ses, suens	sa, soe	ses, soes

POSSESSIF DE LA PLURALITÉ.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
		1ʳᵉ *personne.*		
Cas sujet.	nostre	nostre, nost		
Cas régime.	nostre	nostres, noz	nostre	nostres, noz
		2ᵉ *personne.*		
Cas sujet.	vostre	vostre, vost		
Cas régime.	vostre	vostres, voz	vostre	vostres, voz

La 3ᵉ personne est *lor* pour tous les genres, nombres et cas.

7. Pronom démonstratif.

75. Il y en a deux, *icest* et *icel*, qui ont aussi la forme abrégée *cest* et *cel.* Leur déclinaison ressemble beaucoup à celle du pronom personnel de la 3ᵉ personne.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	icist, icil	icist, icil	iceste, icele	
Datif-gén.	icestui, icelui	—	icesti, iceli	
Cas régime.	icel, icest	icez, icels	icele	icestes, iceles

Il existe un démonstratif neutre, *iço*, abrégé d'ordinaire en *ço*, qui sert à exprimer une idée générale indéfinie (cf. § 70).

8. Pronom relatif.

76. Il n'y a ni genres ni nombres.

Cas sujet.	qui
Datif-génitif.	cui
Accusatif.	cui, que

Il y a un neutre, *quei*, devant les voyelles *queiḍ*.

On emploie aussi à l'expression du relatif le pronom composé *lo quel*, où *quel* est décliné comme *grant*.

9. Pronom interrogatif.

77. *Qui*, dat.-gén. *cui*, acc. *cui*, *que* pour le masculin et le féminin; *queiḍ*, *quei*, pour le neutre indéfini.

2. CONJUGAISON

1. Personnes.

78. Toutes les 1res personnes du singulier se terminent par une consonne ou par une voyelle ou diphtongue accentuée; il n'y a d'*e* que quand l'euphonie l'exige; il n'y a pas d'*s* si elle n'est pas étymologique.

79. Toutes les 2es personnes du singulier se terminent par *s*, ou *z* quand la consonne du thème (aux conjugaisons autres que la première) est une dentale.

80. Toutes les 3es pers. du singulier se terminent par *t* quand la voyelle précédente n'est pas un *a* (sauf quelques dérogations motivées par l'euphonie), par

t quand la voyelle précédente est un *a*, qui devient *e* (sauf à l'imparfait et à quelques subjonctifs où cet *e* est tombé et où l'on a *t*). Sur la chute de ce *t*, voy. § 46.

81. Toutes les 1[res] pers. pl. du prés. ind. (sauf *esmes*, *somes*, *dimes*, *faimes*), du présent du subj. (sauf des subj. qui contiennent un *j*) et du parf. du subjonctif se terminent par *-ons* (terminaison empruntée à s u m u s), celles de l'imparf. et des subjonctifs qui contiennent un *j* par *-iens*, celles du parf. par *-mes*.

82. Toutes les 2[es] pers. pl. du prés. (sauf *estes*, *dites*, *faites*) et celles de l'imparf. du subj. se terminent par *-ez* (ou *-iez* dans les verbes de la 1[re] conjugaison qui ont l'inf. en *-ier*); celles de l'imparfait par *-iiez*, celles du parfait par *-tes*.

83. Toutes les 3[es] personnes pl. du présent (sauf *font*, *ont*, *sont*, *vont*), du parfait et de l'imparfait se terminent par *-ent*, celles du futur par *-ont* (sauf *ierent*).

2. Temps.

84. Tous les futurs (sauf *ier*) se composent de l'infinitif du verbe suivi du présent du verbe *aveir*; seulement on a *-ons*, *-ez* au lieu d'*avons*, *avez*). Tous les conditionnels se composent du futur et de l'imparfait du verbe *aveir*, avec suppression de la syllabe *av-*. La combinaison de l'infinitif avec ces terminaisons donne lieu à divers accidents phonétiques.

85. Le parfait du subjonctif, qui répond comme forme au plus-que-parfait latin, se forme de la 2e personne du parfait indicatif, en ajoutant *-se*, *-ses*, *-t*, *-sons*, *-sez*, *-sent*. Il est donc inutile de le comprendre dans les paradigmes. Il faut seulement remarquer que dans la 1re conj. l'*a* se change en *i* aux deux 1res pers. du plur. (*amissons*, *amissez*).

3. Mode

86. Tous les participes présents et gérondifs se terminent en *-ant*.

4. Paradigmes.

87. Il n'y a que deux conjugaisons régulières, la première en *-er*, la seconde en *-ir*. Voici le paradigme de la première; les temps composés avec *aveir* et *estre* et le participe passé n'y sont naturellement pas compris, non plus que le futur, le conditionnel et le parfait du subjonctif (voy. § 85).

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Infin. : apeler. *Part. pass. et gér.* : apelant.
Part. passé : apeléṭ, apeléḍe.

INDICATIF

		Présent.	*Imparfait.*	*Parfai*
Singulier.	1.	apel	apeloe	apelai
—	2.	apeles	apeloes	apelas
—	3.	apeleṭ	apelout	apelaṭ
Pluriel.	4.	apelons	apeliiens	apelames
—	5.	apelez	apeliiez	apelastes
—	6.	apelent	apeloent	apelerent

		IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT.
Singulier.	1.	—	apel
—	2.	apele	apels
—	3.	—	apelt
Pluriel.	4.	apelons	apelons
—	5.	apelez	apelez
—	6.	—	apelent

Ainsi se conjuguent : 1° tous les verbes remontant à des verbes latins en -are; 2° la plupart des verbes créés par dérivation; 3° les verbes tirés de verbes germaniques en -an.

REMARQUES

88. A la 1re personne du présent indicatif et subjonctif les verbes dont le thème se termine par une douce la durcissent : *adober*, *adop*; *arguḍer*, *arguṭ*; *criḍer*, *criṭ*; *cuidier*, *cuit*; *gaber*, *gap*; *laver*, *lef*; *lever*, *lief*; *loḍer*, *loṭ*; *mander*, *mant*, etc. Quand le thème du verbe se termine par un groupe formé de muette + *r*, l'euphonie exige l'intercalation d'un *e* à la finale de la 1re personne du présent de l'indicatif et des trois pers. du sing. du présent du subjonctif. Ainsi se conjuguent dans notre texte : *entrer* (*entre*, *entreṭ*), *livrer* (*livre*, *livreṭ*), *remembrer* (*remembre*, *remembreṭ*), *sembler* (*semble*, *sembleṭ*), *torbler* (*torble*, *torbleṭ*). Plusieurs verbes, dont le thème se termine par *ç*, *ch* appuyés, paraissent n'avoir pris cet *e* d'appui que postérieurement au *Roland* (*cerchier*, *chevalchier*, *colchier*, etc.). Il a fini par s'introduire dans tous les verbes de la 1re conjugaison.

89. Devant le *t* de flexion de la 3e personne du sin-

gulier du subjonctif présent, les dentales du thème tombent (*lot*, *port*), le *ch* et le *c* se changent en *z* (*chevalzt*, *colzt*, *lazt*), le mouillement de l'*l* et de l'*ñ* se perd (*desmalt*, *enseint*).

90. Les verbes dont le thème se termine en *r* ou en *n* suppriment au futur l'*e* de l'infinitif: *jurrai*, *demorrai*, *plorrai*, *donrai* (mais *tornerai*).

91. Les verbes dont l'infinitif se termine en -iare, -care, -gare, -zare, ou en *t*, *d* précédés d'une palatale, ont *-ier*, *-iét*, *-iez* à la place de *-er*, *-ét*, *-ez* (*colchier*, *colchiét*, *colchiez*, en regard d'*apeler*, *apelét*, *apelez*). Voici la liste, ordonnée d'après la cause de la modification de l'*a*, des verbes de ce genre qui figurent dans nos extraits : -iare : *agregier*, *angoissier*, *comencier*, *croisier*, *depecier*, *drecier*, *embracier*, *enchalcier*, *engraignier*, *esgraignier*, *froissier*, *lacier*, *percier*, *preisier*, *repaidrier* (et les verbes d'origine germanique *blecier*, *enrengier*); -care et -gare non appuyés : *empleier*, *chastiier*, *leier* (et le germ. *esmaier*); -care et -gare appuyés : *brochier*, *cerchier*, *chevalchier*, *colchier*, *marchier*, *jugier*, *mangier*, *targier*, *vengier*; -zare : *otreier*, *flambeier*, *palmeier*, *peceier*, *esbaneier*; dentale précédée de palatale : *aidier*, *cuidier*, *espleitier* (et le germ. *guaitier*; *geter* fait exception); — *s* précédée de palatale : *laissier*; — *l* précédée de palatale : *desmaillier*; — *n* précédée de palatale : *deignier*, *seignier*.

92. L'accent étant, dans cette conjugaison, tantôt sur le thème et tantôt sur la terminaison, il en résulte



que la voyelle du thème est, en certains cas, diversement traitée suivant qu'elle a ou n'a pas l'accent. Voici les verbes de notre texte où ce phénomène se présente, rangés d'après les diverses modifications de la voyelle. Nous prenons l'infinitif comme type des formes accentuées sur la terminaison, la 3ᵉ personne du singulier de l'indicatif présent comme type des formes accentuées sur le thème (singulier et 3ᵉ personne du pluriel de l'indicatif présent, singulier de l'impératif, singulier et 3ᵉ personne du pluriel du subjonctif présent).

Voyelle tombant ou persistant : *aidier*, *aiuḍeṭ* ; *mangier*, *manjueṭ* (pour *mandueṭ*) ; *parler*, *parolcṭ* ; *percier*, *pertuiseṭ*.

a, *é* : *laver*, *léveṭ*.

a, *ai* (devant les nasales) : *amer*, *aimeṭ* ; *clamer*, *claimeṭ*.

e, *ie* : *agregier*, *agrieget* ; *lever*, *lieveṭ* (de même *jeter*, *gieteṭ*).

e, *ei* : *peser*, *peiseṭ* ; *mener*, *meineṭ* ; *pener*, *peineṭ*.

ei, *i* : *preier*, *prieṭ* ; *preisier*, *priseṭ*.

o, *ue* : *rover*, *rueveṭ* ; *trover*, *trueveṭ* ; *joer*, *jueënt*

o, *ou* : *demorer*, *demoureṭ* ; *plorer*, *ploureṭ* (la différence entre *o* et *ou* est effacée dans le *Roland*, voy. § 25).

93. Quelques verbes qui ont l'infinitif en *-er* présentent des irrégularités. Ce sont, dans notre texte : *aler* (qui emprunte plusieurs de ses formes à vadere et ire), *doner*, *ester*. On trouvera au glossaire les formes qui figurent dans le texte.

TRAITS COMMUNS AUX AUTRES VERBES

94. Tous les verbes autres que ceux de la 1re conjugaison ont quelques traits communs. La 3e personne du singulier se termine par un *t* qui n'est jamais précédé d'*e* (excepté par euphonie, et alors il se change en *ṭ* et tombe plus tard) ; le subjonctif présent a toujours *e* au singulier ; l'imparfait est en *-eie*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

95. La 2e conjugaison régulière a l'inf. en *ir* ; elle est appelée inchoative, parce qu'au présent et à l'imparfait elle fait suivre le thème de la syllabe *-is*, *-iss-*, répondant à la syllabe latine -isc- qui servait à former des verbes inchoatifs.

Inf. traḍir. *Part. prés. et gér.* traḍissant. *Part. passé* traḍiṭ.

		Indic. pres.			
Singulier.	1.	traḍis	Pluriel.	4.	traḍissons
—	2.	traḍis	—	5.	traḍissez
—	3.	traḍist	—	6.	traḍissent
		Imparfait.			
—	1.	traḍisseie	—	4.	traḍissiiens
—	2.	traḍisseies	—	5.	traḍissiiez
—	3.	traḍisseit	—	6.	traḍisseient
		Parfait.			
—	1.	traḍi	—	4.	traḍimes
—	2.	traḍis	—	5.	traḍistes
—	3.	traḍiṭ	—	6.	traḍirent
		Subj. prés.			
—	1.	traḍisse	—	4.	traḍissons
—	2.	traḍissos	—	5.	traḍissez
—	3.	traḍisseṭ	—	6.	traḍissent
		Impératif.			
—	1.	»	—	4.	traḍissons
—	2.	traḍis	—	5.	traḍissez
—	3.	»	—	6.	»

Ainsi se conjuguent quelques verbes en *-ir* remontant à des verbes latins en -ire, soit déjà tels en latin classique (*fenir*, *nodrir*, *sortir*), soit devenus tels en latin vulgaire (*florir*, *tradir*); 2° des verbes dérivés d'adjectifs (*cherir*); 3° des verbes tirés de verbes germaniques en -jan (*escremir*, *guarir*, *honir*, *saisir*). Il faut noter que ces verbes ont parfois aux formes faibles du parfait (2, 4, 5) les terminaisons *-esis*, *-esimes*, *-esistes*, empruntées aux parfaits comme *quis*, *quesis*, etc. (voy. § 96); ainsi dans notre texte *guaresis*.

AUTRES VERBES

96. En dehors de ces deux conjugaisons, il n'y a de paradigmes applicables qu'à des groupes qui comprennent un nombre de verbes restreint. On classe les verbes qui suivent en groupes d'après leur parfait : le parfait peut être fort, c'est-à-dire garder aux 3 personnes du singulier et à la 3° personne du pluriel l'accent sur la voyelle du thème (*vit*, *dist*, *out*), ou faible, c'est-à-dire avoir l'accent sur la terminaison (*sentiṭ*, *valuṭ*, *tendiéṭ*); un même verbe a quelquefois plusieurs parfaits et plusieurs participes passés. Les parfaits forts ont aux formes faibles la consonne du thème verbal (*veḍis*, *volus*, *tenis*) ou l's du parfait (*fesis*, *desis*, *quesis*); ceux en *-ut* n'ont pas de consonne (*ploüs*, *creüs*). A la 3° pers. plur. la term. *-rent* appelle parfois une consonne intercalaire (*t*, *d*) entre elle et la consonne du thème (*vindrent*, *distrent*;

dans *firent* l's est tombée devant *-rent*). Voici une liste de ceux de ces verbes qui sont contenus dans notre texte ; ils peuvent être divisés d'après leur infinitif en *-ir*, *-eir*, *-re*, et subdivisés d'après leurs parfaits (les parfaits sont mis, dans cette liste, à la 3e personne du singulier). On trouvera au glossaire toutes les formes qu'ils présentent dans le texte. Nous indiquons ici le participe passé entre parenthèses.

Inf. en -ir.

97. Parfait faible en *iṭ* : *(re)coillir* (*-eit*), *costoḍir* (*-iṭ*), *covrir* (*covert*), *croissir* (*-uṭ*), *faillir* (*-iṭ*), *eissir* (*-uṭ*), *ferir* (*-uṭ*), *(en)fodir* (*-iṭ*), *fuïr* (*-iṭ*), *mentir* (*-iṭ*), *odir* (*-iṭ*), *ofrir* (*ofert*), *ovrir* (*overt*), *partir* (*-iṭ*), *saillir* (*-iṭ*), *sentir* (*-iṭ*), *servir* (*-iṭ*), *sofrir* (*sofert*), *vestir* (*-iṭ*, *-uṭ*).

Parfait fort en *-st* : *luisir*, *luist* (*lui*).

Parfait fort par changement de voyelle : *tenir*, *tint* (*tenuṭ*) ; *venir*, *vint* (*venuṭ*) ; *plaisir*, *plout* (*ploüt*) ; *taisir*, *tout* (*toüt*) ; *gesir*, *jout* (*geüt*).

Ces verbes proviennent de verbes latins en -ire et ĕre ; *tenir* est assimilé à *venir* ; sur *plaisir*, *taisir*, voy. § 18. Sur *ofrir*, *sofrir*, voy. le Glossaire.

Inf. en eir.

98. Parfait faible en *-iéṭ* : *cheḍeir*, *cheḍiéṭ* (*chedeit*).

Parfait faible en *-ut* : *valeir*, *valuṭ* (*-uṭ*).

Parfait fort en *-st* : *sedeir*, *sist* (*sis*) ; *maneir*, *mest* (*mes*).

Parfait fort en *-ut* : *aveir*, *out* (*oüṭ*); *deveir*, *deut* (*deüṭ*); *estǫveir*, *estout* (*estoüṭ*); *poḍeir*, *pout* (*poḍuṭ*); *saveir*, *sout* (*soüṭ*).

Parfait fort par changement de voyelle : *veḍeir*, *vit* (*veḍuṭ*); *voleir*, *volt* (*voluṭ*; le changement de voyelle consiste ici en ce que l'*ŏ* ne se diphtongue pas dans *volt* comme il le fait dans *vuelt*).

Ces verbes proviennent de verbes latins en -ēre; quelques-uns (*cheḍeir*, *saveir*) avaient -ĕre en latin classique ; *voleir*, *poḍeir* viennent de volēre, potēre pour velle, posse.

Inf. en -re.

99. Parfait faible en *-iéṭ*: *batre*, *batiéṭ* (*-uṭ*) ; *creiḍre*, *crediéṭ* (*-uṭ*) ; et de même *descendre* (*-uṭ*), *fendre* (*-uṭ*), *perdre* (*-uṭ*), *rendre* (*-uṭ*), *respondre* (*-uṭ*), *tendre* (*-uṭ*), *rompre* (*-uṭ*), *sivre* (*seüṭ*); *veintre*, *venquiéṭ* (*vencuṭ*) ; *vivre*, *vesquiéṭ* (*vescuṭ*). Cette forme de parfait remonte à dĕdit; on refit sur ce mot, et avec l'accent sur la pénultième, les parfaits crededit, descendedit, findedit, perdedit, reddedit, respondedit, tendedit, pour credidit, etc., et on tira de *crediéṭ*, etc., un suffixe de parfait en *-iéṭ* qu'on appliqua à des verbes qui n'avaient pas de parfait en latin (*sivre*) ou dont le parfait différait trop du reste du verbe (*rompre*, *veintre*) ou au contraire ne se distinguait pas assez du présent (*batre*). Tous ces parfaits ont disparu; déjà dans le *Roland* on trouve à côté

d'eux les parfaits faibles en *-iṭ*, qui les ont supplantés.

Parfait faible en *-uṭ* : *corre, coruṭ* (*-uṭ*) ; *toldre, toluṭ* (*tolt* et *toluṭ*).

Parfait fort en *-uṭ : conoistre, conout* (*conoüṭ*) ; *creistre, creut* (*creüṭ*) ; *perceivre, perceut* (*perceüṭ*) ; *receivre, receut* (*receüṭ*).

Parfait fort en *-st* : *ceindre, ceinst* (*ceint*) ; *destruire, destruist* (*destruit*) ; *dire, dist* (*dit*) ; *empeindre, empeinst* (*empeint*) ; *escrivre, escrist* (*escrit*) ; *faire, fist* (*fait*) ; *feindre, feinst* (*feint*) ; *fraindre, frainst* (*frait*) ; *joindre, joinst* (*joint*) ; *metre, mist* (*mis*) ; *ocire, ocist* (*ocis*) ; *plaindre, plainst* (*plaint*) ; *poindre, poinst* (*point*) ; *prendre, prist* (*pris*) ; *querre, quist* (*quis*) ; *riḍre, rist* (*ris*) ; *traire, traist* (*trait*). Tous ces verbes ont des participes forts. *Assoldre, assolst*, fait *assols* et *assoluṭ*.

Le verbe *estre* a un parfait, *fui*, tiré d'un autre thème, et un participe passé, *estéṭ*, emprunté à *ester* ; à côté d'un imparfait étymologique, *ere*, il possède un imparfait analogique de formation nouvelle, *esteie* ; à côté d'un futur étymologique, *ier*, il possède deux futurs de formation nouvelle, *serai* et *estrai*

Ces verbes proviennent de verbes latins en -ĕre ; quelques-uns, de verbes qui avaient -ēre en latin classique : *rire, respondre* (*luire, plaire, taire* sont des formes postérieures, créées sur l'analogie de *faire, traire*, pour *luisir*, etc.) ; *estre* est le latin vulgaire essĕre pour esse.



REMARQUES

100. Les verbes autres que ceux de la première conjugaison donnent lieu à des remarques analogues à celles qui ont été faites sur la première. A la première personne du présent, les verbes dont le thème se termine par une douce la durcissent : *descent*, *fent*, *pert*, etc. — Les diverses modifications phonétiques qui résultent pour les consonnes du thème de leurs différentes combinaisons avec la terminaison ne peuvent être étudiées ici. Notons seulement que les groupes *fr*, *vr*, les seuls qui se trouvent à cette place, amènent l'addition d'un *e* au singulier du présent : *uevre*, *uefre*, *suefre*.

101. Dans les verbes en *-ir* non inchoatifs, l'*i* de l'infinitif se retrouve au futur après un *t* ou un *v* appuyés (*mentirai*, *partirai*, *sentirai*, *vestirai*, *servirai*) ; autrement il tombe. Les verbes *ofrir*, *sofrir*, *ovrir*, *covrir*, font *oferrai*, *soferrai*, *overrai*, *coverrai*. Dans les verbes en *-eir* ou *-re* il n'y a pas d'*e* au futur avant l'*r*.

102. Le fait d'avoir ou de n'avoir pas l'accent modifie comme dans la première conjugaison la voyelle du thème ; ici le français moderne a généralement conservé cette alternance, qu'il a fait disparaître dans la première conjugaison. Voici les cas de ce genre qu'offre notre texte.

a, *é* : *savons*, *sét*.

e, ié : cheḍons, chiét ; ferons, fiert ; querons, quiert ; seḍons, siét ; tenons, tient ; venons, vient.

e, ei : devons, deit ; recevons, receit ; veḍons, veit.

e, i : gesons, gist ; sevons, siut.

o, ue : covrons, cuevreṭ ; dolons, duelt ; estoveir, estuet ; fodir, fuet ; morons, muert ; ofrons, uefreṭ ; podons, puet ; voleir, vuelt ; par analogie, *sofrons, suefreṭ.*

III. — SYNTAXE

1. SYNTAXE DU NOM

Fonctions des cas.

103. Le cas sujet fait fonction de nominatif et de vocatif.

104. Le cas régime fait fonction d'accusatif ; il sert de régime à toutes les prépositions. Il s'emploie en outre, mais uniquement pour les noms de personne :

1° Avec la fonction du génitif, seulement pour un nom de personne au singulier :

li rei gonfanoniers 11
la terre lor seignor 35
L'enseigne Charle 245
Lo corn Roḍlant 371
al Dieu juḍise 334
lo grant orgueil Roḍlant 376
el servise Charlon 507
li niés Charle 546
Un dent saint Pieḍre e del sanc saint Basilie 615
Del vestement i aṭ sainte Marie 617
Les cols Roḍlant 688
de part Dieu 768
li filz sainte Marie 749

Déjà d'ailleurs on trouve, même dans ces conditions, le génitif exprimé par *de* :

la mort de Rodlant 278
L'aneme del conte 667

ou, avec le sens d'appartenance, par *ad* :

filz al riche duc Rainier 472

2° Avec la fonction du datif pour un nom de personne au singulier et quelquefois même au pluriel :

Icist feront noz Franceis grant iror 86
Ne placet Dieu 128, 140
si preiez Dieu mercit 199, 654
vos ressemblez enfant 375
Rodlant saisist e son cors e ses armes 545
Rodlant tirat la barbe 548
Dieu porofrit lo guant 635
Li reis comandet Tiedbalt e Geboïn 781

Mais on trouve déjà souvent, même dans ces conditions, le datif exprimé par *ad* :

Ui te comant al glorios del ciel 518
sin donrat a Rodlant 490
Qu'il te donast ad un conte chataigne 588
Son destre guant a Dieu en porofrit 660

Adjectif neutre.

105. Le neutre singulier, perdu dans les substantifs, s'est conservé dans les adjectifs et participes (voy. § 70), mais seulement quand l'adjectif ou le participe se rapporte à un sujet impersonnel, exprimé

(*ço*, *il*) ou non exprimé. On reconnaît le neutre en ce qu'au nominatif il n'a pas la marque du cas sujet :

por ço que plus bel seit 67
que ço seit dit 129
Mal seit del cuer 173
Il est escrit 283
lor est avenuṭ bien 285
de bataille est neient 373
Il nen est dreit 618

Il faut rattacher à ce neutre l'emploi de plusieurs adjectifs (*bel*, *estreit*, *dreit*, etc.) comme adverbes; *mielz* et *pis* sont aussi des comparatifs neutres, comme on le voit clairement par des exemples comme :

si est il assez mielz 345.

Le neutre est encore à reconnaître dans les locutions *par mi* (*par mi la boche* 366), *en som* (*en som un tertre* 532).

Pronoms personnels et démonstratifs.

106. Les pronoms personnels sujets ne sont en général pas exprimés devant les verbes; ils le sont d'ordinaire quand la proposition commencerait sans cela par un verbe ou un pronom personnel au régime :

jo ai paiens veḍuz 100
jo fereie que fols 118
Jo l'ai laissiéṭ en une marche estrange 55
Jol vos plevis 124, 127, etc.

D'ailleurs, même en dehors de ce cas, le pronom personnel sujet est déjà quelquefois exprimé :

Or veit il bien d'Espaigne lo regnéṭ 93
Sol les eschieres ne puet il aconter 97
que jo seie cornant 130, etc.

Le pronom personnel neutre (indéfini) n'est ordinairement pas exprimé :

En la citeṭ nen aṭ remés paien 6
La ou cist furent des altres i out bien,
De cels de France i aṭ quinze miliers 16-17
Donc lor remembreṭ des fiez e des onors 36
Pitiéṭ l'en prent 41, etc.

On trouve cependant déjà *il*, qui est en réalité le sujet masculin, mais qui fait fonction de sujet neutre :

Il est escrit 283
Il nen est dreit 618
si est il assez mielz 345

On peut en dire autant du démonstratif neutre *ço*, qui, dans des propositions simples, n'est souvent pas exprimé :

por ço que plus bel seit 67
ja semblast grant mençonge 363.

Mais on le trouve aussi exprimé :

Çost grant merveille 377.

Pronom relatif.

107. *Cui* ne se trouve dans nos extraits (404, 415) qu'avec la fonction de datif interrogatif; dans d'autres parties du poème on le trouve faisant fonction de génitif et d'accusatif relatif.

Article.

108. L'article défini n'est ordinairement pas exprimé :

1° Devant les noms de peuples (ou semblables) au pluriel, comme *Franc*, *Franceis*, *Sarrazin*, *Ongre*, *Bolgre*, *paien*, *crestiien*, etc. (cependant *as Franceis* 101, *les Sarrazins* 149, *li Franceis* 257, 410, *li Saisne* 754);

2° Devant les noms de pays, comme *France*, *Espaigne*, *Moriënne*, etc.;

3° Devant certains noms qui ont un caractère marqué d'unité : *Dieu*, *soleil* 585, *ciel* 717 (mais *lo ciel* 610).

L'article peut manquer devant les noms de dignité suivis du nom propre : *dus Naime* 388, 735 ; mais le plus souvent il est exprimé : *li cons Rodlanz*, *li emperedre Charles*. Il ne l'est jamais devant le qualificatif *saint*. Sur la formule *li rei gonfanoniers*, voy. la note du v. 11.

109. L'article indéfini *un* manque le plus souvent (4, 6, 50, 70, 77, etc.); il est cependant déjà souvent exprimé (voy. *Un* au glossaire). — Le *de* partitif et les combinaisons *del*, *de la*, *des* au même sens ne se trouvent encore qu'en germe.

110. Le démonstratif *cil* a souvent la valeur d'un article. En revanche, dans *la lor*, *les lor*, l'article a conservé sa valeur originaire de pronom démonstratif.

2. SYNTAXE DU VERBE

Rection des verbes.

111. Les verbes *clamer*, *escrider* sont transitifs. — *Ressurrexis* 656, au sens de *ressuscitas*, est un mot

tout latin mal appliqué. — *Cels qu'ils ont morz* 282 signifie « ceux qu'ils ont tués »; cet emploi actif est restreint au participe passé de *morir.*

Aidier, *preier* gouvernent le datif.

Des verbes neutres exprimant un état peuvent prendre la forme réfléchie : *se gesir* 645. — Les gérondifs *rompant*, *ajostant* ont le sens réfléchi.

Emploi des modes.

112. L'infinitif se prend substantivement avec une grande liberté et reçoit alors les marques de la déclinaison : *li corners, del repaiḍrier.*

L'infinitif avec *ne* peut s'employer au sens d'impératif négatif : *ne dire tel oltrage* 172, *nel dire ja* 179.

113. Le gérondif s'emploie seul comme en latin : *s'en torneṭ chancelant* 492, *il est morz conquerant* 633, *i est alez corant* 627. Avec le présent ou l'imparfait du verbe *estre*, il exprime un présent ou un imparfait prolongé : *qui est passant* 116, 126, 302, 369, *que jo seie cornant* 130, *li temples est rompant* 327, *se ne fust combatant* 372. Le même sens, à peu de chose près, est exprimé par la combinaison du gérondif avec le présent d'*aler* : *vont les oz ajostant* 235, *vait tote jor cornant* 378, *por qu'alez arestant?* 381 (cet exemple montre bien que, dans cette combinaison, le verbe *aler* a complètement déposé son sens propre) ; la combinaison avec *aler* est surtout employée quand le gérondif a un régime : *son espiéṭ vait pat*



meiant 221, *vait la more tornant* 222, *lo vait sevant* 226, *alez lo pas tenant* 231, *vont lor martirie querant* 232, *lo vait molt angoissant* 498. — Le gérondif s'emploie aussi avec *en* et *a*, souvent avec le sens d'un substantif : *se mist en estant* 491, *al lor vivant* 306, *a mon vivant* 576.

114. Le participe présent est un véritable adjectif verbal, qui ne peut avoir de régime direct, et qualifie toujours un substantif, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre : *vivant* 129, *corant* 220, 489, *coranz* 406, *avenanz* 220, *ridant* 225, *vaillant* 234, *pesant* 253, *conquerantment* 680.

115. Le participe passé, dans les temps périphrastiques qu'il forme avec *aveir*, s'accorde généralement avec son régime direct; on le trouve cependant aussi sous la forme invariable, c'est-à-dire neutre : *li a ses granz plaies leiét* 435.

Emploi des temps.

116. Le présent historique est employé concurremment avec le parfait simple et le parfait périphrastique; on les mêle sans scrupule et souvent dans la même phrase (voy. notamment les v. 87-88, 202-204, 446-451). Sur le futur antérieur, voy. la note du v. 620.

117. Le conditionnel (imparfait du futur de l'indicatif) s'emploie toujours pour désigner une action prévue ou supposée dans l'avenir (v. 118, 119, 215 343, 403, 677, 680).

118. Le parfait du subjonctif, outre son sens ordinaire, a celui de conditionnel passé, que nous rendons aujourd'hui par le conditionnel antérieur ou, après *si*, par le plus-que-parfait :

> O pris o morz i fust li reis Marsilies 331
> Sem credissez 329
> n'i oüssons domage 317;

mais souvent aussi il n'a que le sens du conditionnel ou de l'imparfait avec *se* (v. 363, 372, 402). — Dans *fust i li reis* 167 on remarque l'ellipse archaïque de *se*.

3. PHRASES COMPOSÉES

119. Le trait le plus caractéristique de la syntaxe du *Roland* est l'omission fréquente de *que* ou *qui* entre la proposition principale et les propositions subordonnées. Tous les cas d'omission de ce genre ont été relevés dans les notes.

4. ORDRE DES MOTS

120. L'ordre des mots dans le français du onzième siècle, sans être aussi libre qu'en latin classique, est beaucoup plus libre qu'en français moderne, et l'ordre normal n'est pas le même. Il n'est pas possible d'aborder ici l'étude délicate et complexe de cette partie de la grammaire. Nous nous bornerons à remarquer que le français a passé par un état intermédiaire entre la construction du latin vulgaire, qui ressemblait beaucoup à celle du latin archaïque, et

celle du français moderne; dans cette construction primitive, le complément précédait le nom (*la Dieu mercit*, *li rei gonfanoniers*), l'adjectif qualificatif précédait le substantif qualifié (comparez les adverbes en *ment*), le régime direct ou indirect précédait le verbe, le verbe précédait le sujet à moins que le sujet ne fût un pronom personnel exprimé. Tous ces traits subsistent, quoique déjà mélangés d'autres, dans le *Roland*. Notons surtout que, quand la proposition commence par un adverbe ou un complément circonstanciel, le verbe précède nécessairement le sujet et l'un et l'autre précèdent le régime :

Por son seignor deit om sofrir granz mals 183
Or veit il bien d'Espaigne lo regnét 92.

IV. — LEXIQUE

121. On trouvera au glossaire le relevé de tous les mots qui figurent dans nos extraits, avec leur étymologie autant qu'elle est connue. L'étude des éléments lexicologiques du français du onzième siècle ne saurait être abordée ici; nous nous bornerons à quelques remarques sommaires, en laissant complètement de côté la partie la plus intéressante et aussi la plus complexe du sujet, l'histoire du sens des mots.

122. Le fonds du lexique est formé par le lexique du latin vulgaire, c'est-à-dire par les mots employés dans la masse de la population gallo-romaine qui,

après la ruine de l'établissement romain officiel et la conquête germanique, fut privée de toute culture littéraire. Une part considérable du lexique latin sombra, soit qu'elle fût sans usage pour des populations tombées à un degré de civilisation inférieur, soit qu'elle n'eût eu qu'une existence littéraire. La riche synonymie du latin classique fut notamment très restreinte : de plusieurs mots plus ou moins synonymes on ne conserva qu'un; on négligea les nuances d'expression que la littérature avait développées. Souvent aussi on préféra au mot latin, pour une raison ou pour une autre, le mot germanique correspondant. En revanche, une riche dérivation fit sortir des souches latines beaucoup de rejetons inconnus à l'époque ancienne. La composition à l'aide de particules fut aussi très productive, surtout pour les verbes.

123. Le latin populaire contenait déjà un certain nombre de mots grecs, introduits en grande partie par le christianisme; tels sont : *blasmer*, *colp*, *evesque*, *paredis*, *parole*, *pasmer*, *proveidre*, *sarcou*, *talent*. On peut yjoindre le mot syriaque *abét*.

124. L'invasion des Germains, surtout des Francs et Bourgondions, dans l'empire et particulièrement dans la Gaule du Nord, fit pénétrer dans la langue du peuple un grand nombre de mots allemands, dont l'étude jette un jour très clair sur les rapports des deux populations. Ce sont des substantifs : *biere*, *blidalt*, *brant*, *bronie*, *bu*, *elme*, *eschac*, *eschiere*, *espiet*,

esporon, *estorn*, *faldestuel*, *gonfanon*, *guant*, *hait*, *hanste*, *hardement*, *marche*, *orgueil*, *osberc*, *renges*; — des adjectifs : *balt*, *blanc*, *bloi*, *brụn*, *estolt*, *franc*, *gaillart*, *lige* (v. *eslegier*), *riche*; — des verbes : *adober*, *blecier*, *brisier*, *eschiver*, *escremir*, *esguarer*, *espairnier*, *guarder*, *guarir*, *guarnir*, *guịder*, *haster*, *honir*, *saisir*. On peut y joindre *gaber*, sans doute scandinave. Les mots allemands suivent les lois phonétiques du latin vulgaire à partir de l'époque où ils entrent dans la langue. Ils y introduisent l'*h* et le *w*, qui se change en *gu*. Ils prennent les terminaisons romanes et se soumettent à la flexion commune; les verbes, suivant qu'ils ont l'infinitif en -an ou -jan, prennent des infinitifs en *-er* ou *-ir*. Ils sont susceptibles de dérivation avec les suffixes latins et de composition avec les particules latines. On ne relève que deux suffixes d'origine germanique, *-alt* (*blịdalt*) et *-art* (*gaillart*); ce dernier se joint à un mot latin dans *coḍart*. Deux mots allemands, *elme* et *osberc*, se présentent dans notre texte avec des formes qui sont celles de la France méridionale, sans doute parce que les objets qu'ils désignent y étaient fabriqués ou entreposés.

125. Quelques mots étrangers, dus au commerce avec l'Orient, *eschès*, *galazin*, *olifant*, sont sans importance.

126. Le latin classique n'ayant pas cessé d'être la langue de l'Église et la langue officielle de l'État, un assez grand nombre de mots qui n'existaient pas dans

le latin vulgaire ont été introduits ou réintroduits dans le français par les relations du peuple avec les lettrés. Ce phénomène devient surtout important quand la langue vulgaire est employée à des poèmes de l'importance du *Roland*, où des idées générales ont besoin de trouver leur expression, et où la religion notamment joue un grand rôle. Aussi sont-ce surtout des mots empruntés à la langue de l'Église qui constituent le groupe assez nombreux des mots savants de notre poème. A cet ordre d'idées appartiennent : *aitre*, *amome*, *aneme*, *angele*, *apostele*, *beneḍir*, *celeste*, *chanonie*, *contrariier*, *encens*, *glorios*, *juḍise*, *martir*, *mirre*, *monie*, *palie*, *paterne*, *penitence*, *prophete*, *reliques*, *servise*, *siecle*, *tenebres*, *umele*, mots d'ailleurs pour la plupart assez récents et qui indiquent dans notre poème, à un certain moment, l'intervention de la main d'un clerc. Quelques autres mots savants sont plutôt de la langue de l'État, comme : *duc*, *empereḍor*, *magne* (usité uniquement comme épithète de *Charle*), *noble*, *nobilie*. Enfin d'autres, en petit nombre, désignent des objets que la civilisation renaissante avait remis sous les yeux du peuple; tels sont : *cristal*, *liepart*, *lion*, auxquels on peut joindre *olifant* et *galazin* cités plus haut; *orie* rentre aussi dans cette catégorie. On remarquera que parmi les mots savants il y a très peu de verbes.

127. Enfin il reste, dans le court fragment du lexique français du onzième siècle que nous présentent nos extraits, un nombre relativement considérable de



mots dont l'origine est encore inconnue. Plusieurs d'entre eux sont bien probablement germaniques, quelques-uns peut-être celtiques; d'autres appartiennent sans doute au fonds latin, bien que les textes anciens ne nous les aient pas conservés. Tels sont les substantifs : *ahan*, *bacheler*, *felon*, *larriz*, *piece* (voy. *peceier*, *depecier*), *safre*, *sartaigne*, *roche*, *tertre*, *detrenchier*, *vassal*; les adjectifs : *bis*, *malvais*, *petit*; les verbes : *aler*, *brochier*, *esbaneier*.

128. Les noms d'hommes qui figurent dans le *Roland* sont des noms d'origine germanique pour tous les personnages français. Quelques saints, avec des noms hébreux, grecs ou romains, y sont mentionnés. Les noms des Sarrasins sont puisés à des sources jusqu'à présent non explorées; on ne trouve d'ailleurs dans nos extraits que celui de *Marsilie*.

129. Les noms géographiques sont ceux qui étaient usités dans l'empire carolingien. Quelques-uns, comme *Califerne*, n'ont pu être identifiés.

V. — VERSIFICATION

1. Le vers.

130. Le vers de la *Chanson de Roland* est le décasyllabe, composé de dix syllabes au moins, mais souvent de onze ou douze. Il se partage en deux membres inégaux, le premier de quatre (cinq) syllabes, le second de six (sept) syllabes, dont chacun doit avoir

un accent tonique et oratoire sur la dernière syllabe paire :

Compaing Rodlanz, l'olifant car sonez.

En dehors de ces deux places, la distribution des accents toniques est libre, mais le vers ne comporte pas d'autres accents oratoires; en d'autres termes, la césure est rigoureusement observée et l'enjambement est inconnu. Les vers forment même, le plus souvent, chacun une proposition complète, qui n'est pas reliée par la syntaxe à celles qui constituent les vers précédents et suivants.

131. Après chacune des syllabes paires qui terminent les deux membres du vers, il peut y avoir ou ne pas y avoir une syllabe atone (contenant un *e*). On a ainsi des vers de onze syllabes, de deux formes :

Guardet sour destre | par mi un val erbos.

Jo ai vedut | les Sarrazins d'Espaigne,

et des vers de douze syllabes :

Mielz valt mesure | que ne fait estoltie.

132. La mesure du vers s'établissant sur le nombre des syllabes, il faut remarquer que les diphtongues ne comptent naturellement que pour une. — Les voyelles contiguës sont rares, et ne se trouvent, en dehors de mots récents, *cresti-ien*, *champi-on*, *glorios*, *li-on*, que dans les cas où une palatale ou labiale est tombée entre deux voyelles (*di-ënt*, *mi-e*, *pri-et*, *pa-ïs*, *pa-ien*, *lieu-e*, *de-üst*, *o-issons*). Il faut encore

y joindre quelques mots particuliers comme *mei-e*, *so-e*. — On a déjà vu plus haut que dans les mots proparoxytons (*Arabie*, *Basilie*, *bronie*, *chanonie*, *Denisie*, *Ivorie*, *Marsilie*, *milie*, *monie*, *nobilie*, *orie*, *palie*, — *aneme*, *angele*, *apostele*, *Cizere*, *Guenele*, *umele*) la pénultième, *i* ou *e*, ne compte pas pour la mesure du vers.

133. L'hiatus est toléré, pourvu que la dernière syllabe du premier mot soit une syllabe tonique. La plupart des polysyllabes accentués se terminant par des consonnes, l'hiatus se produit surtout après des monosyllabes. On le trouve par exemple après *a* dans *ça*, *ja*, *la* (adverbe); après *i* dans *i*, *ci*, *li*, *mi* (medium), *qui*, *si*; après *o* dans *ço*, *jo*; après *ai* dans *ai* et les futurs qui en sont composés (*avrai*, *ferrai*, *irai*, *porterai*, *serai*); après *ei* dans *mei*, *sei*, *tei* (*quei* est *queiḍ* devant une voyelle); après *oi* dans *ambedoi*; après *ui* dans *encui*, *celui*, *lui*, *pui*; après *òu* dans *Anjou*, *Peitou*; après *ieu* dans *Dieu*. Après *e* il se produit dans *ne*=nec (v. 559) et *que* pronom 144, 440, 601, 659; devant une voy. *que* conj. élide son *e* à moins qu'il ne garde le *ḍ* étym., *queḍ*; *jusque*, traité comme un composé de *que*, peut ne pas élider (413) ou élider (473) son *e*; il en est de même de *tresque*. — Il faut noter quelques points particuliers. *La* article et pronom, *ma*, *ta*, *sa*, ne peuvent jamais, étant essentiellement atones, avoir leur *a* en hiatus, et l'élident toujours (notez l'élision de *la* au v. 548, où ce pronom pour nous serait tonique); il en est de même des

voyelles de *de*, *me*, *te*, *se*, et de *lo* article et pronom. *Si*, *qui*, *ço*, *jo*, peuvent élider ou ne pas élider leur voyelle; quand *si*, *qui*, *lui*, *ço* se trouvent devant *est* ou *en*, si une élision se produit, c'est l'*e* de *est* et *en* qui disparaît (*sist*, *quist*, *çost; sin*, *luin*). — *Li*, cas sujet de l'article singulier, peut élider ou ne pas élider son *i* (*li arcevesques* 281, 238, 657, 486, *l'arcevesques* 444, 469, 485); *li*, cas sujet pluriel, ne l'élide jamais.

134. L'élision (sauf les cas d'*a*, *i*, *o* qui viennent d'être indiqués) ne porte que sur l'*e* final, qu'elle fait complètement disparaître. Elle est obligatoire pour les polysyllabes (sauf les composés de *que*) et pour les monosyllabes, excepté *ne*, *se* = s i et *que* pronom. La 3ᵉ personne du singulier en -*eṭ* peut perdre son *ṭ* et élider son *e* :

> Li emperedre chevalche iriedement 409;

mais le plus souvent elle conserve le *ṭ* et par conséquent n'élide pas l'*e* (voy. § 80).

135. L'enclise supprime la voyelle de certains monosyllabes qui s'unissent à un monosyllabe précédent. Ce phénomène se produit : 1° pour la voyelle d'*est* et *en*, dans les conditions indiquées ci-dessus (§ 133); 2° pour la voyelle de diverses formes de l'article, à savoir : *lo* devant une consonne après *de*, *a*, *en* (*del*, *al*, *el*), *les* masculin et féminin après *de*, *a*, *en* (*des*, *as*, *es*), ou du pronom, *lo* devant une consonne après *jo*, *si*, *qui*, *ne* (*jol*, *sil*, *quil*, *nel*) et même *altre*

(*altrel*), *me* devant une consonne après *si*, *se*, *ne* (*sim*, *nem*), *se* devant une consonne après *si*, *ne* (*sis*, *nes*), *les* masculin et féminin après *jo*, *si*, *ne*, *que* (*jos*, *sis*, *nes*, *ques*). Toutes ces contractions sont obligatoires.

2. LA LAISSE.

136. Les vers sont reliés entre eux par l'assonance, c'est-à-dire par l'homophonie de la dernière voyelle tonique, sans tenir compte, sauf pour *an* et *en*, des consonnes qui suivent. Mais l'assonance ne peut porter que sur des syllabes finales de même nature, c'est-à-dire masculines (oxytoniques) ou féminines (paroxytoniques). De là pour chaque assonance deux formes possibles.

137. L'assonance ne peut unir que les vers immédiatement contigus. Elle en forme des séries inégales qu'on appelle *laisses*, qui ont en moyenne, dans le *Roland*, quatorze vers, et varient de cinq à trente et plus. Cette forme est celle de toutes les chansons de geste; mais plus on descend dans le temps, plus les laisses deviennent longues. A partir d'une certaine époque, l'assonance est remplacée par la rime, qui en diffère en ce qu'elle exige, outre l'homophonie de la voyelle tonique, celle des consonnes qui suivent cette voyelle.

138. Dans les extraits imprimés ci-dessous, on trouve 56 laisses, dont 39 masculines et 17 féminines; l'infériorité numérique de celles-ci tient à la nature même de la langue. Ces 56 laisses se répartissent en

16 assonances, dont voici le tableau, complété par les six qui, ne se rencontrant pas ici, apparaissent dans le reste du poème :

MASCULINES.	FÉMININES.
a 176.	*a-e* 159, 312, 536.
ã (et *ẽ*), 125, 218, 253, 301, 364, 405, 486, 625.	*ã-e* (et rart *ẽ-e*), 42, 148, 417, 580, 722, 786.
é 91, 137, 236, 479, 668, 772,	*é-e*, 805.
ei 57.	[*ei-e*].
(*ẽ* confondu avec *ã*).	*ẽ-e* 383.
ié 1, 205, 279, 338, 426, 464.	[*ié-e*].
è (et *ai*) 524	*è-e* (et *ai-e*) 290, 511, 729.
i 190, 645, 694, 773.	*i-e* 323, 607, 744.
ò 113, 394, 550, 756	[*ò-e*].
ó 30, 80, 446, 498, 683, 705.	*ó-e* 356.
[*ue*].	
u 102, 636.	*u-e* 563.

139. L'oreille était aussi sévère que délicate pour l'homophonie; aussi l'assonance est-elle le principal instrument de la critique pour étudier le son des voyelles de l'ancien français. On a vu à la phonétique quelle était la valeur de chacune d'elles. Dans les diphtongues, l'assonance porte sur la voyelle dominante, qui est celle qui a l'accent : c'est la première dans *éu*, *òu*, *óu*, *òi*, *ói*, *ui*, aussi ces diphtongues assonent-elles avec *é*, *ò*, *ó*, *u*; les diphtongues *ei*, *ie*, *ue* n'assonent qu'avec elles-mêmes. Dans *ai* les deux voyelles se sont fondues dans le son unique *è*, et *ai* assone avec *è*. Sur les diphtongues nasales *ãȷ*, *ẽȷ*, voyez à la *Phonétique*, §§ 9 et 16.

EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

I

(Vers 96-121.)

Marsile, roi païen de Saragosse, se voyant hors d'état de résister à l'invasion imminente des Français, qui ont conquis le reste de l'Espagne, se décide à envoyer à Charlemagne des messagers porteurs de perfides propositions de paix. Ils trouvent l'empereur près d'une ville dont il vient de s'emparer.

Li emperedre se fait e balz et liez [1] :
Cordres at prise e les murs peceiez,
O ses chedables les tors en abatiét;
Molt grant eschac en ont sui chevalier
D'or e d'argent e de guarnemenz chiers.
En la citét nen at remés paien [2]

---

1. Le verbe *se faire* est ici considéré comme équivalant à « devenir », *fieri*, et traité comme un verbe neutre ordinaire ; c'est pourquoi *balz et liez* sont au cas sujet : *imperator fit laetus*.

2. *Paien*. Les Musulmans sont ainsi désignés dans toutes les chansons de geste, et cela vient sans doute d'une confusion entre les enne-

Ne seit ocis[3], o devient[4] crestiiens[5].
Charles li magnes est en un grant vergier,
Ensemble o lui Rodlanz[6] ed Oliviers[7],

---

mis du Sud et ceux de l'Est, Saxons, Danois, Slaves, Hongrois, Tartares, qui étaient réellement païens. Cette confusion regrettable a enlevé dans notre épopée tout caractère propre et réel aux Musulmans, qui y jouent cependant un si grand rôle. Les poètes ont enchéri sur la confusion première et se sont éloignés encore plus de la vérité en nommant les dieux prétendus qu'adoraient les Sarrasins. D'après notre chanson, c'étaient Mahomet, Apollin, Jupin et Tervagant. Le prophète du monothéisme le plus exclusif présenté comme une idole est une altération étrange qu'on est surpris de retrouver, avec toutes sortes d'exagérations, dans les poèmes relatifs aux croisades. *Apollin* a été emprunté aux livres latins (*Apollinem*). *Jupin* est une forme de *Jupiter* (qui se trouve aussi dans notre poème) modelée sans doute sur *Apollin* et de provenance également érudite. On ignore l'origine et le sens premier du mot *Tervagant.*

3. Entre la proposition principale et un subjonctif, le français du onzième siècle peut se passer d'exprimer le pronom *qui;* cf. v. 401, 411, 420, 519, 560.

4. Il ne faudrait pas prendre *devient* pour un subjonctif; la construction change : « Il n'est resté dans la ville aucun païen qui ne soit tué, ou alors c'est qu'il devient chrétien. »

5. Cette façon de traiter les Sarrasins vaincus est constante dans les chansons de geste; elle a été souvent pratiquée aussi dans les guerres réelles contre les Musulmans; toutefois l'exécution n'en était pas toujours possible, et elle est plutôt un idéal qu'une règle absolue de conduite. Plus loin, racontant la prise de Saragosse, le poète dit naïvement que tous les païens qui ne furent pas mis à mort devinrent « de vrais chrétiens ».

6. Roland est un personnage historique, comte de la marche de Bretagne (Bretagne française), tué à Roncevaux le 15 août 778; il n'était sûrement pas neveu de Charlemagne, et paraît avoir été plus âgé que lui; c'est tout ce que nous en savons. — Dans notre poème, il est fils de la sœur de l'empereur, remariée après la mort du père de Roland à Ganelon; on ne dit pas le nom de son premier mari, mais des textes anciens s'accordent à l'appeler Milon d'Anglers. — Roland est le « compagnon » d'Olivier (voy. la note 14) et le fiancé de la sœur de celui-ci, Alde (voy. la note 55).

7. Olivier (voy. le v. 472) est le fils de Rainier, comte de la marche du Val de Riviers, qu'on n'identifie pas avec certitude. Dans d'autres

Sanse li dus ed Anseïs li fiers,
Jofreiz d'Anjou li rei gonfanoniers[8],
E si i furent e Gerins e Geriers,
Ive ed Ivories, li Guascoinz Engeliers,
Ote li forz e li proz Berengiers,
S'i fut Gerarz de Rosseillon li vielz[9].
La ou cist furent des altres i out bien :
De cels de France i at quinze miliers.
Sour palies blans siedent cil chevalier,
As tables jueënt por els esbaneier,
Ed as eschès li plus sage e li vieil[10],

---

textes, nous voyons ce Rainier comte de Genève (plus tard confondue avec Gênes), et il est possible que le Val de Riviers, pour l'auteur du *Roland*, signifie cette partie de l'ancienne Bourgogne qui confine aux Alpes et qui forme aujourd'hui la Savoie. — L'amitié de Roland et Olivier est restée proverbiale pendant tout le moyen âge, comme celle d'Achille et Patrocle dans l'antiquité ; Roland, dans cette union, a la supériorité, comme Achille, bien qu'Olivier se montre plus sage, comme aussi Patrocle dans l'*Iliade*.

8. Quand un mot au cas régime faisant fonction de génitif est placé avant celui dont il dépend (c'est la construction la plus ancienne, § 120), il se passe souvent d'article, comme ici : « Le porte-étendard *du* roi. » Parfois même l'article manque aux deux noms ainsi construits : *Quant Franc de France repairent de roi cort.* Ce sont des restes de l'usage du latin vulgaire, qui ne se trouvent que dans les textes très anciens.

9. Des treize preux mentionnés ici, douze sont les douze pairs, dont nous reparlerons plus loin, et sont destinés à être tués à Roncevaux. Le seul personnage qui doive reparaître après ce massacre, n'ayant pas pris part au combat, est Jofroi d'Anjou. Il est qualifié de « porte-étendard du roi », ce qui nous prouve que la version conservée de notre poème a admis des éléments postérieurs à la fin du dixième siècle, époque où Jofroi I d'Anjou fut investi de la charge de *signifer* ou *vexillarius regni Franciae*. Le vers qui joint ce personnage aux douze pairs consacrés par la tradition paraît bien avoir été ajouté par un remanieur angevin, mais à une époque antérieure à la constitution du texte auquel remontent tous nos manuscrits.

10. Le jeu des tables, à peu près pareil à celui du tric-trac, est un

Ed escremissent cil bacheler legier.
Dessoz un pin, delez un aiglentier,
Un faldestuel i out fait tot d'or mier :
La siét li reis qui dolce France tient;
Blanche at la barbe e tot florit lo chief[11]
Gent at lo cors e lo contenant fier :
S'est quil demandet, ne l'estuet enseignier.
E li message descendierent a piét,
Sil saluderent par amor e par bien.

---

héritage de l'antiquité. Le jeu des échecs, au contraire, n'a pas été connu du monde classique. On ne sait pas au juste à quelle époque il passa, par l'intermédiaire des Arabes, de Perse en Occident; ce fut sans doute au huitième siècle. On sait que Haroun *al Raschid* avait envoyé à Charlemagne un jeu d'échecs magnifique; on croit en conserver une pièce à la Bibliothèque nationale. Les échecs furent au moyen âge, surtout du onzième au treizième siècle, l'objet d'une véritable passion; le jeu d'échecs occupe une place importante dans plusieurs chansons de geste. On y jouait de l'argent; aussi ce jeu fut-il souvent condamné par l'Église. La façon de jouer et la marche des pièces n'étaient pas tout à fait les nôtres; elles étaient plus simples.

11. Charlemagne est présenté dans notre poème comme un vieillard; son âge est même, dans un passage qui d'ailleurs n'appartient pas au noyau primitif, fabuleusement exagéré : on lui donne plus de deux cents ans. En réalité, lors de l'expédition d'Espagne, en 778, il avait trente-six ans. Le type du Charlemagne « à la barbe fleurie » remonte aux dernières années du règne du glorieux empereur et s'est imposé à toute la tradition épique.

II

(Vers 814-840.)

Ganelon, envoyé à Saragosse pour conclure la paix avec Marsile, se laisse entraîner, par la haine qu'il porte à Roland et par les présents qu'il reçoit, à trahir les Français. Il promet à Marsile de décider Charlemagne à confier à Roland le commandement de l'arrière-garde : quand elle se trouvera dans les gorges de Roncevaux, séparée du gros de l'armée française qui aura déjà passé les monts, les Sarrasins l'attaqueront avec des forces vingt fois supérieures. En effet, Roland, Olivier, les dix autres pairs de France et vingt mille hommes forment l'arrière-garde, qui reste dans les défilés pendant que Charlemagne et les autres rentrent en France. L'empereur, en passant les gorges des Pyrénées, est assiégé de pressentiments funestes.

Halt sont li pui e li val tenebros,
Les roches bises, li destreit merveillos.
Lo jorn passerent Franceis a grant dolor :
De quinze lieues en ot om la rumor.
Puis qued il vienent a la terre maior[12],
Vidrent Guascoigne la terre lor seignor,
Donc lor remembret des fiez e des onors,
E des pulceles e des gentilz oissors :

---

12. *Terre maior*, « grande terre ». Ce nom, donné à la France dans le *Roland* (cf. v. 382) et, rarement, dans d'autres chansons de geste, se retrouve dans les écrits de quelques géographes arabes.

Cel nen i aṭ qui de pitiéṭ nen plort.
Sour toz les altres est Charles angoissos :
As porz d'Espaigne aṭ laissiéṭ son nevoṭ.
Pitiéṭ l'en prent, ne puet muḍer nen plort[13].

Li doze per[14] sont remés en Espaigne :
Vint mil*ie* Frans ont en la lor compaigne;
Nen ont paor ne de morir dotance.
Li emperedre s'en repaiḍreṭ en France,
Ploreṭ des uelz, tireṭ sa barbe blanche.

---

13. Devant un subjonctif, l'ancien français peut supprimer la conjonction *que*; cf. vers 50, 300, 346, 457, etc.

14. *Li doze per*, c'est-à-dire « les douze égaux ». Il s'agit d'une sorte de confrérie qui, d'après des récits anciens, avait été constituée, spécialement en vue de l'expédition d'Espagne, entre douze jeunes guerriers de l'entourage de Charlemagne. Dans les poèmes les plus anciens relatifs à d'autres guerres, les douze pairs ne paraissent pas; mais plus tard on en a fait une institution permanente. — Les douze pairs sont dans notre poème : Roland, Olivier, Ivon, Ivoire, Oton, Bérenger, Sanson, Anséis, Gérin, Gérier, Engelier et Gérard de Roussillon. Ce sont là des noms dont plusieurs appartiennent aux plus anciennes couches de l'épopée et ne reparaissent guère en dehors du récit de Roncevaux; aussi, dans la plupart des autres poèmes où sont mentionnés les douze pairs, voit-on l'un ou l'autre remplacé par quelque héros plus connu. En revanche, Gérard de Roussillon paraît bien avoir été introduit ici par le dernier rédacteur du *Roland* : ce personnage, dont l'existence réelle est attestée et qui fut contemporain de Charles le Chauve, est lui-même le héros d'une épopée particulière. Notre rédacteur ne doit guère avoir connu de lui que son nom, puisqu'il le fait mourir à Roncevaux, ce qui est aussi contraire à la tradition épique qu'à l'histoire. — Dans la confrérie des douze pairs, on remarque trois petites associations plus intimes, trois couples de guerriers qui sont entre eux « compagnons », Ivon et Ivoire, Gérin et Gérier, Roland et Olivier (notez que les deux premiers couples sont unis matériellement par l'allittération des deux noms). — Le compagnonnage (*compaignie*, v. 336) est une coutume germanique; c'est ce qu'on a appelé aussi la fraternité d'armes Le nombre douze remonte également à des traditions allemandes.

Dejoste lui chevalchet li dus Naime[15],
E dist al rei : « De queid avez pesance? »
Charles respont : « Tort fait quil me demandet :
Si grant duel ai ne puis[16] muder nem plaigne.
Par Guenelon[17] iert ja destruite France :
Anuit m'avint par une avison d'ángele[18]
Qu'entre mes poinz me depeçout ma hanste.
Grant paor ai Rodlanz as porz remaignet[19];
Jo l'ai laissiét en une marche estrange :
Dieus! se jol pert, ja n'en avrai eschange! »

---

15. Naimon de Bavière est le Nestor de l'épopée française; il joue auprès de Charles le rôle de conseiller prudent et dévoué. On ne trouve dans l'histoire aucun personnage qui puisse paraître lui avoir servi de modèle. Charlemagne, après son père, eut à combattre des rébellions constantes des ducs de Bavière, et finit par déposséder Tassilon. Après lui, la Bavière n'eut plus de ducs indépendants.

16. La conjonction *que*, rattachant *si*, *tant*, à une proposition à l'indicatif, peut manquer en ancien français. Cf. la note 13, et aussi pour la fin du vers.

17. *Guenelon* (cas sujet *Guénele*), en latin *Wenilo*, *Wenilonem*, nom d'origine germanique. Il n'est pas impossible qu'un archevêque de Sens de ce nom, qui joua sous Charles le Chauve un rôle politique fort équivoque, ait prêté son nom au traître de Roncevaux. — Cette conception de la trahison d'un Franc amenant le désastre de Roncevaux ne trouve, quoi qu'on en ait dit, aucune base dans l'histoire : elle est née du sentiment naturel qui porte un peuple à expliquer ainsi ses défaites. A l'origine, Ganelon ne trahissait que parce qu'il était acheté par l'or des païens; plus tard on rendit la situation plus intéressante, et en même temps on grandit l'importance de Roland, en ajoutant à ce motif celui de la haine de Ganelon contre Roland. — Dans notre poème et dans les autres, Ganelon est le *parâtre* (v. 90) de Roland, ayant épousé en secondes noces Gisle ou Berte, sœur de Charlemagne; on ne sait quand cette circonstance, à coup sûr fictive, a été introduite dans l'épopée.

18. *Une avison d'angele*, c'est-à-dire montrée par un ange. Les songes sont des visions que les anges, par l'ordre de Dieu, font apparaître devant les hommes endormis : c'est une conception biblique.

19. Cf. notes 3, 13.

III

(Vers 994-1187.)

Les païens, sortis de leurs embuscades, s'approchent de l'arrière-garde, qui ne s'attend pas à être attaquée.

Paien s'adobent d'osbers sarrazineis :
Tuit li plusor en sont doblet en treis;
Lacent lor elmes molt bons saragoceis,
Ceignent espedes de l'acier viëneis,
Escuz ont genz, espiez valentineis,
E gonfanons blans e blois e vermeilz;
Laissent les muls e toz les palefreiz,
Es destriers montent[20], si chevalchent estreit.
Clers fut li jorz e bels fut li soleilz[21] :
N'ont guarnement qui tot ne reflambeit;
Sonent mil graisles por ço[22] que plus bel seit :
Grant est la noise, si l'odirent Franceis.

---

20. On chevauchait le mulet ou le palefroi en dehors du combat; le destrier était le cheval de bataille.

21. Ce vers contient peut-être un souvenir historique: le combat de Roncevaux eut lieu le 15 août.

22. En ancien français les prépositions ne peuvent se construire directement avec *que*; elles y sont jointes par l'intermédiaire de *ce*. Nous avons gardé cet usage dans *parce que*, *de ce que*, etc.

Dist Oliviers : « Sire compaing, ço creit,
De Sarrazins podrons bataille aveir. »
Respont Rodlanz : « E Dieus la nos otreit !
Bien devons ci ester por nostre rei.
Por son seignor deit om sofrir destreiz,
Ed endurer e granz chalz e granz freiz[23],
Sin deit om perdre e del cuir e del peil.
Or guart chascuns que granz cols i empleit :
Male chançon de nos dite ne seit[24].
Paien ont tort e crestiien ont dreit[25] :
Malvaise essemple n'en serat ja de mei. »

Oliviers montet dessoure un pui halçor,
Guardet sour destre par mi un val erbos,
Si veit venir cele gent paienor,
Sin apelat Rodlant son compaignon :
« Devers Espaigne vei venir tel brunor,
Tanz blans osbers, tanz elmes flambeios !
Icist feront noz Franceis grant iror.
Guenele li fel en at fait tradison,
Qui nos jujat devant l'emperedor.

23. Le premier sentiment qui anime Roland est celui de la fidélité à son seigneur, sentiment d'origine germanique chez les hommes libres, et qui remplit toute la société féodale.

24. Ce vers atteste l'usage de composer des chansons élogieuses ou satiriques sur la conduite de chacun à la guerre. Des chansons de ce genre ont pu fournir des éléments aux chansons de geste postérieures.

25. Cette idée du bon droit des chrétiens revient souvent dans notre poème, et fait de la guerre entre chrétiens et infidèles un vrai « jugement de Dieu »; aussi, quand Roland et les siens ont succombé, est-il indispensable que Charlemagne prenne une éclatante revanche.

— Tais, Oliviers, » li cons Rodlanz respont :
« Mes padrastre est, ne vueil que mot en sons. »

Oliviers est dessoure un pui montez :
Or veit il bien d'Espaigne lo regnét,
E Sarrazins qui tant sont assemblét :
Luisent cil elme qui ad or sont gemót,
E cil escut e cil osberc safrét,
E cil espiet, cil gonfanon fermét ;
Sol les eschieres ne puet il aconter :
Tant en i at que mesure n'en sét.
En lui medesme en est molt esguarez :
Com il ainz pout del pui est avalez,
Vint as Franceis, tot lor at acontét.

Dist Oliviers : « Jo ai paiens veduz :
Onc mais nuls om en terre n'en vit plus.
Cil devant sont bien cent milie ad escuz,
Elmes laciez e blans osbers vestuz,
Dreites cez hanstes, luisent cil espiet brun,
Si sont montét sour lor chevals crenuz :
Bataille avrez, onques mais tel ne fut.
Seignor Franceis, de Dieu aiez vertut :
El champ estez, que ne seions vencut. »
Diënt Franceis : « Dehét ait qui s'en fuit !
Ja por morir ne vos en faldrat uns. »

Dist Oliviers : « Paien ont grant esforz ;
De cels de France m'i semble aveir molt pou.

Compaing Rodlanz, car sonez vostre corn[26] :
Si l'odrat Charles qui est passant as porz :
Socorrat nos, si retornerat l'ost. »
Respont Rodlanz : « Jo fereie que fols[27] :

---

26. Le cor de Roland, appelé aussi *olifant*, c'est-à-dire cor d'ivoire (proprement « ivoire »), était un insigne de commandement et un signe de ralliement. On verra, par les fragments qui suivent, le grand rôle qu'il joue dans le poème. On montrait à Bordeaux, au onzième siècle, un cor d'ivoire, fendu par le milieu, qu'on disait être celui de Roland. — Le refus de Roland d'appeler Charles à son secours en sonnant son cor est dans notre poème la vraie cause du désastre de Roncevaux : c'est un trait d'héroïque folie, comme on en retrouve souvent dans l'histoire militaire de la France ; citons seulement les batailles de Mansourah et de Courtrai. Par là ce désastre prend un caractère vraiment tragique, puisqu'il provient en grande partie de la faute du héros, de sa *desmesure*, comme on disait en ancien français, d'un mot qui rend parfaitement l'idée de l'ὕβρις homérique. — On remarquera la triple répétition, sur trois assonances différentes, de l'invitation d'Olivier et du refus de Roland de sonner son cor. De même plus loin (v. 301 et suiv.), quand Roland veut au contraire sonner du cor et qu'Olivier l'en dissuade, la proposition et la réponse sont répétées deux fois sur deux assonances différentes. Roland exprime sur trois assonances successives, et chaque fois avec des détails nouveaux, sa douleur de se séparer de Durendal (v. 571 et suiv.). De même encore les trois laisses consacrées aux regrets que Charles fait de Roland (v. 722 et suiv.) se répètent en partie. Ce procédé se retrouve dans d'autres poèmes, surtout dans les plus anciens, qui ont aussi les laisses les plus courtes. Il est intimement lié à l'ensemble de la technique de la vieille épopée française, et a pour but d'accroître, en la répétant avec une variation plus ou moins grande, l'impression produite sur l'auditeur par une situation particulièrement intéressante et surtout par un sentiment pathétique. Ces répétitions, évidemment du goût du public, ont été souvent introduites après coup dans les chansons par des remanieurs. Il est arrivé d'autre part que, grâce à l'habitude de ce procédé, de véritables variantes de faits, appartenant à des auteurs différents, se sont juxtaposées dans certaines rédactions orales, puis écrites ; c'est sans doute le cas pour les deux laisses successives (723-28, 729-43) où Charlemagne se représente tenant sa cour d'abord à Laon, puis à Aix ; cf. ci-dessous, n. 122.

27. *Que fols*, littér. *quod amens* (*faceret*) ; *fols* est naturellement au cas sujet. « Faire que sage » s'est conservé jusqu'au dix-septième siècle.

En dolce France en perdreie mon los,
Se por paiens ja sonasse mon corn;
Ainz i ferrai de Durendal[28] granz cols :
Sanglenz en iert li branz entresque a l'or.
Felon paien mar i vindrent as porz :
Jol vos plevis, tuit sont jugiét a mort.

— Compaing Rodlanz, car sonez l'olifant;
Si l'odrat Charles qui est as porz passant :
Jol vos plevis, ja retorneront Franc.
— Ne placet Dieu, » ço li respont Rodlanz,
« Que ço seit dit de nul ome vivant
Ja por paiens que jo seie cornant!
Ja n'en avront reproche mi parent[29].
Quant jo serai en la bataille grant,
E jo ferrai e mil cols e set cenz,
De Durendal vedrez l'acier sanglent,
Franceis sont bon, si ferront vassalment :
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant.

— Compaing Rodlanz, l'olifant car sonez;
Si l'odrat Charles, ferat l'ost retorner,

---

28. *Durendal* est l'épée de Roland, *Halteclere* celle d'Olivier, *Almace* celle de Turpin, *Joiose* celle de Charlemagne, *Murgleis* celle de Ganelon. Cet usage de donner un nom propre à une épée se retrouve dans l'épopée germanique; il doit remonter à un temps où la possession d'une bonne épée était un rare privilège.

29. Notons ici le sentiment de la solidarité de la famille noble, tout entière glorifiée ou déshonorée par la conduite d'un de ses membres. Cf. v. 141.

Socorraṭ nos li reis o son barnéṭ. »
Respont Rodlanz : « Ne placeṭ Damnedeu
Que mi parent por mei seient blasméṭ,
Ne France dolce ja chiedeṭ en viltéṭ[30] !
Ainz i ferrai de Durendal assez,
Ma bone espeḍe que j'ai ceinte al costéṭ :
Tot en veḍrez lo brant ensanglentéṭ.
Felon paien mar i sont assembléṭ :
Jol vos plevis, tuit sont a mort livréṭ. »

Dist Oliviers : « De ço ne sai jo blasme.
Jo ai veḍuṭ les Sarrazins d'Espaigne :
Covert en sont li val e les montaignes
E li larriz e trestotes les plaines ;
Granz sont les oz de cele gent estrange :
Nos i avons molt petite compaigne. »
Respont Rodlanz : « Mes talenz en engraignet.
Ne placeṭ Dieu ne ses sainz ne ses angeles
Que ja por mei perdeṭ sa valor France !
Mielz vueil morir que hontages m'ataignet :
Por bien ferir l'empereḍre nos aimeṭ. »

Rodlanz est proz eḍ Oliviers est sages[31] ;

30. A côté de l'honneur de famille apparaît ici l'honneur patriotique : Roland aime mieux mourir que d'être cause d'un abaissement de la gloire de la France. Cf. vers 156, 294, 335.

31. Ce vers exprime avec une concision puissante la différence du caractère des deux amis ; le poète a soin d'ajouter qu'une fois la décision prise, Olivier, plus prudent au conseil, ne le cède pas en courage à son ami.

Ambedoi ont merveillos vassalage.
Puis qued il sont as chevals ed as armes,
Ja por morir n'eschiveront bataille.
Bon sont li conte e lor paroles haltes.
Felon paien par grant iror chevalchent.
Dist Oliviers : « Rodlanz, vedez en alques !
Vostre olifant soner vos nel deignastes :
Fust i li reis, n'i oüssons domage ;
Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme[32].
Guardez a mont ça devers les porz d'Aspre :
Vedeir podez dolente riedreguarde ;
Qui ceste[33] fait ja mais n'en ferat altre.
— Tais, Oliviers, ne dire[34] tel oltrage :
Mal seit del cuer qui el piz se codardet !
Nos remandrons en estal en la place :
Par nos iert faiz e li cols e li chaples. »

Quant Rodlanz veit que bataille serat,
Plus se fait fiers que lions ne lieparz ;
Franceis escridet, Olivier apelat :
« Sire compaing, amis, nel dire ja[35].
Li emperedre qui ça enz nos laissat
Itels vint milie en mist ad une part
Son esciëntre nen i out un codart.

32. *Cil qui la sont*, ceux qui sont avec le roi : on ne pourra justement les blâmer de nous avoir laissés sans secours. Cf. v. 240.

33. *Ceste* se rapporte à une idée générale sous-entendue (chose, affaire, entreprise), et non à *riedreguarde* ; c'est un usage fréquent, dont il nous reste des traces.

34. Voy. *Obs. gramm.*, § 111.

Por son seignor deit om sofrir granz mals,
Ed endurer e forz freiz e granz chalz,
Sin deit om perdre del sanc e de la charn.
Fier de ta lance, e jo de Durendal,
Ma bone espede que li reis me donat[35];
Se jo i muir, dire puet qui l'avrat :
Iceste espede fut a noble vassal! »

D'altre part est l'arcevesques Turpins[36],
Son cheval brochet e montet un larriz;
Franceis apelet, un sermon lor at dit :
« Seignor baron, Charles nos laissat ci :
Por nostre rei devons nos bien morir.
Crestiëntét aidiez a sostenir.
Bataille avrez, vos en estes tot fit,
Car a voz uelz vedez les Sarrazins.
Clamez vos colpes, si preiez Dieu mercit :
Assoldrai vos por voz anemes guarir.
Se vos morez, vos estrez saint martir,
Sieges avrez el graignor paredis[37]. »

---

35. On verra plus loin dans quelles circonstances Charlemagne avait donné Durendal à Roland.

36. L'archevêque de Reims, Turpin (dans les documents authentiques *Tilpinus*), est un personnage historique, qui mourut longtemps avant Charlemagne, mais postérieurement au désastre de Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le rôle qu'on lui prête ici. Au douzième siècle, on a fabriqué sous son nom un écrit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, où se trouve entre autres un récit de la bataille de Roncevaux assez différent du nôtre; Turpin, bien entendu, n'y meurt pas.

37. Cette idée que les chrétiens tués en combattant les infidèles sont

Franceis descendent, a terre se sont mis,
E l'arcevesques de Dieu les benedist :
Por penitence les comandet ferir.

Franceis se drecent, si se metent sour piez :
Bien sont assols, quite de lor pechiez ;
E l'arcevesques de Dieu les at seigniez ;
Puis sont montét sour lor coranz destriers :
Adobét sont a lei de chevaliers
E de bataille sont tuit apareilliét.
Li cons Rodlanz apelet Olivier :
« Sire compaing, molt bien lo disiiez :
Par Guenelon somes a mort jugiét ;
Pris en at or ed aveir e deniers[38].
Li emperedre nos devreit bien vengier.
Li reis Marsilies de nos at fait marchiét ;
Mais as espedes l'estovrat eslegier. »

As porz d'Espaigne en est passez Rodlanz
Sour Veillantif son bon cheval corant[39] ;

des vrais martyrs se retrouve vivante au temps des croisades. Il faut cependant noter ici que Turpin ne juge pas une absolution inutile ; mais le péril imminent dispense de confession détaillée : il suffit aux Français de « clamer lor colpes » en gros. Quant à la pénitence, elle est marquée au vers 204.

38. Nous retrouvons ici la première conception du rôle de Ganelon ; cf. la note 17.

39. Les noms propres donnés aux chevaux sont fréquents dans notre épopée : dans le *Roland*, outre Veillantif, nous trouvons *Tencendur*, cheval de Charlemagne, *Tachebrun*, cheval de Ganelon, et cinq chevaux de Sarrasins nominativement désignés. Bien que l'épopée mytho-

Portet ses armes, molt li sont avenanz,
E son espiét vait li ber palmeiant,
Contre le ciel vait la more tornant,
Laciét en som un gonfanon tot blanc,
Les renges d'or li batent jusque as mains;
Cors at molt gent, lo vis cler e ridant;
E ses compaing après lo vait sevant,
E cil de France lo claiment a guarant.
Vers Sarrazins reguardet fierement
E vers Franceis ed umele e dolcement[40],
Si lor at dit un mot corteisement:
« Seignor, soef, alez lo pas tenant.
Cist paien vont lor martirie querant:
Encui avrons un eschac bel e grant;
Nuls reis de France n'out onques si vaillant. »
A cez paroles vont les oz ajostant.

Dist Oliviers: « N'ai cure de parler.
Vostre olifant ne deignastes soner,
Ne de Charlon mie vos nen avez:

logique des Germains présente des noms de chevaux (*Sleipni*, *Drasill*, etc.), il est difficile de croire que cet usage soit germanique; le cheval jouait un faible rôle dans la vie guerrière des anciens Germains, et les invasions se sont faites par des bandes à pied. Il est naturel que cet usage se soit établi du moment où le cheval prit dans l'armement l'importance prépondérante qu'il a eue pendant tout le moyen âge.

40. Pour *umelement e dolcement*. On voit ici la trace de l'ancienne séparabilité du suffixe *ment* (*mente*) et de l'adjectif féminin auquel il se joint pour former un adverbe. C'est, pensons-nous, le seul exemple qu'on en ait en français.

Il n'en set mot, n'i at colpes li ber;
Cil qui la sont ne font mie a blasmer.
Car chevalchiez a quant que vos podez,
Seignor baron, el champ vos retenez;
Por Dieu vos pri que seiez porpensét
De cols ferir e receivre e doner.
L'enseigne Charle n'i devons oblider. »
Qui donc odist Monjoie[41] demander,
De vassalage li podust remembrer[42].
Puis si chevalchent, Dieus, par si grant fiertét!
Brochent ad ait por lo plus[43] tost aler,
Si vont ferir : que fereient il el?
E Sarrazin nes ont mie dotez :
Frans e paiens es les vos ajostez.

---

41. *Monjoie* est l'*enseigne Charlon*, c'est-à-dire le cri de ralliement de ceux qui combattent sous Charles. Plus tard, ce nom fut donné à l'oriflamme, à ce que raconte notre poème lui-même. On n'a pu déterminer avec certitude l'origine du cri *Monjoie*, qui fut allongé en *Mònjoie saint Denis* quand les rois de France, en qualité de comtes du Vexin, devinrent fictivement les vassaux de l'abbaye de Saint-Denis.

42. Ces deux vers signifient proprement : « Celui qui aurait entendu appeler Monjoie, celui-là pourrait [par la suite] avoir le souvenir d'une grande manifestation de courage. » Cette formule, provenant de la poésie populaire, est très usitée dans notre épopée; elle a fini par être employée d'une manière incomplète et logiquement inintelligible : on trouve souvent : *Qui donc veïst*, *oïst*, etc., sans la seconde partie. Cf. ci-dessous, vers 279-80.

43. *Lo plus* équivaut ici simplement à *plus*.

IV

(Vers 1412-1437.)

Après un premier combat où une division païenne, conduite par les douze pairs sarrasins, a été exterminée, une seconde division s'est avancée, et la bataille a repris.

La bataille est merveillose e pesant.
Molt bien i fierent Oliviers e Rodlanz,
Li arcevesques plus de mil cols i rent[44],
Li doze per ne s'en targent neient,
E li Franceis fierent comunelment;
Muerent paien a miliers ed a cenz;
Qui ne s'en fuit de mort nen at guarant :
Vueillet o non, tot i laisset son tens.
Franceis i perdent lor meillors guarnemenz :
Ne revedront lor pers ne lor parenz,
Ne Charlemagne qui as porz les atent.
En France en at molt merveillos torment[45] :

44. L'archevêque ne se fait aucun scrupule de frapper sur des païens; il est probable qu'il ne se serait pas permis de combattre des chrétiens, en sa qualité de modèle accompli des clercs (cf. ci-dessous, v. 520-21); mais à l'époque féodale on vit souvent, malgré les defenses des conciles, des ecclésiastiques porter les armes même dans des guerres entre chrétiens.

45. Ce trouble de la nature, ce « grand deuil pour la mort de Ro-

Orez i at de toneidre e de vent,
Pluie e gresilz desmesuredement;
Chiedent i foildres e menut e sovent,
E terremuete ço i at veirement:
De Saint Michiel del Peril jusque as Sainz,
Des Besençon tresque as porz de Guitsant[46],
Nen at recét dont li murs ne crevant;
Contre midi tenebres i at granz,
N'i at clartét se li ciels nen i fent.
Om ne lo veit qui ne s'en espavent;
Diënt plusor: « Çost li definemenz,
La fin del siecle qui nos est en present[47]! »
Mais il nel sevent, ne diënt veir neient:
Çost li granz duels por la mort de Rodlant!

land », est une des plus belles inspirations de notre épopée; elle paraît appartenir au dernier rédacteur de notre poème.

46. Nous avons ici quatre points extrêmes de la France; il ne faudrait cependant pas prendre ce passage trop à la lettre. On a vu plus haut (v. 34, 35) que les Français se regardent comme en France dès qu'ils ont passé les Pyrénées.

47. La critique a aujourd'hui détruit la légende érudite des terreurs de l'an mil; mais il est certain que pendant tout le moyen âge on regarda la fin du monde comme pouvant survenir d'un moment à l'autre, et on crut souvent voir les signes précurseurs de la catastrophe.

V

(Vers 1680-1850.)

La seconde division païenne ayant été défaite, la troisième est venue la remplacer; les Français luttent toujours, mais ils ne sont plus que bien peu.

Qui puis vedist Rodlant ed Olivier
De lor espedes ferir e chapleier[48] !
Li arcevesques i fiert de son espiét :
Cels qu'il ont morz bien les puet om preisier
(Il est escrit es chartres ed es briés)[49],
Ço dit la geste, plus de quatre miliers.
As quatre estors lor est avenut bien,
Li quinz après lor est pesanz e griés :
Tuit sont ocis cist franceis chevalier,

48. Cf. ci-dessus, n. 42.

49. L'épopée française est historique en ce sens qu'elle repose, au moins en grande partie, sur des faits, et a pour héros des personnages réels. Mais les poètes, pour appuyer sur ce caractère de véracité auquel tenaient beaucoup leurs auditeurs, se réclament souvent de témoignages écrits, c'est-à-dire latins, dont l'existence est fort problématique. Tel est le cas pour la *geste*, les *chartes*, les *brefs* qu'invoque ici notre auteur, assez confusément; on ne voit même pas bien ce qu'il entend par ces chartes et ces lettres qui auraient contenu le nombre des Sarrasins tués à Roncevaux.

Ne mais seissante que Dieus aṭ espairniez :
Ainz queḍ il muirent se vendront il molt chier.

Li cons Roḍlanz des suens i veit grant perte ;
Son compaignon Olivier en apeleṭ :
« Bels sire chiers, por Dieu, que vos en halteṭ ?
Tanz bons vassals veḍez gesir par terre !
Plaindre poḍons France dolce la bele,
De tels barons com or remaint deserte.
E ! reis amis, que vos ici nen estes !
Oliviers fredre, com lo poḍrons nos faire ?
Com faitement li manderons noveles ? »
Dist Oliviers : « Jo nel sai coment querre :
Mielz vueil morir que honte en seit retraite. »

Ço dist Roḍlanz : « Cornerai l'olifant[50] ;
Si l'oḍraṭ Charles qui est as porz passant :
Jol vos plevis, ja retorneront Franc. »
Dist Oliviers : « Vergoigne sereit grant
E reproviers a trestoz voz parenz[51] ;
Iceste honte durreit al lor vivant.
Quant jol vos dis, n'en fesistes neient ;
Mais nel ferez par lo mien lodement.
Se vos cornez, n'iert mie hardemenz :
Ja avez vos ansdous les braz sanglenz[52]. »
Respont li cons : « Cols i ai faiz molt genz. »

50. Répétition épique ; cf. note 26.
51. Cf. la note 29 et le vers 315.
52. Non de blessures reçues, mais de blessures faites aux ennemis

Ço dist Roḍlanz : « Fort est nostre bataille :
Jo cornerai, si l'oḍraṭ li reis Charles. »
Dist Oliviers : « Ço vos sereit granz blasmes,
E reproviers a tot vostre lignage.
Quant jol vos dis, compaing, vos ne deignastes :
S'i fust li reis, n'i oüssons domage ;
Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme[53].
Se vos cornez, n'iert mie vassalages.
Par ceste main e ceste meie barbe[54],
Se puis veḍeir ma gente soror Alde[55],
Vos ne gerrez ja mais entre sa brace ! »

Ço dist Roḍlanz : « Por quei me portez ire ? »
E cil respont : « Compaing, vos lo fesistes :
Car vassalages par sens nen est folie ;
Mielz valt mesure que ne fait estoltie[56].
Franceis sont mort par vostre legerie :
Ja mais n'avraṭ de nos Charles servise[57].

---

53. Cf. les vv. 167-168. Le poète, comme on voit, ne se fait aucun scrupule de répéter textuellement les mêmes vers.

54. Les Français sont ici représentés avec des barbes, suivant l'usage du onzième siècle, tandis que les guerriers de Charles, comme le roi lui-même, ne portaient, en réalité, que la moustache.

55. *Alde*, plus tard *Aude*, sœur d'Olivier. D'après des récits postérieurs à notre poème, elle avait été fiancée à Roland, à Vienne, après que celui-ci, champion de Charlemagne, avait combattu Olivier, champion du duc Gérard de Vienne. Dans le *Roland*, Alde habite Aix-la-Chapelle; on ne voit dans ce poème aucune trace d'une ancienne hostilité entre Roland et Olivier.

56. La *mesure* d'Olivier est ici opposée à la *desmesure* de Roland (voy. p. 25).

57. Remarquez qu'Olivier ne semble trouver regrettable dans la mort des Français et la sienne propre que le tort qu'elle fera à Charlemagne.

Sem credissez, venuz i fust mes sire,
Ceste bataille oüssons défenide,
O pris o morz i fust li reis Marsilies.
Vostre prodece, Rodlanz, mar la vedimes;
Charles li magnes de vos n'avrat aïde :
N'iert mais tels om jusque al Dieu judise [58].
Vos i morrez, e France en iert honide [59].
Ui nos defalt la leial compaignie :
Molt ainz lo vespre iert grief la departide. »

Li arcevesques les ot contrariier :
Lo cheval brochet des esporons d'or mier,
Vint tresque ad els, sis prist a chastiier :
« Sire Rodlanz, e vos, sire Oliviers,
Por Dieu vos pri, ne vos contrariiez.
Ja li corners ne nos avreit mestier :
Loinz nos est Charles, tart iert del repaidrier.
Mais neporquant si est il assez mielz :
Viegnet li reis, si nos podrat vengier :
Ja cil d'Espaigne n'en deivent torner liét.
Nostre Franceis i descendront a piét,
Troveront nos e morz e detrenchiez,
Si recoildront e noz bus e noz chiés,
Leveront nos en bieres sour somiers,
Si nos plorront de duel e de pitiét,

58. *Tels om* que vous. Tout en blâmant la folle témérité de son ami, Olivier rend à sa valeur le plus magnifique hommage.
59. Cf. les notes 29 et 52.

Enfodront nos en aitres de mostiers :
N'en mangeront ne lou ne porc ne chien. »
Respont Rodlanz : « Sire, molt dites bien. »

Rodlanz at mis l'olifant à sa boche :
Empeint lo bien, par grant vertut lo sonet.
Halt sont li pui e la vois est molt longe :
Granz trente lieues l'odirent il respondre[60].
Charles l'odit e ses compaignes totes ;
Ço dist li reis : « Bataille font nostre ome. »
E li cons Guenele li respondiét encontre :
« S'altre l desist, ja semblast grant mençonge ! »

Li cons Rodlanz, par peine e par ahan,
Par grant dolor, sonet son olifant :
Par mi la boche en salt fors li clers sans,
De son cervel li temples est rompant[61].
Del corn qu'il tient l'odide en est molt grant :

---

60. L'exagération poétique dépasse ici la mesure, comme en plusieurs autres endroits de notre poème ; dans le faux Turpin, le cor de Roland se fait entendre à quatre lieues, ce qui est bien suffisamment merveilleux. Cet appel du cor de Roland est, comme on sait, resté célèbre ; bornons-nous à rappeler les vers de Dante :

Dopo la dolorosa rotta, quando
Carlomagno perdè la santa gesta,
Non sonò si terribilmente Orlando....

61. L'étendue prodigieuse du son du cor de Roland est censée s'expliquer par l'effort terrible qu'il fait, et cet effort cause sa mort : on ne voulut pas, au moins dans des versions déjà éloignées de la simplicité de l'original, que le héros fût mort sous les coups des ennemis. Plus tard, on alla jusqu'à le faire invulnérable. Notre poëte ne connaît pas cette dernière exagération (voy. v. 423).

Charles l'entent qui est as porz passanz.
Naime l'odit, si l'escoltent li Franc.
Ço dist li reis : « Jo oi lo corn Rodlant;
Onc nel sonast se ne fust combatant[62]. »
Guenele respont : « De bataille est neient.
Ja estes vos vielz e floriz e blans :
Par tels paroles vos ressemblez enfant[63].
Assez savez lo grant orgueil Rodlant;
Çost grant merveille que Dieus lo suefret tant :
Por un sol lievre vait tote jorn cornant,
Devant ses pers vait il ore gabant,
Soz ciel n'at gent qui l'ost requerre en champ.
Car chevalchiez : por qu'alez arestant?
Terre maior[64] molt est loinz ça devant. »

Li cons Rodlanz at la boche sanglente :
De son cervel rompuz en est li temples;
L'olifant sonet a dolor ed a peine :
Charles l'odit, e sui Franceis l'entendent.
Ço dit li reis : « Cist corz at longe aleine! »
Respont dus Naime : « Car bons vassals i peinet
Bataille i at, par lo mien escientre :

62. Le cor servait souvent en effet aux chefs pour donner des signaux ou appeler du renfort.

63. L'insolence de Ganelon s'explique par l'angoisse même qui le saisit naturellement en entendant comme les autres les sons prolongés du cor. Le reproche fait ici à Charlemagne de retomber en enfance ne cadre pas avec le portrait imposant que le poème trace de lui; on le retrouve plus justifié dans des poèmes où la royauté, sous le nom du vieil empereur, est tournée en dérision au profit de l'orgueil féodal.

64. Cf. note 12.

Cil l'at tradit qui vos en ruevet feindre[65]
Adobez vos, si cridez vostre enseigne,
Si socorez vostre maisniede gente :
Assez odez que Rodlanz se dementet. »

Li emperedre at fait soner ses corz.
Franceis descendent, si adobent lor cors
D'osbers e d'elmes e d'espedes ad or;
Escuz ont genz ed espiez granz et forz,
E gonfanons blans e vermeilz e blois;
Es destriers montent tuit li baron de l'ost :
Brochent ad ait tant com durent li port.
N'i at celui a l'altre ne parolt[66] :
« Se vedissons Rodlant ainz qu'il fust morz,
Ensemble o lui i donrïens granz cols. »
De ço cui chalt? demoret i ont trop.

Halt sont li pui e tenebros e grant,
Li val parfont e les aives coranz;
Sonent cil graisle e deriedre e devant
E tuit rachatent encontre l'olifant.
Li emperedre chevalche iriedement,
E li Franceis coroços e dolent.
N'i at celui ne plort e nes dement[67],
E priënt Dieu que guarisset Rodlant

---

65. Celui qui vous engage à rester à ce sujet dans l'inaction est celui qui a trahi Roland.

66-67, cf. note 3.

Jusque il viegnent al champ comunelment :
Ensemble o lui i ferront veirement.
De ço cui chalt ? car ne lor valt neient :
Demorent trop, n'i puedent estre a tens.

Par grant iror chevalchet Charlemagnes :
Dessour sa bronie li gist sa barbe blanche.
Poignent ad ait tuit li baron de France :
N'i at icel ne demeint grant irance[67],
Qued il ne sont o Rodlant lo chataigne,
Qui se combat as Sarrazins d'Espaigne :
Si est bleciez ne cuit qu'aneme i remaignet[68].
Dieus ! quels seissante il at en sa compaigne !
Onques meillors nen out reis ne chataignes.

---

68. Voy. note 16.

VI

(Vers 2164-2396.)

Les soixante derniers combattants, y compris Olivier, sont tués; il ne reste plus debout que Roland et l'archevêque Turpin, grièvement blessé. Les païens, entendant les cors qui annoncent le retour de l'armée de Charlemagne, s'enfuient, laissant ces survivants maîtres du champ de bataille.

Paien s'en fuient coroços ed iriét,
Envers Espaigne tendent de l'espleitier.
Li cons Rodlanz nes at dont enchalcier[69] :
Perdut i at Veillantif son destrier;
Vueillet o non, remés i est a piét.
A l'arcevesque Turpin alat aidier :
Son elme ad or li deslaçat del chief,
Si li tolit lo blanc osberc legier,
E son blidalt li at tot detrenchiét :
Des panz li at ses granz plaies leiet[70];
Contre son piz puis si l'at embraciét,
Sour l'erbe verte puis l'at soef colchiét.
Molt dolcement li at Rodlanz preiét :

---

69. N'a pas de quoi les poursuivre, ayant perdu son cheval.

70. L'ancienne langue peut à volonté faire accorder ou ne pas accorder le participe passé construit avec *avoir* et son régime, quel celui-ci le suive ou le précède.

« E! gentilz om, car me donez congiéṭ[71] :
Noz compaignons, que oümes tant chierȝ,
Or sont il mort[72], nes i devons laissier.
Jos vueil aler e querre eḍ entercier,
Dedevant vos joster eḍ enrengier[73]. »
Dist l'arçevesques : « Alez e repaiḍriez
Cist chans est vostre, la merciṭ Dieu, e miens[74]. »

Roḍlanz s'en torneṭ, par lo champ vait toz sols;
Cercheṭ les vals e si cercheṭ les monz :
Iluec trovaṭ eḍ Ivorie eḍ Ivon,
Trovaṭ Gerin, Gerier son compaignon,
E si trovaṭ Engelier lo Guascoing,
Puis aṭ trovéṭ Berengier eḍ Oton,
Ensemble oḍ els Anseïs e Sanson,
Trovaṭ Gerart lo vieil de Rosseillon[75];
Par un eḍ un i aṭ pris les barons,
A l'arcevesque en est venuz a tot,

---

71. La politesse, dans l'ancienne épopée, est rigoureuse et souvent cérémonieuse. On ne se quitte jamais sans demander expressément congé, ou, si l'on omet cette formalité, le poète le fait remarquer, et cela n'arrive pas sans un motif spécial.

72. Remarquez l'anacoluthe de construction. Roland veut d'abord dire : « Nos compagnons ne devons-nous laisser », mais il intercale la remarque incidente : « Ils sont morts », et alors il est obligé de dire : « Nous ne devons *les* laisser ».

73. C'est une idée bizarre, mais grandiose, que de faire chercher par Roland les corps des onze autres pairs, qu'il apporte et range devant l'archevêque, qui les bénit. Cet effet théâtral paraît appartenir en propre à un rédacteur intermédiaire.

74. C'est-à-dire : vous et moi nous sommes maîtres du champ de bataille.

75. Ce sont les pairs mentionnés au début, voy. note 9.

Sis mist en renc dedevant ses genolz.
Li arcevesques ne puet muder nen plort[76] :
Lieveṭ sa main, fait sa beneḍiçon ;
Après aṭ dit : « Mare fustes, seignor[77] !
Totes voz anemes ait Dieus li gloriós,
En pareḍis les mete en saintes flors[78] !
La meie mort me rent si angoissós,
Ja ne veḍrai[79] lo riche empereḍor. »

Roḍlanz s'en torneṭ, lo champ vait recerchier ;
Son compaignon aṭ trovéṭ Olivier :
Contre son piz estreit l'aṭ embraciéṭ,
Si com il puet a l'arcevesque en vient,
Sour un escuṭ l'aṭ as altres colchiéṭ,
E l'arcevesques l'aṭ assols e seignieṭ.
Idonc agriegeṭ li duels e la pitiéṭ.
Ço dist Roḍlanz : « Bels compaing Oliviers,
Vos fustes filz al riche duc Rainier,
Qui tint la marche jusque al val de Riviers[80].
Por hanstes fraindre e por escuz percier,
E por osbers derompre e desmailliér,
Por orgoillos e veintre eḍ esmaier

---

76. Cf. note 13.
77. Sur le regret funèbre, voy. la note 85. Cf. v. 485.
78. L'idée que le paradis est un lieu rempli de fleurs revient souvent dans la poésie populaire du moyen âge, et « paradis » a même pour synonyme « champ flori ».
79. Cf. notes 16, 67.
80. Cf. note 7.

E por proz omes tenir e conseillier
En nule terre n'out meillor chevalier! »

Li cons Rodlanz, quant il veit morz ses pers
Ed Olivier qu'il tant podeit amer[81],
Tendror en out, comencet a plorer.
En son visage fut molt descolorez;
Si grant duel out que mais ne pout ester:
Vueillet o non, a terre chiet pasmez.
Dist l'arcevesques: « Tant mare fustes, ber! »

Li arcevesques, quant vit pasmer Rodlant,
Donc out tel duel, onques mais n'out si grant.
Tendiét sa main, si at pris l'olifant;
En Roncesvals at une aive corant:
Aler i vuelt, sin donrat a Rodlant[82].
Tant s'esforçat qu'il se mist en estant;
Son petit pas s'en tornet chancelant:
Il est si fleibles qu'il ne puet en avant;
Nen at vertút, trop at perdut del sanc:
Ainz qu'om alast un sol arpent de champ,
Falt li li cuers, si est chedeiz avant;
La soe mort lo vait molt angoissant.

---

81. « Qu'il pouvait tant aimer », c'est-à-dire à la fois « qu'il aimait autant qu'il pouvait » et « qu'il aimait tant ». Cet emploi elliptique de « pouvoir » n'est pas rare en ancien français.

82. Ce passage semble avoir servi de base a une croyance répandue plus tard, d'après laquelle Roland était mort de soif. Rabelais emploie encore dans ce sens la locution « mourir de la mort Rollant ».

Li cons Roḍlanz revint de pasmeisons :
Sour piez se dreceṭ, mais il aṭ grant dolor.
Guardeṭ a val e si guardeṭ a mont :
Sour l'erbe verte, oltre ses compaignons,
La veit gesir lo nobilie baron,
Çost l'arcevesques, que Dieus mist en son nom :
Claimeṭ sa colpe[83], si reguardeṭ a mont,
Contre lo ciel ambesdous ses mains joint,
Si priëṭ Dieu que paredis li doinst.
Morz est Turpins el servise Charlon.
Par granz batailles e par molt bels sermons
Contre paiens fuṭ toz tens champions :
Dieus li oṭreit sainte beneḍiçon !

Li cons Roḍlanz veit l'arcevesquẹ a terre :
Defors son cors veit gesir la boḍele,
Dessour lo front li boillist la cervele ;
Dessour son piz, entre les dous forceles,
Croisieḍes aṭ ses blanches mains, les beles[84].
Fortment lo plaint a la lei de sa terre[85] :

---

83. Le sujet de *Claimet sa colpe* et de ce qui suit est *Turpins*.

84. Notez ce détail de la beauté et de la blancheur des mains, relevé chez un archevêque.

85. « D'après l'usage de son pays. » C'était en effet un usage, attesté par toutes les anciennes chansons de geste, et qui parait avoir une origine germanique, que la plainte funéraire (proprement *regret*, voy. v. 699) qu'on devait aux morts, notamment à ceux qui étaient tués dans le combat. Souvent, le temps et l'aise faisant défaut, on se contentait d'une exclamation de douleur et d'éloge (*Tant mare fustes !* comme aux vv. 459, 485, ou autre) ; mais quand on le pouvait, on faisait dans le *regret* une véritable oraison funèbre du mort ; c'est ce que fait

« E! gentilz om, chevaliers de bon aire,
Ui te comant al glorios celeste.
Ja mais n'iert om plus volentiers lo servet[86]
Des les aposteles ne fut mais tel prophete
Por lei tenir e por omes atraire.
Ja la vostre aneme nen ait duel ne sofraite :
De paredis li seit la porte overte! »

Ço[87] sent Rodlanz que la mort li est pres :
Par les oreilles fors li ist li cervels.
De ses pers priet Damnedieu ques apelt
E puis de sei a l'angele Gabriël[88].
Prist l'olifant, que reproche n'en ait,
E Durendal s'espede en l'altre main :
Plus qu'arbaleste ne puet traire un quadrel
Devers Espaigne en vait en un guarait.
En som un tertre, dessoz dous arbres bels,
Quatre pedrons i at de marbre faiz :
Sour l'erbe verte la est chedeiz envers,
Si s'est pasmez, car la mort li est pres.

---

ici Roland pour Turpin après l'avoir fait pour Olivier, et surtout ce que fait plus tard Charlemagne pour Roland. Un genre particulier de *regret* est celui qui est adressé non au mort ou au mourant, mais par le mourant à ce qu'il quitte : tel est le long et triple adieu de Roland à Durendal que nous allons voir un peu plus loin.

86. Voy. note 3.

87. L'ancien français, après les verbes *croire*, *savoir*, *sentir*, *voir*, etc., emploie d'ordinaire *ço* avant *que* introduisant une proposition subordonnée; mais de bonne heure il s'enhardit à s'en passer.

88. L'ange Gabriel est dans notre poème l'intermédiaire coutumier entre Dieu et les hommes; ce rôle lui vient évidemment de l'Évangile

Halt sont li pui e molt halt sont *li* arbre;
Quatre peḍrons i aṭ luisanz de marbre.
Sour l'erbe verte li cons Roḍlanz se pasmeṭ.
Uns Sarrazins tote veie l'esguardeṭ :
Cil se feinst mort, si gist entre les altres,
Del sanc loḍaṭ son cors e son visage ;
Bels fuṭ e forz e de grant vassalage ;
Par son orgueil comenceṭ mortel rage :
Met sei en piez e de corre s'ahasteṭ,
Rodlant saisist e son cors e ses armes,
E dist un mot : « Vencuz est li niés Charle!
Iceste espeḍe porterai en Arab*ie*. »
Prist l'a ses poinz, Roḍlant tiraṭ la barbo :
En cel tirer li cons s'aperceut alques.

Ço[90] sent Roḍlanz que s'espeḍe li tolt;
Ovriṭ les uelz, si li aṭ dit un mot :
« Mien esciëntre tu n'iés mie des noz. »
Tient l'olifant, qu'onques perdre ne volt,
Sil fiert en l'elme qui gemez fuṭ aḍ or :
Froisseṭ l'acier e la teste e les os,
Ansdous les uelz del chief li aṭ mis fors,
Jus a ses piez si l'aṭ trestorneṭ mort;
Après li dist : « Coilverz, com fus si os

de saint Luc. Ici il semble être spécialement chargé de porter à Dieu les prières des mourants. Cf. vers 661.

89. Cf. à la *Versification*, § 132.

90. Cf. note 87

Que me saisis, ne a dreit ne a tort?
Ne l'oḍraṭ om ne t'en tiegneṭ por fol[91].
Fenduz en est mes olifanz el gros,
Cheḍeiz en est li cristals e li ors[92]. »

Ço[93] sent Roḍlanz que la mort fort l'arguḍeṭ.
Met sei sour piez, quant qu'il puet s'esvertuḍeṭ;
En son visage sa color aṭ perduḍe.
Tient Durendal s'espeḍe tote nuḍe :
Deḍevant lui aṭ une pieḍre brune,
Dis cols i fiert par duel e par rancune :
Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgruneṭ;
E dist li cons : « Sainte Marie, aiude!
E! Durendal, bone, si mare fustes[94]!
Quant jo mei pert, de vos nen ai mais cure[95].
Tantes batailles en champ en ai vencuḍes,
E tantes terres larges escombatuḍes,
Que Charles tient qui la barbe aṭ chenuḍe!

---

91. Cf. note 3.

92. Cet épisode paraît avoir été inventé pour expliquer comment le cor de Roland qu'on montrait à Bordeaux était fendu par le milieu (voy. ci-dessus la note 26); d'après le faux Turpin, c'est Roland qui l'avait fait éclater par la violence de son souffle. On peut voir une imitation de cet épisode, mais fort supérieure, dans l'histoire du juif qui, d'après les *Romances*, vint tirer la barbe au Cid mort et assis sur un fauteuil dans la cathédrale de Valence.

93. Cf. note 87.

94. Formule du « regret »; voy. notes 80, 85.

95. Ce vers peut sembler contraire au sentiment que Roland veut exprimer, mais si on le comprend bien, il est tout naturel : « Puisque je me perds moi-même, dit le héros à son épée, je n'ai plus souci, c'est-à-dire besoin de vous. »

A mon vivant ne me serez tolude.
Ne vos ait om qui por altre s'en fuieṭ!
Mọlt bons vassals vos aṭ lonc tens tenude :
Ja mais n'iert tels en France l'assoluḍe[96]. »

Roḍlanz feriṭ ẹl peḍron de sartaigne :
Croist li aciers, ne briseṭ ne n'esgraigneṭ.
Quand il çọ vit que n'en pout mie fraindre,
A sei meḍesme la començaṭ a plaindre :
« E! Durendal, com iés e clere e blanche,
Contre soleil si reluis et reflambes!
Charles esteit es vals de Moriënne
Quant Dieus del ciel li mandaṭ par son angele
Qu'il te donast aḍ un conte chataigne[97];
Donc la me ceinst li gentilz reis, li magnes.
Jo luin conquis[98] eḍ Anjou e Bretaigne,
Si luin conquis e Peitou e lo Maine,

---

96. L'orgueil manifesté par ces vers est excusable en ce moment suprême.

97. Une compilation norvégienne faite sur des sources françaises en partie perdues, la *saga* de Charlemagne, nous raconte l'histoire à laquelle il est fait ici allusion, mais sans y rien ajouter d'important, et sans nous dire d'où venait Durendal. D'autres textes lui attribuent diverses provenances.

98. Nous avons ici l'indication de nombreux récits épiques relatifs à des guerres antérieures de Roland, dont la plupart ont disparu sans laisser de traces, n'ayant pas été renouvelés par les poètes des douzième et treizième siècles. Ainsi nous ne connaissons aucune chanson sur la conquête de l'Anjou, du Maine, de la Normandie (notez l'anachronisme), de la Bavière, de la Bohême, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Angleterre (mentionnée encore ailleurs dans notre poëme). Dans la seule chanson que nous ayons sur la conquête de la Bretagne, envahie par les Sarrasins, Roland est encore

Si luin conquis Normendie la franche;
Jo luin conquis Provence eḍ Equitaigne,
E Lombardie e trestote Romaigne,
Poille e Calabre e la terre d'Espaigne;
Jo luin conquis e Baiviere e Behaigne,
Eḍ Onguerie e trestote Polaigne,
Costentinoble, dont il out la fiḍance,
Eḍ en Saissoigne fait il ço qu'il demandeṭ.
Jo luin conquis eḍ Escoce eḍ Irlande,
Eḍ Engleterre que il tient a sa chambre;
Conquis luin ai païs e terres tantes,
Que Charles tient qui aṭ la barbe blanche!
Por ceste espeḍe ai dolor e pesance :
Mielz vueil morir qu'entre paiens remaigneṭ[99].
Damnedieus peḍre, n'en laissiez honir France! »

Roḍlanz feriṭ en une piedre bise :
Plus en abat que jo ne vos sai dire;

---

enfant et ne paraît pas. Les poèmes sur la conquête de la Provence sont proprement fondés sur l'histoire de Charles Martel, ceux qui concernent l'Aquitaine sur l'histoire de Pépin. Les guerres de Lombardie sont l'objet de plusieurs poèmes, et Roland joue le premier rôle dans certains d'entre eux, de même que dans ceux dont la scène est en Pouille ou en Calabre. La *saga* de Charlemagne résume une expédition de Charles à Constantinople où Roland ne figure pas; il est également absent de plusieurs autres récits sur le même thème.

99. Cette préoccupation de Roland sur le sort de son épée après sa mort doit être une imitation de quelque donnée épique antérieure (cf. n. 28). Dans notre poème, on ne parle plus de Durendal (elle reparaît aux mains d'un des vengeurs de Roland dans l'épisode interpolé de Baligant); mais d'autres récits ont rattaché à cette glorieuse épée des légendes diverses.

L'espede croist, ne froisset ne ne briset,
Contre lo ciel a mont est ressortide.
Quant veit li cons que ne la fraindrat mie,
Molt dolcement la plainst a sei medisme :
« E! Durendal, com iés bele e saintisme!
En l'or*i*e pont assez i at reliques[100],
Un dent saint Piedre e del sanc saint Basil*i*e,
E des chevels mon seignor saint Denis*i*e,
Del vestement i at sainte Marie :
Il nen est dreiz que paien te baillissent;
De crestiiens devez estre servide.
Molt larges terres de vos avrai conquises[101],
Que Charles tient qui la barbe at floride :
Li emperedre en est e ber e riches.
Ne vos ait om qui facet codardie!
Dieus, ne laissiez que France en seit honide! »

Ço[102] sent Rodlanz que la mort l'entreprent,
Devers la teste sour lo cuer li descent.
Dessoz un pin i est alez eorant,
Sour l'erbe verte si s'est colchiez adenz[103],

100. L'usage d'enchâsser des reliques dans le pommeau des épées est souvent attesté dans nos poèmes : il était certainement pratiqué dans la vie réelle.

101. Cette formule est fréquente : « J'aurai fait beaucoup de besogne », sous-entendu « quand j'aurai terminé », puis simplement synonyme de « j'ai fait ».

102. Cf. note 87.

103. Il paraît singulier et même contradictoire (voyez la suite) que pour mourir Roland se couche la face contre terre; si ce vers n'est pas altéré, le mot *adenz* est un regrettable sacrifice à l'assonance.

Dessoz lui met s'espeḍe e l'olifant;
Tornaṭ sa teste vers Espaigne la grant :
Por ço l'aṭ fait queḍ il vuelt veirement
Que Charles diëṭ e trestote sa gent,
Li gentilz cons, qu'il est morz conquerant[104].
Claimeṭ sa colpe e menuṭ e sovent,
Por ses pechiez Dieu porofriṭ lo guant[105].

Ço sent Roḍlanz[106] de son tens n'i aṭ plus;
Devers Espaigne gist en un pui aguṭ;
A l'une main si aṭ son piz batuṭ :
« Dieus, meie colpe, par la toe vertuṭ,
De mes pechiez, des granz et des menuz,
Que jo ai faiz des l'ore que nez fui
Tresque a cest jorn que ci sui conseüz! »
Son destre guant en aṭ vers Dieu tenduṭ :
Angele del ciel en descendent a lui.

Li cons Roḍlanz se juṭ dessoz un pin,

---

104. Roland, se sentant mourir, avance de plusieurs pas et se tourne vers le pays ennemi, afin de montrer qu'il meurt en vainqueur et d'accomplir une vanterie qu'il avait faite jadis (cf. ci-dessous, vers 673-80).

105. Rien n'est plus caractéristique que ce geste tout féodal du héros mourant. Conformément à des idées très répandues dans la haute société du moyen âge, Roland regarde Dieu comme son seigneur suzerain, envers lequel il se conduit comme un loyal vassal. Le gant est le symbole de la personne même : remettre son gant à un envoyé, c'est lui donner plein pouvoir; offrir son gant, comme ici, c'est abandonner sa personne entière; jeter son gant, c'est mettre en avant sa force et son courage pour appuyer ce qu'on avance.

106. Il y a ici une ellipse de *que* qui est assez fréquente; elle est remarquable après *ço* (cf. note 87).

Envers Espaigne en aṭ tornéṭ son vis.
De plusors choses a remembrer li prist:
De tantes terres come li ber conquist,
De dolce France, des omes de son ling,
De Charlemagne son seignor quil nodrit,
E des Franceis dont il est si cheriz[107].
Ne puet muder nen plort e nen sospirt[108];
Mais sei medesme ne vuelt metre en obliṭ:
Claimeṭ sa colpe, si priëṭ Dieu merciṭ:
« Veire paterne, qui onques ne mentis,
Saint Lazaron de mort ressurrexis
E Daniël des lions guaresis[109],
Guaris de mei l'aneme[110] de toz perilz
Por les pechiez que en ma vide fis! »
Son destre guant a Dieu en porofriṭ,
E de sa main sainz Gabriëls l'aṭ pris[111].
Dessour son braz teneit lo chief enclin:

---

107. On s'est étonné que dans cette énumération des dernières pensées de Roland il n'y ait aucune place pour sa fiancée Alde. C'est que ce morceau appartient sans doute au fond le plus ancien du poème, et que l'amour de Roland pour Alde ne fait pas partie de sa primitive légende.

108. Cf. note 13.

109. Les miracles de Lazare et de Daniel, avec celui de Jonas, sont les plus fréquemment invoqués dans les prières qui reviennent souvent dans nos chansons de geste, et il est facile de comprendre pourquoi.

110. *L'aneme de mei* pour *m'aneme*, manière de parler qui ne se trouve guere que dans nos plus anciens textes.

111. L'ange Gabriel prenant lui-même de la main de Roland le gant qu'il offre à Dieu, c'est pour une imagination du onzième siècle le comble du sublime; il nous faut quelque effort pour ne pas trouver cette image surtout bizarre.

Jointes ses mains est alez a sa fin.
Dieus li tramist son angele cherubin
E saint Michiel de la mer del peril[112] ;
Ensemble od els sainz Gabriëls i vint :
L'aneme del conte portent en paredis.

---

112. Michel a pour fonction spéciale, dans ce qu'on peut appeler la mythologie chrétienne, de guider les âmes des morts à leur dernière demeure. Il est à noter que le poète spécifie le nom de l'archange en y joignant les mots « du péril de la mer »; cela prouve qu'il connaissait et vénérait particulièrement le célèbre monastère de Saint-Michel *in periculo maris*, fondé au huitième siècle sur les limites de la Normandie et de la Bretagne française, tout près par conséquent du pays dont Roland était comte et où son souvenir dut le mieux se conserver. — Cf. au vers 269 la mention de ce monastère comme d'un des points extrêmes de la France.

VII

(Vers 2855-2973.)

A peine Roland est-il mort que Charlemagne arrive sur le champ de bataille. Il voit de loin les Sarrasins qui se retirent; il les poursuit, les atteint près de l'Èbre et les taille en pièces. Épuisés de fatigue, les Français campent la nuit sur le lieu de ce dernier combat, et ne reviennent à Roncevaux que le lendemain matin.

En Roncesvals en est Charles entrez :
Des morz qu'il trueveṭ comenceṭ a plorer.
Dist as Franceis : « Seignor, lo pas tenez ;
Car mei meḍesme estuet avant aler
Por mon nevoṭ, que voldreie trover.
Aḍ Ais esteie aḍ une feste anvel,
Si se vanterent mi vaillant bacheler
De granz batailles, de forz estors champels[113] ;

113. C'était un usage répandu dans les réunions de jeunes guerriers, surtout aux jours de fêtes, que les plus aventureux se vantassent des prouesses qu'ils accompliraient un jour; ces vanteries, où l'un enchérissait sur l'autre, n'étaient, comme on le pense bien, pas toujours mises à exécution, et font souvent l'objet des railleries des satiriques. On les voit plus tard prendre la forme de *vœux*, qu'on est obligé d'accomplir. Au contraire elles dépassent parfois toutes les limites du possible, et deviennent des *gabs*, comme ceux du *Pèlerinage de Charlemagne*, qui ne sont exécutés que grâce à des miracles exprès de Dieu.

D'une raison oḍi Roḍlant parler :
Ja ne morreit en estrange regnéṭ
Ne trespassast ses omes e ses pers[114],
Envers paiens avreit son chief tornéṭ,
Conquerantment si finereit li ber. »
Plus qu'om ne puet un bastoncel geter
Devant les altres est en un pui montez.

Quant l'empereḍre vait querre son nevoṭ,
De tantes erbes el preṭ trovaṭ les flors
Qui sont vermeilles del sanc de noz barons!
Pitiéṭ en aṭ, ne puet muḍer nen plort[115].
Dessoz dous arbres parvenuz est a mont[116],
Les cols Roḍlant conout es treis poḍrons :
Sour l'erbe verte veit gesir son nevoṭ;
Nen est merveille se Charles aṭ iror.
Descent a piéṭ, alez i est plein cors,
Si prent lo conte entre ses braz ansdous :
Sour lui se pasmeṭ, tant par est angoissos.

Li empereḍre de pasmeisons[117] revint.
Naime li dus e li cons Acelins,
Jofreiz d'Anjou e ses freḍre Tieḍris

114, 115. Cf. note 13.

116. Au vers 627 Roland semble abandonner les *deux* arbres du vers 531 et aller s'étendre sous *un* pin. Il y a dans ce double récit quelque inconséquence, qui tient sans doute à ce que toutes les pièces n'en sont pas de la même main.

117. L'ancien français emploie volontiers les noms abstraits au pluriel; de m. vers 498, 705.

Prenent lo rei, sil drecent soz un pin.
Guardeṭ a terre, veit son nevoṭ gesir;
Tant dolcement a regreter[118] lo prist :
« Amis Roḍlanz, de tei ait Dieus merciṭ!
Onques nuls om tel chevalier ne vit
Por grant bataille joster e defenir.
La meie onor est torneḍe a declin! »
Charles se pasmeṭ, ne s'en pueṭ astenir.

Charles li reis revint de pasmeisons :
Par mains lo tienent quatre de ses barons.
Guardeṭ a terre, veit gesir son nevoṭ :
Cors aṭ gaillart, perduḍe aṭ sa color,
Torblez ses uelz, molt li sont tenebros.
Charles lo plaint par feiṭ e par amor :
« Amis Roḍlanz, Dieus meteṭ t'aneme en flors[119],
En pareḍis, entre les glorios!
Com en Espaigne venis a mal seignor[120]!
Ja mais n'iert jorz de tei n'aie dolor[121].
Com dechedraṭ ma force e ma baldor!
Nen avrai ja qui sostiegneṭ m'onor.
Soz ciel ne cuit aveir ami un sol :
Se j'ai parenz, n'en i aṭ nul si proṭ. »

---

118. Voy. la note 85.
119. Cf. note 78.
120. Ce vers n'est pas très clair. Il semble vouloir dire : « Sous la conduite de quel mauvais seigneur tu es venu en Espagne! » Ce serait un reproche que Charles se ferait à lui-même.
121. Cf. note 13.

Trait ses crignels pleines ses mains ansdous.
Cent milie Franc en ont si grant dolor
Nen i aṭ cel qui durement ne plort.

« Amis Roḍlanz, jo m'en irai en France.
Com jo serai a Loḍom en ma chambre[122],
De plusors regnes vendront li ome estrange,
Demanderont ou est li cons chataignes :
Jo lor dirai qu'il est morz en Espaigne.
A grant dolor tendrai puis mon reialme :
Ja mais n'iert jorz que ne plor ne nem plaigne.

« Amis Roḍlanz, proz om, jovente bele,
Com jo serai aḍ Ais en ma chapele[123],
Vendront li ome, demanderont noveles ;
Jos lor dirai merveilloses e pesmes :
« Morz est mes niés, qui tant me fist conquerre ! »
Encontre mei reveleront li Saisne,
Eḍ Ongre e Bolgre e tante gent averse,
Romain, Poillain e tuit cil de Palerne,
E cil d'Afrique e cil de Califerne[124] ;

---

122. Laon fut, comme on sait, la capitale des derniers Carolingiens, à partir de Charles le Simple. C'est alors que l'épopée en fit, par un anachronisme naturel, la résidence de Charlemagne. On a relevé plus haut (note 25) la contradiction qui existe entre cette laisse et la suivante, où la résidence de Charles est Aix-la-Chapelle, conformément à l'histoire et à la plus ancienne épopée.

123. On sait que Charlemagne ne fonda Aix-la-Chapelle que bien après le combat de Roncevaux ; mais, son type épique s'étant surtout formé d'après les années qui suivirent la restauration en sa personne de la dignité impériale (cf. n. 11), il devint inséparable d'Aix.

124. Cette énumération des ennemis de Charlemagne appartient

Puis encreistront ma peine e mes sofraites :
Qui guiḍeraṭ mes oz a tel poḍeste,
Quant cil est morz qui toz jorz nos chaḍeleṭ ?
Si grant duel ai que jo ne voldreie estre ! »
Sa blanche barbe comenceṭ a detraire,
Ad ambes mains les chevels de sa teste [125].

« Amis Roḍlanz, si mare fuṭ ta vide [126] !
L'an*e*me de tei en pareḍis seit mise !
Qui tei aṭ mort dolce France aṭ honiḍe.
Si grant duel ai que ne voldreie vivre
De ma maisnieḍe qui por mei est ocise !
Ço me doinst Dieus, li filz sainte Marie,
Ainz que jo viegne as maistres porz de Cizere [127],
L'an*e*me del cors me seit ui departiḍe [128] !
Entre les lor fust aloeḍe e mise,
E ma charn fust delez els enfodiḍe ! »

---

certainement à une des plus anciennes rédactions du poème. Déjà dans d'autres parties de la chanson les Saxons (*Saisnes*) sont considérés comme des vassaux et non comme des ennemis mal domptés ; les Hongrois, les Bulgares sont à peine mentionnés ailleurs et furent vite oubliés. La mention de Palerme comme ville ennemie indique toutefois une date postérieure à 831, où les Arabes s'en emparèrent, mais antérieure à 1071, où Robert Guiscard la leur enleva. On ne sait ce qu'est Californe.

125. Ces manifestations physiques de la douleur sont habituelles au moyen âge dans la poésie et l'étaient sans doute dans la réalité. Les hommes étaient alors en toute chose plus semblables aux enfants.

126. Cf. notes 77, 84.

127. Le port de Cize est la vallée qui correspond sur le versant français à la vallée espagnole de Roncevaux. On remarquera la précision persistante de ces souvenirs géographiques (de même vers 169 les ports d'Aspe), qui doivent remonter à l'événement même.

128. Cf. note 13.

Ploreṭ des uelz, sa barbe blanche tireṭ,
E dist dus Naime : « Or aṭ Charles grant ire ! »

« Sire empereḍre, » ço dist Jofreiz d'Anjou,
« Ceste dolor ne demenez tant fort [129].
Par tot lo champ faites querre les noz,
Que cil d'Espaigne en la bataille ont morz :
En un charnier comandez qu'om les port. »
Ço dist li reis : « Sonez en vostre corn. »

Jofreiz d'Anjou aṭ son graisle soneṭ :
Franceis descendent, Charles l'aṭ comandeṭ.
Toz lor amis qu'il i ont morz trovez,
Aḍ un charnier sempres les ont portez.
Assez i aṭ evesques eḍ abez,
Mon*i*es, chanon*i*es, proveidres coronez,
Sis ont assols e seigniez de part Deu ;
Mirre eḍ amome i firent alumer,
Gaillardement toz les ont encensez,
A grant onor puis les ont enterrez,
Sis ont laissiez : qu'en fereient il el ?

Li empereḍre fait Rodlant costodir
Eḍ Olivier, l'arcevesque Turpin :
Dedevant sei les aṭ fait toz ovrir,
Ço qu'aṭ es cors en pal*i*e recoillir [130] ;

129. *Fort* n'est pas ici adverbe, mais adjectif féminin, et se rapporte à *dolor*.

130. On enlève les entrailles, trop sujettes à la rapide putréfaction,

Font une fosse dessoz l'ombre d'un pin
En blans sarcous de marbre l'ont enz mis [131] ;
E puis les cors des barons si ont pris,
En cuirs de cers les treis seignors ont mis [132] ;
Bien sont lavét de piment e de vin.
Li reis comandet Tiedbalt e Geboïn,
Milon lo conte ed Oton lo marchis
En treis charetes les guident [133] el chemin ;
Bien sont covert d'un palie galazin.

---

et on les enterre sur le champ de bataille, tandis qu'on emporte en France les corps soigneusement lavés et embaumés.

131. Ont mis « ce qu'il y a dans l'intérieur des corps », voy. v. 776.

132. On a trouvé dans des sépultures, du huitième siècle environ au douzième, plus d'un corps cousu dans un grand sac de cuir. Les historiens et les poètes mentionnent souvent la préférence donnée pour cet usage au cuir de cerf.

133. Cf. note 13.

VIII

Charles va retourner en France, quand Baligant, chef de tous les païens, qui vient de débarquer pour secourir Marsile, l'envoie défier. Une grande bataille s'engage. Charles défait Baligant et le tue de sa main, puis il prend Saragosse, où Marsile meurt désespéré. L'empereur revient en France; il enterre dans l'église de Saint-Romain, à Blaie, les corps de Roland, d'Olivier et de Turpin, puis arrive à Aix-la-Chapelle.

Li empereḍre est repaiḍriez d'Espaigne,
E vient aḍ Ais, al meillor sieṭ de France;
Monte el palais, est venuz en la chambre.
Es li venuḍe Alde, une bele dame;
Ço dist al rei : « Ou est Roḍlanz li chataignes,
Qui me juraṭ come sa per a prendre ? »
Charles en aṭ e dolor e pesance,
Ploreṭ des uelz, tireṭ sa barbe blanche :
« Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes.
Jo t'en donrai molt esforciéṭ eschange [134];
Çost Loḍewis [135], meillor ne sai en France :
Il est mes filz de ma mollier la gente,
E si tendrat mes marches e mon regne. »

---

134. On a relevé quelque brutalité dans cette proposition si promptement faite à Alde d'un « échange » pour Roland; elle-même dit qu'elle lui est « étrange ». L'émotion de Charlemagne lui fait dire trop tôt ce qu'il aurait dû réserver pour un avenir plus ou moins éloigné. Mais ce qui nous paraît ici un peu barbare n'en atteste que mieux la profondeur de l'émotion qui domine le vieil empereur à la vue de cette jeune fille tombée à ses pieds.

135. Louis n'était pas encore né en 778.

Alde respont : « Cist moz mei est estranges !
Ne placeṭ Dieu ne ses sainz ne ses angeles
Après Roḍlant que jo vive remaigne ! »
Pert la color, chiet as piez Charlemagne ;
Sempres est morte : Dieus ait merciṭ de l'aneme !
Franceis baron en plorent, si la plaignent [136].

Alde la bele est a sa fin aleḍe.
Cuideṭ li reis qu'ele se seit pasmeḍe :
Pitieṭ en aṭ, sin ploreṭ l'empereḍre.
Prent la as mains, si l'en aṭ releveḍe :
Sour les espaḍles aṭ la teste clineḍe.
Quant Charles veit que morte l'aṭ troveḍe,
Quatre contesses sempres i aṭ mandeḍes :
Aḍ un mostier de nonains est porteḍe ;
La nuit la guaitent entresque a l'ajorneḍe.
Lonc un alter belement l'enterrerent :
Molt grant onor i aṭ li reis doneḍe [137].

Un jury solennel, convoqué par l'empereur, juge Ganelon, mais, influencé par ses relations de famille, l'acquitte. Tierri, frère de Jofroi d'Anjou, *fausse* le jugement, et la question est résolue par un combat judiciaire entre Tierri et Pinabel, neveu de Ganelon. Pinabel étant vaincu, Ganelon est écartelé. — Le poème finit par le baptême de Bramimonde, veuve de Marsile, et l'annonce d'une nouvelle expédition de Charlemagne.

---

136. *Plaindre* a ici la même valeur qu'aux vers 516 (voy. la n.) et 710.

137. En mémoire d'Alde, et pour assurer des prières à son âme, Charles fait au moutier où elle est enterrée de grandes libéralités en terres (c'est le sens qu'a ici *onor*). C'était l'usage, comme l'attestent d'innombrables chartes.

NOTE

POUR L'USAGE DU GLOSSAIRE

Les têtes d'article mises entre crochets sont des formes qui ne se trouvent pas dans le texte des Extraits.

Les mots latins donnés comme étymologies et accompagnés, sans autre explication, d'un astérisque, sont des formes qui ne sont pas données par le *Dictionnaire* de Quicherat-Chatelain et qui sont reconstituées par induction.

Les noms et adjectifs français sont enregistrés à la forme du cas régime; les noms et adjectifs latins sont donnés à l'accusatif.

Toutes les fois que le mode n'est pas exprimé devant le temps, le temps est à l'indicatif.

Les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6 marquent les personnes verbales, 4, 5, 6 désignant les 1[re], 2[e] et 3[e] personnes du pluriel.

ABRÉVIATIONS :

comb. — combinaison.
cond. — conditionnel.
dim. — diminutif.
f. — féminin.
fut. — futur.
gér. — gérondif.
germ. — germanique.
imp. — impératif.
impf. — imparfait.
inf. — infinitif.
m. — masculin.
n. — neutre.
p. — participe.
p. — passif.
pf. — parfait.
pl. — pluriel.
pr. — présent.
r. — régime.
sbj. — subjonctif
sg. — singulier.
sj. — sujet.
suff. — suffixe.

GLOSSAIRE

A, voy. Aḍ.
Abat, *pr.* 3 *d'* [Abatre].
Abatiéṭ, *pf.* 3 *d'* [Abatre].
[Abatre], abat 608, abatiéṭ 3 (ad batuĕre), *abattre.*
[Abéṭ], *m.* (abbātem), abez 766, *abbé.*
Abez, *r. pl. d'* [Abet].
[ACELIN], Acelins 695 (*germ.* Azzilin, *dim. d'*Azzo), *comte français.*
ACELINS, *sj. d'* [Acelin].
Acier 60, 134, aciers 569, *m.* (*aciarium), *acier.*
Aciers, *sg. sj. d'*Acier.
Aconter 97 (ad compŭtare), *évaluer.*
Aḍ 94, 104, 181, 249, *etc.*, *devant une consonne* a 28, 32, 34 *etc.*, *combiné avec* lo *devant une consonne en* al 144, 306, 334 *etc.*, *avec* les *et* 2. les *en* as 19, 20, 40 *etc.* (ad), *à. Cette préposition a les sens les plus variés. Elle exprime le datif après* dire 48, 670, parler 401, doner 490, 588, comander 518, porofrir 660 (*mais elle peut manquer devant les noms de personnes*); *de même* plaindre a sei meḍesme (*en s'adressant à soi-même*) 583, 612; — *elle se place avant le régime des verbes* aidier 431, preier 526, 527, jurer 791, se combatre 422; — *elle marque l'approximation dans l'espace* 34, 101, 123, 356, 413, 454, 467, 556, 644, 707, 750, 765, 785 *ou le temps* 663; *le séjour* 40, 54, 116, 125, 218, 263, 302, 369, 673, 723, 730, *ou la durée* 235, 285, 306, 416, 576, 673; *elle s'emploie après* jusque 224, 269, 334, tresque 340, 642, entresque 122. *Elle marque la destination*: jugier a mal 124, 213, livrer a mort 147, clamer a guarant 221, aler a sa fin 661; *l'accompagnement* : l'aṭ as altres colchieṭ 468, l'espeḍe que j'ai ceinte al costeṭ 144, a terre se sont mis 202, chaḍeit a terre 484, a terre 511, venir a mal seignor 713; *la manière* : a grant dolor 32, 727, a grant onor 771, a dolor eḍ a peine 385, a tel poḍeste 739, a lei de chevalier 209, a la lei de sa terre 516, ne a

dreit ne a tort 588, a quant que vos poḍez 241, aḍ ait 249, 400, 419, a val 500, a mont 169, 500, 504, 610, 687; *le nombre* : a miliers eḍ a cenz 258; *l'appartenance* : 189, 305, 315, filz al duc 472, aḍ une part 181; *la possession* : aḍ escuz 104, as chevals eḍ as armes 161, aḍ or 94, 395, 432; *l'instrument* : a pieṭ 28, 348, 430, 691, a voz uelz 197, a ses poinz 547, a l'une main 638, aḍ ambes mains 743, joer as tables 19, joer as eschès 20, eslegier as espeḍes 2172. *Elle se place avant un infinitif après certains verbes* : aidiez a sostenir crestiëntet 195, faire a blasmer 248, sis prist a chastiier, 340, a remembrer li prist 647, sa blanche barbe comenceṭ a detraire 742.

Adenz 628 (ad dentes), *sur la face.*

Adobent, *pr.* 6 *d'* [Adober].

[Adober], adobez 391, adobent 57, 395, adobéṭ 209, *armer* (ad *germ.* dubban, *frapper*).

Adobéṭ, *m. sj. pl. d'*[Adobét].

[Adobéṭ], *part. pass. d'*[Adober].

Adobez, *pr.* 5 *d'*[Adober].

AFRIQUE 737 (Afrĭca), *Afrique*; *mot savant.*

[Agregier], agriegeṭ 470 (ad grĕviare *pour** graviare), *devenir plus pénible.*

Agriegeṭ, *pr.* 3 *d'*[Agregier].

Aguṭ 637 (acūtum), *aigu.*

Ahan 364, *m.* (*onomatopée* ?), *effort douloureux.*

Ahaster, ahasteṭ 544 (ad *germ.* hastan), *hâter.*

Ahasteṭ, *pr.* 3 *d'*[Ahaster].

Ai, *pr.* 1 *d'*Aveir.

Aïde 333, *f.* (*tiré* d'Aidier), *aide.*

Aidier 431, aidiez 195, aiuḍe 570 (adjūtare), *aider* (*complément avec* aḍ).

Aidiez, *pr.* 5 *d'*Aidier.

Aie, *sbj. pr.* 1 *d'*Aveir.

Aiez, *sbj. pr.* 5 *d'*Aveir.

Aiglentier 22, *m.* (aiglent, aquïlentum *pour** acŭlentum *et le suff.* -arium), *églantier.*

Aimeṭ, *pr.* 3 *d'*Amer.

Ainz (*antius), *avant.* Com il ainz pout 100 *au plus tôt qu'il put*; ainz que 289, 402, 495, 750, *avant que*; ainz 121 *mais* (*prop. plutôt*); ainz lo ves re 337 *avant le soir.*

Aire 517, *m.* (agrum ?), *provenance, naturel* : de bon aire *de bonne race.*

AIS 673, 730, 787 (Aquis), *Aix-la-Chapelle.*

Ait, *m.* (actum), *employé seulement dans la locution* aḍ ait 249, 400, 419, *avec force, avec ardeur.*

2. Ait, *sbj. pr.* 3 *d'*Aveir.

[Aitre], *m.* (atrium), aitres 353, *cour des églises servant de cimetière; mot savant.*

Aitres, *r. pl. d'*[Aitre].

Aiuḍe, *imp.* 2 *d'*Aidier.

Aive 489, aives 406, *f.* (aqua), *eau.*

Aives, *pl. d'*Aive.

Ajornede 813 (ad diurnata), *apparition du jour.*

Ajostant. *gér. d'*[Ajoster].

[Ajoster], ajostant 235, ajostez 252 (ad jŭstare *pour* *juxtare) : 235 *s'approcher, se mêler*; 252 *approcher, mêler.*

[Ajostéṭ], *p. p. d'*[Ajoster.]

Ajostez, *m. pl. r. d'*[Ajostét].

Al, *combinaison d'*Aḍ *et* Lo.
Alast, *sbj. pf.* 3 *d'*Aler.
Alaṭ, *pf.* 3 *d'*Aler.
ALDE 321, 789, 799, 805 (*germ.* Alda), *sœur d'Olivier, fiancée de Roland.*
Aleḍe, *sg. f. d'* [Aléṭ].
Aleine 387 (*tiré d'*alener, alēnare *pour* anhelare), *haleine.*
Aler 249, 671, alez 231, vait 221, 222, 226, vont 232, 235, 250, alat 431, irai 722, alast 495, 2. alez 627, 663, 691, aleḍe 805 (addare *pour* addere *pris absolument* ?), *aller.*
[**Aléṭ**], *p. p. d'* [Aler].
Alez, *imp.* 5 *d'*Aler.
2. **Alez**, *m. sg. sj. d'*[Aléṭ].
Aloeḍe, *f. sg. d'*[Aloéṭ].
[**Aloer**], aloeḍe 752 (aḍ lŏcare), *placer.*
[**Aloéṭ**], *p. p. d'*[Aloer].
Alques 165 (alĭquas), *quelque peu, un peu.*
Alter 814 (altare), *autel.*
Altre 401, 577, 2. altre 363, altres 16, 39, 468, 540, 682, 3. altre 171, 190, 529 (altĕrum), *autre.*
2. **Altre**, *m. sg. sj. d'*Altre.
3. **Altre**, *f. sg. d'*Altre.
Altrel 363, *combinaison d'*Altre *et* Lo.
Altres, *m. pl. r. d'*Altre.
Alumer 769 (ad lūmĭnare), *allumer.*
Ambedoi, *m. sj. d'*[Ansdous].
Ambes, *f. r. d'*[Ans].
Ambesdous 505, *f. r. d'*[Ansdous].
Amer 480, aimeṭ 158 (amare), *aimer.*
Ami 717, amis 179, 296, 700, 711, 722, 729, 744, 2. amis 764, *m.* (amīcum), *ami.*
Amie 794, *f.* (amīca), *amie.*
Amis, *sg. sj. d'*Ami.
2. **Amis**, *pl. r. d'*Ami.
Amome 769, *m.* (amomum), *amome; mot savant.*
Amor 29, 710, *f.* (amorem), *amour.*
Aneme 423, 658, 711, 803, anemes 199, *f.* (anĭma), *âme; mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*
Anemes, *pl. r. d'*Aneme.
Angele 52, 644, angeles 155, 800, 2. angele 644, *m.* (angĕlum), *ange, mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*
2. **Angele**, *pl. sj. d'*Angele.
Angeles, *pl. r. d'*Angele.
Angoissant, *gér. d'*[Angoissier].
[**Angoissier**], angoissant 497 (angŭstiare), *serrer de près, remplir d'angoisse.*
[**Angoissos**], angoissos 39, 693 (*angŭstiosum), *plein d'angoisse.*
Angoissos, *m. sg. sj. d'*[Angoissos].
ANJOU 11, 590, 699, 756, 762 (Andĕgāvum), *Anjou.*
[**Ans**], ambes 743 (ambos), *deux ensemble.*
Ansdous* 310, 693, ambedoi 160, ambesdous 505, 2. ansdous 719 (ambos dŭos), *tous les deux.*
2. **Ansdous**, *f. r. d'*Ansdous ; *la forme correcte est* Ambesdous.
ANSEÏS 10, 452 (*germ.* Ansegis), *un des douze pairs.*
Anuit 52 (ad nŏctem), *cette nuit.*
Anvel 673, *f.* (annualem), *annuelle.*
[**Apareillier**], apareilliéṭ 210, *préparer.*
[**Apareilliéṭ**], *part. p. d'*[Apareillier].

Apareilliét, *m. pl. sj. d'*[Apareilliét].

Apelat, *pf.* 3 *d'*[Apeler].

[**Apeler**], apelet 192, 211, 291, apelat 83, 178, apelt 526 (appĕllare), *appeler, interpeller*; en apeler 83, 291 *de même*; 526 *appeler à soi, faire venir.*

[**Aperceivre**], apercеut 549 (ad percĭpĕre), *apercevoir*; s'aperceivre 549, *prendre conscience, revenir à soi.*

Aperceut, *pf.* 3 *d'*[Aperceivre].

[**Apostele**], aposteles 520, *m.* (apŏstŏlum), *apôtre; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Aposteles, *pl. r. d'*[Apostele].

Après 226, 286, 801 (ad pressum), *après.*

ARABIE 547 (Arabĭa), *Arabie; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Arbaleste 530, *f.* (arcŭbalista), *arbalète.*

[**Arbre**], arbre 536, arbres 532, 687, *m.* (arbŏrem), *arbre.*

Arbre, *pl. sj. d'*[Arbre].

Arbres, *pl. r. d'*[Arbre].

Arcevesque 431, 455, 467, 511, 774, arcevesques 190, 203, 255, 281, 337, 444, 457, 469, 485, 486, 503, *m.* (archiepĭscŏpum), *archevêque.*

Arcevesques, *sg. sj. d'*Arcevesque.

Arestant, *gér. d'*[Arester].

[**Arester**], arestant 381 (ad restare), *arrêter, tarder.*

Argent 5, *m.* (argentum), *argent.*

[**Arguder**], argudet 563 (argŭtare), *serrer de près.*

Argudet, *pr.* 3 *d'*[Arguder].

Armes 161, 220, *f. pl.* (armas *pour* arma), *armes.*

Arpent 495, *m.* (* arependem), *arpent.*

As, *combinaison de* Ad *et* Les.

2. **As**, *comb. de* Ad *et* 2. Les

ASPRE 169 (*basq.* Aspa), *Aspe, col des Pyrénées.*

[**Assembler**], assemblét 93, 46 (ad sĭmŭl *et* -are), *assembler.*

[**Assemblét**], *p. p. d'*[Assembler].

Assemblét, *m. pl. sj. d'*[Assemblét].

Assez 143, 345, 614, 766 (ad satis), *assez.*

Assoldrai, *fut.* 1 *d'*[Assoldre].

[**Assoldre**], assoldrai 199, assols 206, 2. assols 768, assolude 579 (absŏlvĕre), *absoudre.*

[**Assols**], *p. p. d'*[Assoldre].

Assols, *m. pl. sj. d'*[Assols].

2. **Assols**, *m. pl. r. d'*[Assols].

Assolude, *f. sg. d'*[Assolut].

[**Assolut**], *d'*[Assoldre].

Astenir 704 (abstĕnēre *pour* abstinere), *abstenir.*

At, *pr.* 3 *d'*Aveir.

Ataignet, *sbj. pr.* 3 *d'*[Ataindre].

[**Ataindre**], ataignet 157 (attangĕre *pour* attingere), *atteindre.*

[**Atendre**], atent 263 (attendĕre), *attendre.*

Atent, *pr.* 3 *d'*[Atendre].

Atraire 521 (* attragĕre), *attirer.*

[**Avaler**], avalez 100 (*advallare), *descendre.*

[**Avalét**], *p. p. d'*[Avaler].

[**Avalez**], *m. sg. sj. d'*[Avalét].

Avant 493, 496, 671 (ab ante), *avant.*

Aveir 70, 114, 214, 318, ai 50, 54, 55 *etc.*, at 2, 5, 16 *etc.*, avons 153, avez 48, ont 4, 43, 113, 250; out 16, 23, 61 *etc.*,

oümes 440; avrai 56, 620, 716, avraţ 188, 328, avrons 233, avrez 108, 196, 201, avront 131, 136; avreit 343, 679; aie 714, 2. ait 111, 460, 521, 577, 623, 700, 803, aiez 109; oüssons 167, 317, 330 (habēre), *avoir*. Aveir 380, 478, 489, 567, 776 *y avoir*; i aveir 16, 17, 23, 38, 98, 115, 182, 265, 268, 272, 273, 389, 401, 411, 420, 533, 537, 614, 617, 636, 718, 721, 766 *de même*; en aveir 264, 271 *de même*. Aveir *sert, comme* avoir *en français moderne, à former les temps périphrastiques du passé*.

[Avenant], *part. prés d'*[Avenir].

Avenanz, *f. pl. d'*[Avenant].

[Avenir], avint 52, avenanz 220, avenuţ 285 (advĕnire), 220 *aller bien, seoir*; 52, 285 *advenir*.

Avenuţ, *n. d'*[Avenuţ].

[Avenuţ], *p. p. d'*[Avenir].

Averse 735 (advĕrsa), *hostile, ennemie*.

Avez, *pr.* 5 *d'*Aveir.

Avint, *pf.* 3 *d'*[Avenir].

Avison 52, *f.* (*advīsiōnem), *vision*.

Avons, *pr.* 4 *d'*Aveir.

Avrai, *fut.* 1 *d'*Aveir.

Avraţ, *fut.* 3 *d'*Aveir.

Avreit, *cond.* 3 *d'*Aveir.

Avrez, *fut.* 5 *d'*Aveir.

Avrons, *fut.* 4 *d'*Aveir.

[Bacheler], bacheler 21, 674, *m.* (?), *jeune homme, jeune guerrier*.

Bacheler, *pl. sj. de* [Bacheler].

[Baillir], baillissent 618 (*tiré de* bajŭlum), *posséder*.

Baillissent, *sbj. pr.* 6 *de* [Baillir].

BAIVIERE 596 (*Baiuwarĭa), *Bavière*.

Baldor 715, *f.* (*de* Balt), *entrain, énergie joyeuse*.

[Balt], balz 1 (*germ.* bald), *plein d'entrain, de joie confiante*.

Balz, *m. sg. sj. de* [Balt].

Barbe 25, 46, 320, 793, *f.* (barba), *barbe*.

Barnéţ 139, *m.* (*baronatum), *assemblage de barons*.

Baron 193, 242, ber 221, 239, 622, 648, 680, barons 295, 685, 706, 779, baron 804, *m.* (barōnem), *guerrier, homme brave*.

Baron, *pl. sj. de* Ber.

Barons, *pl. r. de* Baron.

Basilie 615 (Basĭlium), *saint Basile; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.

Bastoncel 681, *m.* (*dim. de* baston, *dér. de* bastum), *petit bâton*.

Bataille 70, 108, 162 *etc.*, batailles 508, 573, 675, *f.* (*pl.* batualia), *bataille*.

Batailles, *pl. de* Bataille.

Batent, *pr.* 6 *de* [Batre].

[Batre], batent 224, batuţ 638 (batuĕre), *battre*.

Batuţ, *p. p. de* [Batre].

BEHAIGNE 596 (Behania *par analogie pour* Behemia, *plus anciennement celt.* Bojohemia), *Bohême*.

Bel 233, bels 65, 292, 471, 2. bel 67, 2. bels 508, bele 294, 613, 729, 789, 805, beles 515 (bĕllum), *beau*; 292, 471 *cher, terme d'amitié*.

2. Bel, *n. de* Bel.

Bele, *f. sg. de* Bel.

Belement 814 (bella mente), *de belle façon, honorablement.*

Beles, *f. pl. de* Bel.

Bels, *m. sg. sj. de* Bel.

2. **Bels**, *m. pl. r. de* Bel.

Benedıçon 458, *f.* (benedīctīonem), *bénédiction.*

[**Benedır**], benedist 203 (benedire *pour* benedīcĕre), *bénir ; mot savant.*

Benedıst, *pr.* 3 *de* [Benedir].

Ber, *sg. sj. de* Baron.

BERENGIER 451, Berengiers 14 (*germ.* Beringhari), *un des douze pairs.*

BERENGIERS, *sj. de* Berengier.

BESENÇON 270 (Byzantiōnem *pour* Vesuntiōnem), *Besançon.*

Bien 16, 29, 72 *etc.* (bĕne), *bien*; 29 *pris substantivement*; 16, 72, 194, 215 *avec une valeur concessive*; 205 *complètement*; 104, 282 *approximativement.*

[**Biere**], bieres 351, *f.* (*germ.* bera), *civière.*

Bieres, *pl. de* [Biere].

[**Bis**], bise 607, bises 31 (?), *gris, de couleur sombre.*

Bise, *f. sg. de* [Bis].

Bises, *f. pl. de* [Bis].

Blanc 223, 433, blans 374, 2. blans 398, 778, blanche 25, 46, 418, 584, 603, 742, 754, 793, blanches 515 (*germ.* blanc), *blanc.*

Blans, *m. sg. sj. de* Blanc.

2. **Blans**, *m. pl. r. de* Blanc.

Blanche, *f. sg. de* Blanc.

Blanches, *f. pl. de* Blanc.

Blasme 148, 168, 318, blasmes 314, *m.* (*subst. verb. de* Blasmer), *blâme*; *figure à l'assonance tantôt à l'a* 168, 314, 318, *tantôt à l'ā* 148.

Blasmer 240 (blasphemare), *blâmer.*

Blasmes, *sg. sj. de* Blasme.

[**Blecier**], bleciez 423 (*germ.* blezan), *blesser.*

[**Bleciét**], *p. p. de* [Blecier].

Bleciez, *m. sg. sj. de* [Bleciét].

Blıdalt 434, *m.* (?), *bliaut, vêtement long et serré au corps.*

[**Bloi**], blois 62 (*germ.* ?), *de couleur brillante, blond.*

Blois, *m. pl. r. de* [Bloi].

Boche 356, *f.* (bŭcca), *bouche.*

Bodele 512, *f.* (*pl.* * botĕlla), *intestins.*

[**Boillir**], boillist 513 (bŭllire), *bouillir, bouillonner.*

Boillist, *pr.* 3 *de* [Boillir].

[BOLGRE], Bolgre 735 (Bŭlgărum), *Bulgare.*

BOLGRE, *pl. sj. de* [Bolgre].

Bon 219, bons 388, 578, 2. bon 135, 163, 2. bons 59, 293, bone 144, 187 (bonum), *bon.*

2. **Bon**, *m. pl. sj. de* Bon.

Bone, *f. sg. de* Bon.

Bons, *m. sg. sj. de* Bon.

2. **Bons**, *m. pl. r. de* Bon.

Brace 322, *f.* (*pl.* brachĭa), *les bras.*

Brant 145, branz 122, *m.* (*germ.* brand), *lame de l'épée.*

Braz 662, 2. braz 310, 692, *m.* (brachĭum), *bras.*

2. **Braz**, *pl. r. de* Braz.

BRETAIGNE 590 (Brĭttannĭa), *Bretagne continentale, dont Roland était marquis.*

[**Brief**], briés 283, *m.* (brĕvem), *lettre.*

Briés, *pl. r. de* [Brief].

Briset, *pr.* 3 *de* [Brisier].

[BRISIER], briset 581 (*germ. ?*), *se briser*.

BROCHET, *pr.* 3 *de* [Brochier].

BROCHENT, *pr.* 6 *de* [Brochier].

[BROCHIER], brochet 191, 331, brochent 249 (?), *brocher, piquer le cheval*.

BRONIE 418, *f.* (*germ.* brunja), *brogne, cuirasse, arme défensive composée originairement d'un vêtement de cuir garni de plaques ou d'anneaux de fer*.

[BRUN], brun 106, brune 569 (*germ.* brun), *bruni*.

BRUN, *m. pl. sj. de* [Brun].

BRUNE, *f. sg. de* [Brun].

BRUNOR 81, *f.* (*tiré de* Brun), *éclat des armes brunies*.

[BU], bus 350, *m.* (*germ.* buc), *tronc du corps*.

BUS, *pl. r. de* [Bu].

ÇA 169, 180, 382 (ecce hac), *ici*; ça enz 180 *ici dedans, puis simplement ici, céans*.

CALABRE 525 (Calabrïa), *Calabre*; *mot savant*.

CALIFERNE 737 (?), *pays inconnu, peut-être tiré du mot* calife.

CAR 115, 125, 197 *etc.* (quare), *car*; 388 *parce que*; 115, 125, 381 *donc, au sens encourageant. Cf. Obs. gramm.*, § 40.

CEIGNENT, *pr.* 6 *de* [Ceindre].

[CEINDRE], ceignent 60, ceinst 589, ceinte 144 (cĭngĕre), *ceindre*.

CEINST, *pf.* 3 *de* [Ceindre].

[CEINT], *p. p. de* [Ceindre].

CEINTE, *f. sg. de* [Ceint].

CEL 549, 721, celui 401, 411, cil 324, 390, 540, 720, 2. cil 18, 24, 94 *etc.*, cels 17, 114, 282, cele 82, 152 (*autre forme d'*Icel), *ce, celui, en parlant de ce qui est plus éloigné*.

CELE, *f. sg. de* Cel.

CELESTE 518 (caelestem), *céleste*; *mot savant*.

CELS, *m. pl. r. de* Cel.

CELUI, *m. sg. r. de* Cel.

CENT, *sj. de* Cenz.

CENZ 133, 258, cent 104, 720 (* centos), *cent*.

CERCHET, *pr.* 3 *de* [Cerchier].

[CERCHIER], cerchet 447 (cĭrcare), *parcourir, explorer*.

[CERF], cers 780, *m.* (cĕrvum), *cerf*.

CERS, *pl. r. de* [Cerf].

CERVEL, 367, cervels 525, *m.* (cerebĕllum), *cerveau*.

CERVELE, 513 *f.* (*pl.* cerebĕlla), *cervelle*.

CERVELS, *sg. sj. de* Cervel.

CEST 642, cist 289, 445, 799, 2. cist 232, 287 ceste 171, 320, 330, 757, cez 106, 235 (*autre forme d'*Icest), *ce, celui, en parlant de ce qui est plus rapproché*.

CESTE, *f. sg. de* Cest.

CEZ, *f. pl. de* Cest.

[CHADELER], chadelet 740 (cabdellare *pour* * capitellare), *commander, conduire*.

CHADELET, *pr.* 3 *de* [Chadeler].

[CHALEIR], chalt 404, 415 (calēre), *importer, soucier*.

CHALT, *pr.* 3 *de* [Chaleir].

[CHALT], chalz 74, 184 (calĭdum), *chaud*; 74, 184 *pris substantivement*.

[CHALZ], *r. pl. de* [Chalt].

CHAMBRE 788 *f.* (camĕra), *chambre où on se tient*; 601, 723 *résidence royale*.

CHAMP 110, 242, 380 *etc.*, chans

445, *m.* (campum), *champ, particulièrement champ de bataille.*

[Champel], champels 675 (*campalem), *en rase campagne (bataille).*

Champels, *m. pl. r. de* [Champel].

[Champion], champions 509, *m.* (*tiré de* Champ), *combattant, champion.*

Champions, *sg. sj. de* [Champion].

Chancelant, *gér. de* [Chanceler].

[Chanceler], chancelant 492 (cancellare), *chanceler.*

Chançon 77, *f.* (cantiōnem), *chanson.*

[Chanonie], chanonies 767, *m.* (canŏnicum) *chanoine; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Chanonies, *pl. r. de* [Chanonie].

Chans, *sg. sj. de* Champ.

Chapele 730, *f.* (*cappella, *dim. de* cappa), *chapelle royale (origt chape ou manteau de saint Martin, que les rois transportaient avec eux).*

[Chaple], chaples 175, *m.* (*de* capŭlare), *abatis.*

Chapleier 280 (Chaple *et le suff.* -eier, (-izare), *tailler, abattre.*

Chaples, *sg. sj. de* [Chaple].

[Charete], charetes 784, *f.* (carrum *et le suff. dim.* -ĭtta), *charrette.*

Charetes, *pl. de* [Charete].

CHARLE 245, Charles 8, 39, 49, 302 (*germ.* Karl), *roi des Francs, plus tard empereur, appelé aussi Charlemagne.*

CHARLEMAGNE 263, 250, 802; Charlemagnes 417 (*germ.* Karl *et* magnum), *mot à moitié savant.*

CHARLEMAGNES, *sg. sj. de* Charlemagne.

CHARLES, *sg. sj. de* Charle.

CHARLON 238, 507 (*germ.* Karl), *comme* Charle *d'après une autre déclinaison (voy.* § 64).

Charn 185, 753, *f.* (carnem) *chair.*

Charnier 760, 765, *m.* (carnarium), *charnier, fosse commune.*

[Chartre], chartres 283, *f.* (charta), *charte.*

Chartres, *pl. de* [Chartre].

[Chascun], chascuns 76 (? *et* ūnum), *chacun.*

Chascuns, *m. sg. sj. de* [Chascun].

Chastier 340 (castīgare), *reprendre.*

Chataigne 421, chataignes 425, 725, 790, *m.* (* capitaneum), *commandant, capitaine.*

Chataignes, *sg. sj. de* Chataigne.

[Chedable], chedables 3, *m.* (*catabŏlum), *machine de siège, catapulte.*

Chedables, *pl. r. de* [Chedable].

[Chedeir], chiet 384, 802, chiedent 267, chiedet 142, chedeiz 496 (cadēre *pour* cadĕre), *tomber.*

[Chedeit], chedeiz 496, 562, *p.p. de* [Chedeir].

Chedeiz, *sg. sj. de* [Chedeit].

Chemin 784, *m.* (*camīnum), *chemin.*

Chenude, *f. sg. de* [Chenut].

[Chenut], chenude 575 (canum *plus le suff.* -ūtum), *chenu, devenu blanc.*

[Cherir], cheriz 65 (carum *plus la term.* -ire), *chérir.*

[**Cherit**], *p. p. de* [Cherir].
Cheriz, *m. sg. sj. de* [Cherit].
Cherubin 664, *m.* (*hébr.* cherubim), *chérubin*; *mot savant.*
Cheval 191, 219, 339, chevals 107, 161, *m.* (caballum), *cheval.*
Chevalche, *voy.* Chevalchet.
Chevalchent, *pr.* 6 *de* [Chevalchier].
Chevalchet, chevalche, *pr.* 3 *de* [Chevalchier].
[**Chevalchier**], chevalchet 47 *et* chevalche 409, chevalchiez 241, chevalchent 64, 164, 248 (* caballĭcare), *chevaucher.*
Chevalchiez, *imp.* 5 *de* [Chevalchier].
Chevalier 478, 701, chevaliers 517, 2. chevalier 4, 18, 287, 2. chevaliers 209, *m.* (*caballarium), *chevalier.*
2. **Chevalier**, *pl. sj. de* Chevalier.
Chevaliers, *sg. sj. de* Chevalier.
2. **Chevaliers**, *pl. r. de* Chevalier.
Chevals, *pl. r. de* Cheval.
[**Chevel**], chevels 616, 743, *m.* (capĭllum), *cheveu.*
Chevels, *pl. r. de* [Chevel].
Chiedent, *pr.* 6 *de* Chedeir.
Chiedet, *sbj. pr.* 3 *de* Chedeir.
Chief 25, 432, *m.* (capum *pour* caput), *tête, chef.*
[**Chien**], chien 354, *m.* (canem), *chien.*
Chien, *pl. sj. de* [Chien].
[**Chier**], chiers 292, chier 289, 2. chiers 5, 440, chiere 794 (carum), *cher*; 289 *n. pris adverbialement.*
Chier, *n. de* [Chier].
Chiere, *f. sg. de* [Chier].
Chiers, *m. sg. sj. de* [Chier].
2. **Chiers**, *m. pl. r. de* [Chier].
Chiet, *pr.* 3 *de* [Chedeir].
[**Chose**], choses 647, *f.* (causa), *chose.*
Choses, *pl. de* [Chose].
Ci 72, 193, 193, 242 (*autre forme d'*Ici), *ici.*
Ciel 222, 505, 587, 610, 644, 717, ciels 273, *m.* (caelum), *ciel.*
Ciels, *sg. sj. de* Ciel.
Cil, *m. sg. sj. de* Cel.
2. **Cil**, *m. pl. sj. de* Cel.
Cist, *m. sg. sj. de* Cest.
2. **Cist**, *m. pl. sj. de* Cest.
Citét 6, *f.* (civitatem)), *cité.*
Cizere 750 (*basque*), *Cize, l'un des principaux passages des Pyrénées.*
Claiment, *pr.* 6 *de* [Clamer].
Claimet, *pr.* 3 *de* [Clamer].
[**Clamer**], claimet 504, 634, 654, claiment 227, clamez 198 (clamare), *appeler*, *réclamer*; clamer sa colpe 198, 504, 634, 654 *confesser tout haut ses péchés.*
Clamez, *imp.* 5 *de* [Clamer].
Clartét 273, *f.* (claritatem) *clarté.*
Cler 225, clers 66, 366, clere 584 (clarum), *clair*, *brillant.*
Clere, *f. sg. de* Cler.
Clers, *m. sg. sj. de* Cler.
Clinede, *f. sg. de* [Clinét].
[**Cliner**], clinede 809 (clīnare), *incliner.*
[**Clinét**], *p. p. de* [Cliner]
Ço 67, 69, 128, 148, 268, 275, 278, 284, 381, 312, 314, 323, 361, 371, 377, 387, 404, 414, 471, 503, 524, 550, 563, 582, 625, 631, 636, 749, 756, 761, 776 (*autre forme d'*Iço). Ço, *ce, cela, est un neutre indéfini qui n'a ni masculin ni fémi-*

nin. Combiné avec Est *en* Çost, *voy.* Est.

[Coḍarder], coḍardeṭ 173 (*de* Coḍart) : se coḍarder *avoir peur.*

Coḍardeṭ, *pr.* 3 *de* [Coḍarder].

Coḍardie 623, *f.* (*de* Coḍart), *couardise, lâcheté.*

Coḍart 142, *m.* (*de* cauda *et du suff. germ.* hart), *couard, lâche.*

[Coilvert], coilverz 558, *m.* (collibertum), *homme vil, méprisable; propr. affranchi.*

Coilverz, *sg. sj. de* [Coilvert].

[Colchier], colchiéṭ 437, colchiez 628 (cōlcare *pour* collŏcare), *coucher, poser.*

Colchiéṭ, *p. p. de* [Colchier].

Colchiez, *m. sg. sj. de* Colchiéṭ.

Color, 565, 708, 802, *f.* (colōrem), *couleur.*

[Colp], cols 76, 121, 133, 175, 244, 255, 311, 403, 568, 688, *m.* (~~cŏlăphum~~), *coup.*

Colpe 504, 634, colpes 198, 239, *f.* (cŭlpa), *faute, péché. Cf.* Clamer.

Colpes, *pl. de* Colpe.

Cols, *pl. de* [Colp].

Com 100, 195, 297, 298, 400, 558, 585, 613, 713, 715, 723, 730 (quomŏdo), *comme, comment, quand. Cf.* Come.

[Comander], comant 518, comandeṭ 204, 763, 782, comandez 760 (commandare *pour* commendare), *commander*; 518 *recommander.*

Comandeṭ, *pr.* 3 *de* [Comander].

Comandez, *pr.* 5 *de* [Comander].

Comant, *pr.* 1 *de* [Comander].

Combat, *pr.* 3 *de* [Combatre].

Combatant, *gér. de* [Combatre].

[Combatre], combat 422, combatant 372 (*cumbatuĕre), *combattre*; 422 se combatre a *combattre contre.*

Come 648, 791 (*autre forme de* Com), *comme, que.*

Començaṭ, *pf.* 3 *de* [Comencier].

Comenceṭ, *pr.* 3 *de* [Comencier].

[Comencier], comenceṭ 481, 543, 669, 742, començaṭ 583 (* cŭminĭtiare), *commencer.*

Coment 299 (Come *et* ĭnde), *comment.*

Compaigne 43, 153, compaignes 360, *f.* (* companĭa), *compagnie.*

Compaignes, *pl. de* Compaigne.

Compaignie 336, *f.* (Compaing *et suff.* -ĭa), *compagnonnage, association d'armes.*

Compaignon 83, 291, compaing 69, 115, 137, 179, 226, 316, 324, compaignons 501, *m.* (*companionem, *de* cum *et* panem), *compagnon, membre d'un compagnonnage* (*propr. qui mange le même pain*).

Compaignons, *pl. r. de* Compaignon.

Compaing, *sg. sj. de* Compaignon.

Comunelment 257 (*commūnali mente), *en commun, en général.*

Congiéṭ 439, *m.* (commeatum), *congé, permission de s'éloigner* (*propr. escorte qu'on donne à celui qui part*).

[Conoistre], conout 688 (conoscere *pour* cognōscere), *connaitre.*

Conout, *pf.* 3 *de* [Conoistre].

Conquerant, *gér. de* Conquerre.

Conquerantment 680 (* conquaerenti mente), *en vainqueur, victorieusement.*

Conquerre 733, conquist 648,

conquerant 633, conquis 590, conquises 620 (conquaerĕre *pour* conquirere), *conquérir*, *vaincre*.

Conquis, *p. p. de* Conquerre.

Conquises, *f. pl. de* Conquis.

Conquist, *pf.* 3 *de* Conquerre.

Cons, *sg. sj. de* Conte.

Conseillier 477 (consĭliare *pour* consĭliari), *conseiller*, *aider de conseils*.

[Conseüṭ], *p. p. de* [consivre].

Conseüz, *m. sg. sj. de* [Conseüt].

[Consivre], conseüz 612 (consĕquĕre *pour* consĕqui), *atteindre*.

Conte 588, 667, 692, 783, cons 89, 211, 290 *etc.*, 2. conte 163, *m.* (cŏmĭtem), *comte*.

2. Conte, *pl. sj. de* Conte.

Contenant 26, *m.* (contenentem *pour* continentem), *contenance*, *attitude*.

[Contesse], contesses 811 (*comitĭssa), *contesse*.

Contesses, *pl. de* [Contesse],

Contrariier 338, contrariiez 342 (*contrariare), *se disputer ;* 342 *réfléchi ; mot savant*.

Contrariiez, *pr.* 5 *de* Contrariier.

Contre 222, 272 (contra), *contre*.

Corant, *part. pr.* de Corre.

2. Corant, *gér. de* Corre.

Coranz, *m. pl. r. de* Corant.

CORDRES 2 (Cŏrdŭbas *pour* Corduba), *ville d'Espagne*.

Corn 115, 120, 761, corz 387, 2. corz 394, *m.* (cŏrnu), *cor*.

Cornant, *gér. de* [Corner].

[Corner], corners 343, cornez 309, 319, cornerai 301, 313, cornant 130, 178 (*de* Corn), *sonner* (*un cor*), *sonner du cor;* 343 *pris substantivement*.

Cornerai, *fut.* 1 *de* [Corner].

Corners, *sg. sj. de* [Corner] *pris substantivement*.

Cornez, *pr.* 5 *de* [Corner].

[Coroços], coroços 410 (* corrŭptiŏsum), *plein de courroux*, *de chagrin*.

Coroços, *m. pl. sj.* de [Coroços].

[Coroner], coronez 767 (corŏnare), *tonsurer*.

[Coronéṭ]; *p. p. de* [Coroner].

Coronez, *m. pl. r. de* [Coronéṭ].

Corre 544, corant 219, 489, coranz 208, 2. corant 627 (cŭrrĕre), *courir*.

Cors 26, 225, 708, 2. cors 395, 776, 779, *m.* (cŏrpus), *corps*.

2. Cors, *pl. r. de* Cors.

3. Cors, 691, *m.* (cŭrsum), *course*.

Corteisement 230 (cŏrtēsa mente *pour* * cōrtensi mente, cōrtem *pour* cŏhŏrtem *et le suff.* -ensem), *courtoisement*.

Corz, *sg. sj. de* Corn.

2. Corz, *pl. r. de* Corn.

Çost, *combin. de* Ço *et* Est.

COSTENTINOBLE 598 (Costantĭnobĭlem *pour* Constantinopolim), *Constantinople ; mot savant*.

Costéṭ 144, *m.* (costa *et le suff.* -atum), *côté*.

Costoḍir 773 (cŭstodīre), *soigner*, *arranger* (*en parlant d'un mort*).

[Covert], *p. p. de* [Covrir].

Covert, *m. pl. sj. de* [Covert].

[Covrir], covert 150, 785 (cŏperire *pour* cŏŏperire), *couvrir*.

Creḍissez, *sbj. pf.* 5 de [Creiḍre].

[Creiḍre], creiṭ 69, creḍissez 329 (crēdĕre), *croire*.

CREIT, *pr.* 1 *de* [Creidre].
[CRENUT], crenuz 107 (*pour* crenit *de* crīnītum), *à crins épais.*
CRENUZ, *pl. r. de* [Crenut].
CRESTIËNTÉT, 195, *f.* (christianitatem), *chrétienté.*
[CRESTIIEN], crestiiens 7, crestiien 78, 2. crestiiens 619, *m.* (chrĭstĭanum), *chrétien* (*voy. Obs. gramm.*, § 19).
CRESTIIEN, *pl. sj. de* [Crestiien].
CRESTIIENS, *sg. sj. de* [Crestiien].
2. CRESTIIENS, *pl. r. de* [Crestiien].
CREVANT, *sbj. pr.* 3 *de* [Crevanter].
[CREVANTER], crevant 271 (*crepantare), *éclater.*
[CRIDER], cridez 391 (quĭrĭtare), *crier.* *impf.*
CRIDEZ, ~~impf.~~ 5 *de* [Crider].
[CRIGNEL], crignels 719, *m.* (*dim. de* cring, *formé de* * crīnium *prov.* de crīnem), *crin, cheveu.*
CRIGNELS, *pl. r. de* [Crignel].
[CRISTAL], cristals 562, *m.* (crystallum), *cristal ; mot savant.*
CRISTALS, *sg. sj. de* [Cristal].
CROISIEDES, *f. pl. de* [Croisiét].
[CROISIER], croisiedes 515 (*tiré de* crois, crŭcem), *croiser, mettre en croix.*
[CROISIÉT], *p. p. de* [Croisier].
[CROISSIR], croist 569 (corŭscire *pour* coruscare?), *grincer.*
CROIST, *pr.* 3 *de* [Croissir].
CUER 173, 626, cuers 496, 2. cuers 776, *m.* (cŏr), *cœur.*
CUERS, *sg. sj. de* Cuer.
2. CUERS, *pl. r. de* Cuer.
CUI, *dat. de* Que.
CUIDET, *pr.* 3 *de* [Cuidier].
[CUIDIER], cuit 423, 717, cuidet 806 (cōgĭtare), *croire*
CUIR 75, cuirs 780 (cŏrium), *cuir, peau.*
CUIRS, *pl. r. de* Cuir.
CUIT, *pr.* 1 *de* [Cuidier].
CURE 266, *f.* (cūra), *souci.*

D', *voy.* De.
DAME 789 (domina), *dame, demoiselle.*
DAMNEDEU, *voy.* [Damnedieu].
[DAMNEDIEU], Damnedeu 140, Damnedieus 606, *m.* (*tiré du voc.* Domine Dĕus), *le Seigneur Dieu.*
DAMNEDIEUS, *sj. de* Damnedieu.
DANIËL 657 (*hébr.* Daniel), *le prophète.*
DE 5, 15, 17 *etc.*, *devant une voyelle* d' 5, 11, 23 *etc.*, *combiné avec* lo *devant les consonnes en* del 75, 100, 173 *etc.*, *avec* les *et* 2. les *en* des 16, 36, 37 *etc.* (de), *de.*
[DECHEDEIR], dechedrat 715 (decadĕre *pour* decidĕre), *déchoir.*
DECHEDRAT, *fut.* 3 *de* [Dechedeir].
DECLIN 703, *m.* (*tiré de* declīnare), *déclin.*
DEDEVANT 443, 456, 775 (de de abante), *devant.*
[DEFAILLIR], defalt 336 (defallire *pour* *defallĕre), *manquer, prendre fin.*
DEFALT, *pr.* 3 *de* [Defaillir].
DEFENIDE, *f. sg. de* [Defenit].
DEFENIR 702, defenide 330 (defīnire), *achever.*
[DEFENIT], *p. p. de* Defenir.
[DEFINEMENT], definemenz 275, *m.* (*tiré de* definer, *composé de* Finer *formé sur* Fin), *fin, achèvement.*
DEFINEMENZ, *sg. sj. de* [Definement].

DEFORS 512 (de foris), *dehors*.

DEHÉṬ 111 *m.* (Deum *et germ.* hat), *haine de Dieu*, *malédiction*.

DEIGNASTES, *pf.* 5 *de* [Deignier].

[DEIGNIER], deignastes 166, 237 (dīgnare *pour* dīgnari), *daigner*.

DEIT, *pr.* 3 *de* Deveir.

DEIVENT, *pr.* 6 *de* Deveir.

DEJOSTE 47 (de jŭsta *pour* juxta), *à côté de*).

DEL, *combinaison de* De *et* Lo.

DELEZ 22, 753 (de latus), *à côté de*.

DEMANDER 246, demandes 794, demandeṭ 27, 49, demanderont 725, 731 (demandare), *demander* ; 246 *appeler*, *crier*.

DEMANDERONT, *fut.* 6 *de* Demander.

DEMANDES, *pr.* 2 *de* Demander.

DEMANDEṬ, *pr.* 3 *de* Demander.

DEMEINT, *sbj. pr.* 3 *de* [Demener].

[DEMENER], demenez 757, demeint 420 (de mīnare *pour* minari), *mener* (*colère*, *douleur*).

DEMENEZ, *imp.* 5 *de* [Demener].

DEMENT, *sbj. pr.* 3 *de* [Dementer].

[DEMENTER], dementeṭ 393, dement 411 (dementare) : se dementer *se désoler*, *perdre l'esprit de douleur*.

DEMENTEṬ, *pr.* 3 *de* [Dementer].

DEMORENT, *pr.* 6 *de* [Demorer].

[DEMORER], demorent 416, demoréṭ 404 (demōrare *pour* demŏrari), *tarder*, *demeurer*.

DEMORÉṬ, *p. p. de* [Demorer].

[DENIER], deniers 214, *m.* (denarium), *denier*, *pièce de monnaie*.

DENIERS, *pl. r. de* [Denier].

DENISIE 616 (Dionysium), *saint Denis ; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.

DENT 615, *m.* (dentem), *dent*. *Cf.* Adenz.

DEPARTIḌE 337, 751, *f.* (*departīta), *séparation*.

[DEPECIER], depeçout 53 (de *et* pecia *d'origine inconnue*), *mettre en morceaux*.

DEPEÇOUT, *impf.* 3 *de* [Depecier].

DERIEḌRE 407 (de rĕtro), *derrière*.

DEROMPRE 475 (de rŭmpĕre), *briser*.

DES, *combinaison de* De *et* Les.

2. DES, *combinaison de* De *et* 2. Les.

3. DES 270, 520, 641 (?), *depuis*.

DESCENDENT, *pr.* 6 *de* [Descendre].

DESCENDIERENT, *pf.* 6 *de* [Descendre].

[DESCENDRE], descent 626, 691, descendent 202, 644, 763, descendierent 28, descendront 348 (descendĕre), *descendre*.

DESCENDRONT, *futur* 6 *de* [Descendre].

DESCENT, *pr.* 3 *de* [Descendre].

[DESCOLORÉṬ], descolorez 482 (dīscoloratum), *décoloré*.

DESCOLOREZ, *m. sg. sj. de* [Descoloréṭ].

[DESERT], deserte 295 (desertum), *privé*, *dépouillé*.

DESERTE, *f. sg. de* [Desert].

DESIST, *sbj. pf.* 3 *de* [Dire].

DESLAÇAṬ, *pf.* 3 *de* [Deslacier].

[DESLACIER], deslaçaṭ 432 (dislaciare *pour* * dislaquĕare), *délacer*.

Desmaillier 475 (*de* dĭs *et* macŭla), *percer* (*un haubert*) *en brisant les mailles*.

Desmesureḍement 266 (*dĭsmensūrata mente), *démesurément*, *avec excès*.

Dessour, *autre forme de* Dessoure.

Dessoure 80, 91, dessour 513, 662 (de sŭpra), *sur*, *au-dessus de*.

Dessoz 22, 532, 627, 645 (de sŭbtus), *sous*, *au-dessous de*.

Destre 643, 660, destre 81 (destrum *pour* dextrum), *droit* (*par opposition à gauche*); sour destre 81 *à droite*.

Destre, *f. sg.* de Destre.

[**Destreit**], destreit 31, destreiz 73, *m.* (dĭstrĭctum), *défilé*; 73 *peine*, *tribulation*.

Destreit, *pl. sj. de* [Destreit].

Destreiz, *pl. r. de* [Destreit].

Destrier 429, destriers 64, 208, *m.* (destrarium *pour* *dextrarium), *destrier*, *cheval de bataille*.

Destriers, *pl. r. de* Destrier.

[**Destruire**], destruite 51 (destrugĕre *pour* destruere), *détruire*.

[**Destruit**], *p. p. de* [Destruire].

Destruite, *f. sg. de* [Destruit].

Detraire 742 (detragĕre *pour* detrahere), *tirer violemment*.

[**Detrenchier**], detrenchiéṭ 434, detrenchiez 349 (de *et ?*), *couper en morceaux*.

Detrenchiéṭ, *p. p. de* [Detrenchier].

Detrenchiez, *m. pl. r. de* Detrenchiéṭ.

Deu, *forme dialectale de* Dieu. *Cf.* Damnedeu.

Devant 88, 104, 382, 682 (de abante), *devant*.

[**Deveir**], deit 73, 75, devons 72, 194, 245, devez 619, deivent 168, 318, 347, devreit 215 (dēbĕre), *devoir*.

[**Devenir**], devient 7 (devĕnire), *devenir*.

Devers 84, 169, 531, 626, 637 (de versus), *du côté de*.

Devez, *pr.* 5 *de* [Deveir].

Devient, *pr.* 3 *de* [Devenir].

Devons, *pr.* 4 *de* [Deveir].

Devreit, *cond.* 3 *de* [Deveir].

Diënt, *pr.* 6 *de* Dire.

Diëṭ, *sbj. pr.* 3 *de* Dire.

Dieu 109, 128, 203, 243, 292, 335, 342, 412, 445, 506, 526, 635, 643, 654, 660, 800, Deu 768, Dieus 56, 71, 248, 288, 460, 587, 639, 661, 700, 711, 803, *m.* (Dĕum), *Dieu*.

Dieus, *sg. sj.* de Dieu.

Dirai, *fut.* 1 *de* Dire.

Dire 172, 179, 188, dit 284, 387, dites 355, diënt 111, 275, 277, disiiez 212, dis 307, 316, dist 48, 69, 102, 113, *etc.*, dirai 726, 732, diëṭ 632, desist 363, 2. dit 192, 3. dit 129, 230, dite 77 (dīcĕre), *dire*.

Dis 568 (dĕcem), *dix*.

2. **Dis**, *pf.* 1 *de* Dire.

Disiiez, *impf.* 5 *de* Dire.

Dist, *pf.* 3 *de* Dire.

Dit, *pr.* 3 *de* Dire.

2. **Dit**, *p. p. de* Dire.

3. **Dit**, *n. de* 2. Dit.

Dite, *f. sg. de* 2. Dit.

Dites, *pr.* 5 *de* Dire.

[**Dobler**], dobléṭ 58 (*dublare *pour* duplare), *doubler*.

[**Dobléṭ**], *p. p. de* [Dobler].

Dobléṭ, *m. pl. sj. de* [Dobléṭ].

Doinst, *sbj. pr.* 3 *de* Doner.

Docle, *f. sg. de* Dolz.

Dolcement 229 (dolce *et le suff.* -ment), *doucement.*

[**Dolent**], dolent 410, dolente 170 (dolentum *pour* dolentem), *dolent, triste.*

Dolent, *m. pl. sj. de* [Dolent].

Dolente, *f. sg. de* [Dolent].

Dolor 32, 365, 385, 604, 714, 720, 727, 757, 792, *f.* (dolōrem), *douleur.*

[**Dolz**], dolce 24, 119, 142, 294, 619, 746 (dŭlcium *pour* dulcem), *doux, cher.*

Domage 167, 317, *m.* (* domnaticum *confondu avec* * damnaticum), *dommage.*

Donast, *sbj. pf.* 3 *de* Doner.

Donaț, *pf.* 3 *de* Doner.

Donc 36, 246 (tunc?), *alors.*

Doneđe, *sg. f. de* [Donéț].

Doner 244, 487, 589, donez 439, donaț 187, donrai 795, donraț 490, donriiens 403, doinst 506, 749, donast 588, doneđe 815 (donare), *donner.*

[**Donéț**], *p. p. de* Doner.

Donez, *imp.* 5 *de* Doner.

Donrai, *fut.* 1 *de* Doner.

Donraț, *fut.* 3 *de* Doner.

Donriiens, *cond.* 4 *de* Doner.

Dont 271, 598, 651 (de ŭnde), *dont*; 428 *de quoi.*

Dotance 44, *f.* (* dŭbĭtantia), *doute, peur.*

[**Doter**], dotez 251 (dŭbĭtare), *craindre.*

[**Dotéț**], *p. p. de* [Doter].

Dotez, *m. pl. r. de* [Dotéț].

Dous 514 (dŭos), *deux.*

Doze 42, 256 (duodĕcim), *douze.*

Drecent, *pr.* 6 *de* [Drecier].

Dreceț, *pr.* 3 *de* [Drecier].

[**Dreciеț**], dreceț 499, drecent 205, 697 (drēctiare *pour* * dirēctiare), *dresser*; 205, 499 *réfléchi.*

Dreit 78, 559, 618, *m.* (drēctum *pour* dirēctum), *droit.*

[**Dreit**], dreites 106 (*voy.* Dreit), *droit.*

Dreites, *f. pl. de* [Dreit].

Duc 472, dus 10, 47, 695, 755, *m.* (dŭcem), *duc; mot savant.*

Duel 50, 352, 741, duels 278, 470, *m.* (*tiré de* doleir, dŏlēre), *deuil, douleur.*

Duels, *sg. sj. de* Duel.

Durement 721 (dura mente), *durement.*

DURENDAL 121, 134 (?), *Durendal, l'épée de Roland.*

Durent, *pr.* 6 *de* [Durer].

[**Durer**], durent 400, durreit 303 (dūrare), *durer.*

Durreit, *cond.* 3 *de* [Durer].

Dus, *sg. sj. de* Duc.

E, *voy.* Eđ.

2. **E** 296 (e), *eh!*

Eđ 10, 13, 20 *etc., devant les consonnes* e 1, 2, 5, *etc.* (et), *et.*

[**Eissir**], ist 525 (ĕxire), *sortir.*

El 250, 772 (ale *pour* alid), *autre chose.*

2. **El**, *combinaison de* En *et* Lo.

Elme 432, 554, 2. elme 91, elmes 59, 85, 105, 396, *m.* (*forme méridionale, pour* helme, *germ.* helmo), *heaume.*

2. **Elme**, *pl. sj. d'*Elme.

Elmes, *pl. r. d'*Elme.

Els, *m. pl. de* 2. Lo.

[**Embracier**], embraciéț 436 (imbrachiare), *embrasser.*

Embraciéț, *p. p. d'*[Embracier].

[**Empeindre**], empeint 357 (ĭmpĭngere), *saisir.*

Empeint, *pr.* 3 *d'*[Empeindre].

Emperedor 88, emperedre 1, 45, 158, 180, 215, 394, 409, 622, 683, 766, 773, 786, *m.* (impe-

ratŏrem), *empereur; mot savant.*

EMPEREDRE, *sg. sj. de* Empere-dor.

[EMPLEIER], empleit 76 (implĭcare), *appliquer.*

EMPLEIT, *sbj. pr.* 3 *d'*[Empleier].

EN 6, 8, 42 *etc.*, *combiné avec* lo *en* el 110, 173, 201 *etc.*, *avec* les *en* 2. es 64, 283, 688, *avec* 2. les *en* 3. es 283 (in), *en, dans.*

2. EN 3, 4, 33 *etc.* (inde), *en; combiné avec* si *en* sin 75, 83, 135, 490, 807; *avec* lui *en* luin 41, 590, 591, 592 *etc.*

[ENCENSER], encensez 770 (*tiré d'*encens, incensum), *encenser; mot savant.*

[ENCENSÉT], *p. p. d'*[Encenser].

[ENCENSEZ], *m. pl. r. d'*[Encensét].

ENCHALCIER 428 (*de* in *et* calcem), *poursuivre.*

ENCLIN 662 (*tiré d'*encliner, inclīnare), *incliné.*

ENCONTRE 362, 734 (in contra), *contre, à l'encontre.*

[ENCREISTRE], encreistront 738 (incrēscĕre), *s'accroître.*

ENCREISTRONT, *fut.* 6 *d'*[Encreistre).

ENCUI 233 (hinc hŏdie ?), *dans la partie à venir du jour.*

ENDURER 74, 184 (indūrare), *endurer.*

ENFANT 375, *m.* (infantem), *enfant.*

ENFODIDE, *f. sg. d'*[Enfodit].

(ENFODIR), enfodront 353, enfodide 753 (infódire *pour* infodĕre), *enfouir, enterrer.*

[ENFODIT], *p. p. d'*[Enfodir].

ENFODRONT, *fut.* 6 *d'*[Enfodir].

ENGELIER 450, Engeliers 13 (*germ.* Ingelhari), *un des douze pairs.*

ENGELIERS, *sj. d'*Engelier.

ENGLETERRE 601 (*germ.* Engel *et* terra), *Angleterre.*

[ENGRAIGNIER], engraignet 154 (*ingrandiare), *grandir, s'accroître.*

ENGRAIGNET, *pr.* 3 *d'*[Engraiguier].

ENRENGIER 443 (in *et* renc, *germ.* ring), *mettre en rang.*

[ENSANGLENTER], ensanglentét 145 (*de* in *et* sanguilentum), *ensanglanter.*

ENSANGLENTÉT, *p. p. d'*[Ensanglenter].

ENSEIGNE 245, 391, *f.* (*pl.* insīgnia), *cri de guerre.*

ENSEIGNIER 27 (*insïgniare), *indiquer.*

ENSEMBLE, 9, 414 (in sīmul *ou* sĕmel), *ensemble.*

ENTENDENT, *pr.* 6 *d'*[Entendre].

[ENTENDRE], entent 369, entendent 386 (intendĕre), *entendre.*

ENTENT, *pr.* 3 *d'*[Entendre].

ENTERCIER 442 (*intertiare), *reconnaître.*

[ENTERRER], enterrerent 814, enterrez 771 (*de* in *et* terra), *enterrer.*

ENTERRERENT, *pf.* 6 *d'*[Enterrer].

[ENTERRÉT], *p. p. d'*[Enterrer].

ENTERREZ, *m. pl. r. d'*[Enterrét].

ENTRE 53, 322 (intra), *entre.*

[ENTREPRENDRE], entreprent 625 (intra *et* prendĕre), *envahir, attaquer.*

ENTREPRENT, *pr.* 3 *d'*[Entreprendre].

[ENTRER], entrez 668 (intrāre), *entrer.*

ENTRESQUE 122, 813, *jusqu'à ce que. Cf.* Tresque.

[ENTRÉṬ], *p. p. d'*[Entrer].

ENTREZ, *m. sg. sj. d'*[Entré].

ENVERS 534 (inversus), *à la renverse, sur le dos.*

2. ENVERS 427, 646, 679 (ĭn versus), *vers, dans la direction de.*

ENZ 180, 778 (ĭntus), *dedans. Cf.* Ça.

EQUITAIGNE 593 (Equitanĭa *pour* Aquitania), *Aquitaine; mot savant.*

ERBE 437, 501, erbes 684, *f.* (hĕrba), *herbe.*

ERBES, *pl. d'*Erbe.

ERBOS 81 (herbōsum), *herbeux, couvert d'herbes.*

ES 252, 789 (ecce), *voilà.*

2. ES, *combinaison* d'En *et* Les.

3. ES, *combinaison d'*En *et* 2. Les.

ESBANEIER 19 (ĕx *et ?*), *divertir.*

ESCHAC 4, 233, *m.* (*germ.* scac), *butin.*

ESCHANGE 56, 795, *m.* (*tiré d'*eschangier, ĕx * cambiare), *échange, compensation.*

ESCHÈS 20, *m. pl.* (*persan* schah), *échecs.*

[ESCHIERE], eschieres 97, *f.* (*germ.* scara), *division, troupe en bataille.*

ESCHIERES, *pl. r. d'*[Eschiere].

[ESCHIVER], eschiveront 161 (*germ.* skiwan), *éviter.*

ESCHIVERONT, *fut.* 6 *d'*[Eschiver].

ESCIËNTRE 182 (scienter), *sciemment; mais, par confusion avec* me sciente *d'où on avait fait* meo sciente, *on a dit* mon escientre; *mot savant.*

ESCOCE 600 (Scottĭa), *Écosse.*

ESCOLTENT, *pr.* 6 *d'*[Escolter].

[ESCOLTER], escoltent 370 (escŭltare *pour* ascultare *pour* auscultare), *écouter.*

[ESCOMBATRE], escombatuḍes 574 (ĕx combatuĕre), *conquérir par bataille.*

ESCOMBATUḌES, *f. pl. d'*[Escombatuṭ].

[ESCOMBATUṬ], *p. p. d*['Escombatre].

[ESCREMIR], escremissent 21 (*germ.* skirmjan), *faire avec des bâtons et des écus un simulacre de combat, s'exercer aux armes.*

ESCREMISSENT, *pr.* 6 *d'*[Escremir].

[ESCRIḌER], escriḍeṭ 178 (ĕx quĭrītare), *appeler en criant.*

[ESCRIT], *p. p. d'*[Escrivre].

ESCRIT, *n. d'*[Escrit].

[ESCRIVRE], escrit 283 (scrībĕre), *écrire.*

ESCUṬ 95, 468, escuz 61, 104, 397 *m.* (scūtum), *écu.*

ESCUZ, *pl. r. d'*Escuṭ.

[ESFORCIER], esforçaṭ 491, esforciéṭ 795 (*d'*ĕx *et* fŏrtĭa); s'esforcier *s'efforcer*; esforciéṭ *grand, avantageux.*

ESFORÇAṬ, *pf.* 3 *d'*[Esforcier].

ESFORCIÉṬ, *p. p. d'*[Esforcier].

ESFORZ 113, *m.* (*tiré d'*Esforcier), *puissance.*

ESGRAIGNEṬ, *pr.* 3 *d'*[Esgraignier].

[ESGRAIGNIER], esgraigneṭ 581 (*d'*ĕx *et* granum), *s'émietter, s'ébrécher.*

[ESGRUNER], esgruneṭ 569 (*pour* esgrumer, ĕxgrūmare), *ébrécher.*

ESGRUNEṬ, *pr.* 3 *d'*[Esgruner].

[ESGUARDER], esguardeṭ 539 (ĕx *et germ.* wardan), *regarder.*

ESGUARDEṬ, *pr.* 3 *d'*[Esguarder].

[Esguarer], esguarez 99 (ĕx *et germ.* waran), *égarer.*
[Esguarét], *p. p. d'*[Esguarer].
Esguarez, *m. sg. sj. d'*[Esguarét].
Eslegier 217 (*d'*ĕx *et germ.* ledic), *payer.*
Esmaier 476 (ĕx *et germ.* magan), *réduire à l'impuissance.*
[Espadle], espadles 809 *f.* (spatula), *épaule.*
Espadles, *pl. d'*[Espadle].
ESPAIGNE 40, 42, 84, 92, 786 (Hĭspania), *Espagne.*
[Espairnier], espairniez 288 (*germ.* sparan *et suff. inconnu*), *épargner.*
[Espairniét], *p. p. d'*[Espairnier].
Espairniez, *m. pl. r. d'*[Espairniét].
Espavent, *sbj. pr.* 3 *d'*[Espaventer].
[Espaventer], espavent 274 (*expaventare), *épouvanter.*
Espede 144, 187, 529, 547, 566, 604, 609, 629, espedes 60, 217, 280, 309, *f.* (spatha), *épée.*
Espedes, *pl. d'*Espede.
Espiét 96, 106, 221, espiez 61, 397, *m.* (*germ.* speot), *lance.*
Espiez, *pl. r. d'*Espiét.
Espleitier 427 (*formé d'*espleit, ĕxplĭcĭtum), *avancer, faire son affaire.*
[Esporon], esporons 339 *m.* (*germ.* sporon), *éperon.*
Esporons, *pl. r. d'*[Esporon].
Essemple 79, *f.* (*pl.* exempla), *récit moral.*
Est, *pr.* 3 *d'*Estre.
Estal 174, *m.* (*formé de* stare ?), *station, arrêt, résistance.*
Estant, *gér. d'*Ester.
Esteie, *impf.* 1 *d'*Estre.
Esteit, *impf.* 3. *d'*Estre
Ester 72, estez 110, estant 491 (stare), *se tenir debout*; en estant 491 *debout.*
Estes, *pr.* 5 *d'*Estre.
Estez, *pr.* 5 *d'*Ester.
Estoltie 326, *f.* (*du germ.* stolt), *outrecuidance, orgueil téméraire.*
[Estorm], estors 285, 675, *m.* (*germ.* storm), *charge, assaut.*
Estors, *pl. r. d'*[Estorm].
[Estoveir], estuet 27, estovrat 217 (*de* est ŏpus ?), *falloir.*
Estovrat, *fut.* 3 *d'*[Estoveir].
Estrange 677, estranges 799, 2. estrange 724, 3 estrange 55, 152 (ĕxtraneum), *étranger*; 799 *étrange, choquant.*
2. Estrange, *m. pl. sj. d'*Estrange.
3. Estranges, *f. sg. d'*Estrange.
Estranges, *m. sg. sj. d'*Estrange.
Estre 416, 619, 741, 2. sui 642, iés 552, 584, est 8, 39, 68 *etc.* (*combiné avec* ço *en* çost 275, 278, 377, 503, 796, *avec* ou *en* oust 790), somes 213, estes 196, 296, sont 30, 42, 58, *etc.*; esteie 673, esteit 586; fui 641, fus 558, fut 15, 65, 108 *etc.*, fustes 459, furent 12, 16; serai 132, 723, 730, iert 51, 122, 309 *etc.*, serat 79, 176, estrez 200, serez 576; sereit 304, 314; seie 130, seit 71, 67, 77 *etc.*, seions 110, seiez 243, seient 141; fust 167, 317, 329 *etc.* (ĕssĕre *pour* ĕsse), *être.*
Estreit, 64, 466 (strĭctum), *étroitement.*
Estrez, *fut.* 5 *d'*Estre.
Estuet, *pr.* 3 *d'*[Estoveir].
[Esvertuder], esvertudet 564 (*d'*ĕx *et* virtūtem); s'esvertu-

ḍer *s'évertuer, rassembler ses forces.*
ESVERTUḌEṬ, *pr.* 3 *d'*[Esvertuḍer].
EVESQUE], evesques 766, *m.* (epĭscŏpum), *évêque.*
EVESQUES, *pl. r. d'*[Evesque].

FACEṬ, *sbj. pr.* 3 *de* Faire.
[FAILLIR], falt 436, faldraṭ 112 (fallire *pour* fallĕre), *faillir.*
FAIRE 297, fait 49, 171, 326, *etc.*; faites 758, font 777; fis 659, fist 733, fesistes 307, 324, firent 769; ferat 138, 171, ferez 308, feront 86; fereie 118, fereient 250, 772; faceṭ 623; 2. fait 23, 87, 216 *etc.*, faiz 175, 2. faiz 311, 641 (facĕre), *faire*; faire a blasmer 240 *mériter le blâme*; se faire 1, 177 *devenir.*
FAIT, *pr.* 3 *de* Faire.
2. FAIT, *p. p. de* Faire.
FAITEMENT 298 (facta mente); com faitement *de quelle manière.*
FAITES, *pr.* 5 *de* Faire.
FAIZ, *m. sg. sj. de* Fait.
2. FAIZ, *m. pl. r. de* Fait.
FALDESTUEL 23, *m.* (*germ.* fald *et germ.* stol), *siège pliant affecté au roi.*
FALDRAṬ, *fut.* 3 *de* [Faillir].
FALT, *pr.* 3 *de* [Faillir].
FEINDRE 390, feinst 540 (fĭngĕre), *feindre*; se feindre 540 *faire semblant d'être*; 390 *renoncer à une besogne.*
FEINST, *pf.* 3 *de* Feindre.
FEIṬ 710, *f.* (fĭdem), *foi.*
FEL 87, felon 123, 146, *m.* (?), *déloyal, félon.*
FELON, *pl. sj. de* Fel.
[FENDRE], fent 273, fenduz 561 (fĭndĕre), *fendre.*
[FENDUṬ], *p. p. de* [Fendre].
FENDUZ, *m. sg. sj. de* [Fenduṭ].
FENT, *pr.* 3 *de* [Fendre].
FERAṬ, *fut.* 3 *de* Faire.
FEREIE, *cond.* 1 *de* Faire.
FEREIENT, *cond.* 6 *de* Faire.
FEREZ, *fut.* 5 *de* Faire.
FERIR 158, 204, 244, 280, fiert 281, fierent 254, 257, feriṭ 580, 607, ferrai 121, 133, ferront 135, 2. fier 186 (fĕrire,) *frapper.*
FERIṬ, *pf.* 3 *de* Ferir.
[FERMER], fermeṭ 96 (fĭrmare), *assujettir.*
FERMÉṬ, *p. p. de* [Fermer].
FERMÉṬ, *m. pl. sj. de* [Ferméṭ].
FERONT, *fut.* 6 *de* Faire.
FERRAI, *fut.* 1 *de* Ferir.
FERRONT, *fut.* 6 *de* Ferir.
FESIST, *pf.* 5 *de* Faire.
FESTE 673, *f.* (*pl.* fĕsta), *fête.*
FIḌANCE 598, *f.* (fĭdantia *de** fĭdare *de* fĭdum), *assurance, hommage.*
FIER 26, fiers 10, 177 (fĕrum), *fier, terrible.*
2. FIER, *imp.* 2 *de* Ferir.
FIEREMENT 228 (fĕra mente), *fièrement.*
FIERENT, *pr.* 6 *de* Ferir.
FIERS, *m. sg. sj. de* Fier.
FIERT, *pr.* 3 *de* Ferir.
FIERTÉṬ 248, *f.* (feritatem *influencé par* Fier), *fierté.*
[FIÉṬ], fiez 36, *m.* (*germ.* feod), *fief.*
FIEZ, *pl. r. de* [Fieṭ].
[FIL], filz 472, 740, 797, *m.* (fĭlium), *fils.*
FILZ, *sg. sj. de* [Fil].
FIN 276, 663, *f.* (fīnem), *fin.*
[FINER], finereit 680 (*tiré de* Fin), *prendre fin, finir.*

Finereit, *cond.* 3 *de* [Finer].
Firent, *pf.* 6 *de* Faire.
Fis, *pf.* 1 *de* Faire.
Fist, *pf.* 3 *de* Faire.
[Fiț], fiț 196 (fīdum), *sûr.*
Fiț, *m. pl. sj. de* [Fiț].
[Flambeios], flambeios 85 (*tiré de* flambeier, *voy.* Reflambeier), *flamboyant.*
Flambeios, *m. pl. r. de* [Flambeios].
[Fleible], fleibles 493 (flēbĭlem), *faible.*
Fleibles, *m. sg. sj. de* [Fleible].
[Flor], flors 461, 684, 711, *f.* (flōrem), *fleur.*
Floriḍe, *f. sg. de* Floriț.
[Florir], floriț 25, floriz 371, floriḍe 621 (flōrire *pour* florēre), *fleurir, être blanc (en parlant de la barbe, des cheveux, par comparaison à la floraison des arbres à fruit).*
Floriț, *p. p. de* [Florir].
Floriz, *m. sg. sj. de* Floriț.
Flors, *pl. de* [Flor].
[Foildre], foildres 267, *f.* (*pl.* fŭlgŭra), *foudre.*
Foildres, *pl. de* [Foildre].
Fol 560, fols 118, *m.* (fŏllem *pris dans un sens métaphorique*), *fou.*
Folie 325, *f.* (*tiré de* Fol), *folie.*
Fols, *sg. sj. de* Fol.
Font, *pr.* 6 *de* Faire.
Force 715, *f.* (fŏrtĭa), *force.*
[Forcele], forceles 414, *f.* (fŭrcĕlla *pour* furcilla), *clavicule.*
Forceles, *pl. de* [Forcele].
Fors 366, 556 (*pour* fuers, fŏris), *hors. Cf.* Defors.
[Fort], forz 14, 542, 2. forz 184, 397, 675, fort 312 (fŏrtem), *fort.*
Fort, *f. sg. de* [Fort].
2. Fort 563, 737 (fŏrte), *fortement, fort.*
Fortment 516 (fŏrti mente), *fortement.*
Forz, *m. sg. sj. de* [Fort].
2. Forz, *m. pl. r. de* [Fort].
Fosse 577, *f.* (fŏssa), *fosse.*
Fraindraț, *fut.* 3 *de* Fraindre.
Fraindre 474, fraint 569, fraindraț 611 (frangĕre), *briser.*
Fraint, *pr.* 3 *de* Fraindre.
[FRANC], Franc 127, 303, 720, Frans 43, 252 (*germ.* Franc), *Franc.*
FRANC, *pl. sj. de* [Franc].
[Franc], franche 592 (*germ.* Franc), *libre, franc.*
FRANCE 17, 24, 45, 51, 114 *etc.* (Francĭa), *France, terre des Francs.*
[FRANCEIS], 2. Franceis 23, 68, 109, 135, 202, 205 *etc.*, Franceis 86, 101, 178, 192 *etc.* (France *et le suff.* -eis), *Français, habitant de la France*; 287 *adjectif.*
Franceis, *m. pl. sj. de* [Franceis].
2. Franceis, *m. pl. r. de* [Franceis].
Franche, *f. sg. de* Franc.
FRANS, *m. pl. r. de* [Franc].
[Fredre], fredre 297, 696, *m.* (fratrem), *frère.*
Fredre, *sg. sj. de* [Fredre].
[Freit], freiz 74, 184 (frĭgĭdum *pour* frīgĭdum), *froid*; 74, 184 *pris substantivement.*
Freiz, *m. pl. r. de* [Freit].
Froisseț, *pr.* 3 *de* [Froissier].
[Froissier], froisseț 555 (*frŭstiare *de* frŭstum), *mettre en morceaux.*
Front 513, *m.* (frontem), *front.*
Fui, *pf.* 1 *d'*Estre.

Fuient, *pr.* 6 de [Fuïr].
Fuieṭ, *sbj. pr.* 3 *de* [Fuïr].
[Fuïr], fuit 111, 259, fuient 426, fuieṭ 577 (fugire *pour* fŭgĕre), *fuir.*
Fuit, *pr.* 3 *de* [Fuïr].
Furent, *pf.* 6 d'Estre.
Fus, *pf.* 2 *d'*Estre.
Fust, *sbj. pf.* 3 *d'*Estre.
Fustes, *pf.* 5 *d'*Estre.
Fuṭ, *pf.* 3 *d'*Estre.

Gabant, *gér. de* [Gaber].
[Gaber], gabant 379 (*scand.* gabba), *s'amuser, dire des plaisanteries.*
GABRIËL 527, Gabriëls 661 (*hébr.* Gabriel), *ange.*
GABRIËLS, *sj. de* Gabriël.
Gaillardement 770 (gaillarde *et* ment), *avec entrain.*
Gaillart 708 (*germ.* geil *et suff. germ.* hart), *gaillard, dispos.*
Galazin 785 (?), *d'un endroit d'Orient non reconnu.*
GEBOÏN 782 (*germ.* Gebowin), *baron français.*
Geméṭ 94, gemez 554 (gemmatum), *garni de pierres précieuses.*
Gemez, *m. sg. sj. de* Geméṭ.
[Genoil], genolz 456, *m.* (genŭclum *pour* genĭculum), *genou.*
Genolz, *pl. r. de* [Genoil].
Gent 82, 152, 632, *f.* (gentem), *race, nation.*
2. Gent 26, 325, 335, genz 61, 311, gente 321, 797 (gĕnĭtum?), *gentil, élégant.*
Gente, *f. sg. de* 2. Gent.
[Gentil], gentilz 439, 517, 633, 2. gentilz 37 (gentīlem), *noble*
Gentilz, *m. pl. r. de* [Gentil].
2. Gentilz, *f. pl. de* [Gentil].

Genz, *m. pl. r. de* 2 Gent.
GERART 453, Gerarz 15 (*germ.* Gerhard), *un des douze pairs.*
GERARZ, *sj. de* Gerart.
GERIER 449, Geriers 12 (*germ.* Gerhari), *un des douze pairs.*
GERIERS, *sj. de* Gerier.
GERIN 449, Gerins 128 (*germ.* Gerin), *un des douze pairs.*
GERINS, *sj. de* Gerin.
Gerrez, *fut.* 5 *de* Gesir.
Gesir 293, 502, 512, 689, 698, 707, gist 418, 540, 637, jut 645, gerrez 322 (jacēre), *gésir, être étendu.*
Geste 284, *f.* (*pl.* gĕsta), *histoire écrite en latin.*
Geṭer, 681 (jactare?), *jeter.*
Gist, *pr.* 3 *de* Gesir.
Glorios 518, 2. glorios 460, 3. glorios 712 (gloriosum), *glorieux*; *mot savant.*
2. Glorios, *m. sg. sj. de* Glorios.
3. Glorios, *m. pl. r. de* Glorios.
Gonfanon 223, 2. gonfanon 96, gonfanons 62, *m.* (*germ.* gund *et germ.* fanon), *étendard de guerre.*
2. Gonfanon, *pl. sj. de* Gonfanon.
[Gonfanonier], gonfanoniers 11, *m.* (*de* Gonfanon *avec le suff.* -arium), *porte-drapeau.*
Gonfanons, *pl. r. de* Gonfanon.
Graignor 201 (grandiōrem), *plus grand.*
Graisle 762, 2. graisle 407, graisles 67, *m.* (gracĭlem), *cor au son aigu.*
2. Graisle, *pl. sj. de* Graisle.
Graisles, *pl. r. de* Graisle.
Grant 4, 8, 50 *etc.*, granz 270, 314, 2. grant 405, 2. granz 74, 76, 121 *etc.*, 3. grant 32, 54,

68 *etc.*, 3. granz 152, 272, 359 *etc.* (grandem), grand.
2. Grant, *m*, *pl. sj* *de* Grant,
3. Grant, *f. sg. de* Grant.
Granz, *m. sg. sj. de* Grant.
2. Granz, *m. pl. r. de* Grant.
3. Granz, *f. pl. de* Grant.
[Gresil], gresilz 266, *m.* (gracĭlem *et la term.* -ium ?), *grésil.*
Gresilz, *sg. sj. de* [Gresil].
[Grief], griés 286, grief 337 (grĕvem *pour* gravem), *pénible.*
Grief, *f. sg. de* [Grief].
Gros 561 (grŏssum), *gros*; *pris substantivement*, *la partie grosse(du cor).*
Guaitent, *pr.* 6 *de* [Guaitier].
[Guaitier], guaitent 813 (*germ.* wactan), *veiller*, *garder.*
Guant 635, 643, 660 *m.* (*germ.* want), *gant* (*de mailles*),*gantelet.*
Guarait 531, *m.* (waractum *pour* veruactum), *guéret.*
Guarant 136, 227, 259, *m.* (*propr. part. prés. de* Guarir), *protecteur*, *garant.*
[Guarder], guardet 81, 698, guardez 169, guart 96 (*germ.* wardan), *regarder*; 76 *garder*, *faire attention.*
Guardet, *pr.* 3 *de* [Guarder].
Guardez, *pr.* 5 *de* [Guardez].
Guaresis, *pf.* 2 *de* Guarir (voy. *Obs. gramm.* § 95).
Guarir 199, guaresis 657, guaris 658, guarisset 412 (*germ.* warjan), *protéger*, *défendre.*
Guaris, *imp.* 2 *de* Guarir.
Guarisset, *sbj. pr.* 3 *de* Guarir.
Guarnement 66, guarnemenz 5, 261, *m.* (*thème de germ.* warnjan *et suff.* -ement), *pièce d'équipement*; 261 *au figuré protection.*
Guarnemenz, *pl. r. de* Guarnement.
Guart, *sbj. pr.* 3 *de* [Guarder].
GUASCOIGNE 32 (Wasconĭa *pour* Vasconia), *Gascogne*, *pays des Gascons ou Basques.*
GUASCOING 450, Guascoinz 13 (Wasconium *pour* Vascŏnem), *Gascon.*
GUASCOINZ, *sg. sj. de* Guascoing.
GUENELE, *sj. de* Guenelon.
GUENELON 51, 213, Guenele 87, 362, 373 (*germ.* Wenilon), *Ganelon*, *beau-frère de Charlemagne et beau-père de Roland*, *auteur*, *par sa trahison*, *du désastre de Roncevaux.*
Guident, *pr.* 6 *de* [Guider].
[Guider], guident 784, guiderat 739 (*germ.* witan), *guider*, *conduire.*
Guiderat, *fut.* 3 *de* [Guider].
GUITSANT 270 (*germ.* Witsand), *Wissant*, *port de mer sur le Pas-de-Calais* (*propr. sable blanc*).

Haitet, *pr.* 3 *de* [Haitier].
[Haitier], haitet 292 (*germ.* ?), *affecter moralement;* que vos en haitet? *quel effet cela vous fait-il?*
Halçor 80 (haltiōrem *pour* altiorem), *dominant.*
Halt 30, haltes 163 (haltum *pour* altum), *haut.*
Haltes, *f. pl. de* Halt.
Hanste 53, hanstes 106, *f.* (*germ.* ?), *bois de la lance.*
Hanstes, *pl. de* Hanste.
[Hardément], hardement 309, *m.*

(*germ.* hard *et suffixe* -amentum), *hardiesse*, *courage*.

Hardemenz, *sg. sj. de* (Hardement].

[Haster], hastet 543 (*germ.* hastan), *hâter*.

Hastet, *pr.* 3 *de* [Haster].

Honide, *f. sg. de* [Honít].

Honir 606, honide 335, 624, 746, (*germ.* honjan), *honnir*, *déshonorer*.

[Honit], *p. p. de* Honir.

[Hontage], hontages 157, *m.* (*de* Honte *avec le suff.* -atĭcum), *honte*, *déshonneur*.

Hontages, *sg. sj. de* [Hontage].

Honte, 300, 306, *f.* (*germ.* honita?), *honte*.

I 12, 16, 17 *etc.* (ĭbī), *y*.

Icel 420 (eccĭllum), *celui. Cf.* Cel.

[Icest], icist 68, iceste 189, 306 (eccĭstum), *ce. Cf.* Cest.

Iceste, *f. sg. d'*[Icest].

Ici 296 (ecce ĭbī), *ici. Cf.* Ci.

[Iço] (ecce hŏc). *Cf.* Ço.

Icist, *m. pl. sj. d'*[Icest].

Idonc 470 (ĭbī *et* tunc?), *alors*.

Iert, *fut.* 3 *d'*Estre.

Iés, *pr.* 2 *d'*Estre.

Il, *m. sg. sj. de* 2. Lo.

2. Il, *m. pl. sj. de* 2. Lo.

Iluec 448 (ĭbī *et* lŏcum?), *là*, *là-même*.

Irai, *fut.* 1 *d'*Aler.

[Iraistre], iriét 426 (īrascĕre *pour* irasci), *se mettre en colère*.

Irance 420, *f.* (*thème d'*Iraistre *et suff.*-antia), *colère*,*chagrin*.

Ire 323, 755, *f.* (īra), *chagrin*, *courroux*.

Iriedement 409 (īrata mente), *en courroux*.

[Iriét], iriét 426, *p. p. d'*[Iraistre].

Iriét, *m. pl. sj. d'*[Iriét].

IRLANDE 600 (*germ.* Irland), *Irlande*.

Iror 89, 164, 190, *f.* (*thème d'*Iraistre *et suff.* -ōrem), *courroux*, *chagrin*.

Ist, *pr.* 3 *d'*[Eissir].

[Itel], itels 181 (ecce? *et* talem), *tel*.

Itels, *m. pl. r. d'*[Itel].

IVE, *sg. sj. d'*Ivon.

IVON 448, Ive 13 (*germ.* Ibon), *un des douze pairs*.

IVORIE 448, Ivories 13 (?), *un des douze pairs*.

IVORIES, *sg. sj. d'*Ivorie.

J', *voy.* Jo.

Ja 51, 56, 79 *etc.* (jam), *déjà*; 51, 310, 374, 716 *dans l'avenir*; 56, 79, 112, 120, 127, 130, 131, 142, 347, 403, 522, 677 *jamais*; 156, 162, 363, 303 *aussitôt*; 179, 343 *plus*; jamais 171, 322, 328, 519, 579, 714, 728 *jamais*.

Jo, *sg. sj. de* Mei.

[Joer], jueënt 19 (jŏcare), *jouer*.

[JOFREIT], Jofreiz 11, 696, 756, 762 (*germ.* Gaudfrid), *comte d'Anjou*.

JOFREIZ, *sg. sj. de* [Jofreit].

[Joindre], joint 505, jointes 663 (jŭngĕre), *joindre*.

Joint, *pr.* 3 *de* [Joindre].

[Joint], *p. p. de* [Joindre].

Jointes, *f. pl. de* [Joint].

Jol, *combinaison de* Jo *et* 2. Lo.

Jorn 32, 378, 642, jorz 65, 714, 728, 2. jorz 740, *m.* (dĭŭrnum), *jour*; tote jorn 378 *paraît être*

une locution analogique formée sur tote nuit.
Jorz, *sg. sj. de* Jorn.
2. Jorz, *pl. r. de* Jorn.
Jos, *combinaison de* Jo *et* 2. Les.
Joster 443, 702 (jŭstare *pour* *jŭxtare), *rapprocher*, *rassembler*.
Jovente 729, *f.* (jŭventa), *jeunesse*.
Juḍise 334, *m.* (jūdĭcium), *jugement* (*dernier*) ; *mot savant*.
Jueënt, *pr.* 6 *de* [Joer].
[Jugier], jujaṭ 88, jugiéṭ 124, 213 (jūdĭcare), *juger*; 88 *désigner par jugement*; 124, 213 *condamner*.
[Jugiéṭ], *p. p. de* [Jugier].
Jugiéṭ, *m. pl. sj. de* [Jugiéṭ].
Jujaṭ, *pf.* 3 *de* [Jugier].
Juraṭ, *pf.* 3 *de* [Jurer].
[Jurer], juraṭ 791 (jūrare), *jurer*.
Jus 557 (jūsum *pour* deorsum), *en bas*.
Jusque 224, 269, 334, 413, 473 (de ūsquam *pour* ūsque), *jusque*.
Jut, *pf.* 3 *de* Gesir.

L', *voy.* Lo.
2. L', *voy.* Lo.
3. L', *voy.* Lo.
4. L', *voy.* 2. Lo.
5. L', *voy.* 2. Lo.
La, *f. sg. de* 2. Lo.
2. La, *f. sg. de* Lo.
3. La 16, 24, 168 *etc.* (illac), *là*.
Lacent, *pr.* 6 *de* [Lacier].
[Lacier], lacent 59, laciéṭ 223, laciez 105 (laciare *pour* laqueare), *lacer*.
Laciéṭ, *p. p. de* [Lacier].
Laciez, *m. pl. r. de* Laciéṭ.
Laissaṭ, *pf.* 3 *de* Laissier.
Laissent, *pr.* 6 *de* Laissier.
Laisseṭ, *pr.* 3 *de* Laissier.
Laissier 411, laisseṭ 260, laissent 63, laissaṭ 180, 193, laissiéṭ 40, 55, laissiez 606, 624, 772 (laxare), *laisser*.
Laissiéṭ, *p. p. de* Laissier.
Laissiez, *m. pl. r. de* Laissiéṭ.
Lance 186, *f.* (lancea), *lance*.
[Larc], larges 574, 620 (largum), *large*.
Larges, *f. pl. de* [Larc].
Larriz 191, larriz 151, *m.* (?), *lande*.
Larriz, *pl. sj. de* Larriz.
[Laver], lavéṭ 781 (lavare), *laver*.
[Lavéṭ], *p. p. de* [Laver].
Lavéṭ, *m. pl. sj. de* [Lavéṭ].
LAZARON 656 (Lazarum), *Lazare*; *mot savant*.
Legerie 327, *f.* (*de* Legier *avec le suff.* -īa), *légèreté*, *imprudence*.
[Legier], legier 21 (*leviarium), *léger*.
Legier, *m. pl. sj. de* [Legier].
Lei 209, *f.* (lēgem), *loi*, *usage*, *manière*.
[Leial], leial 336 (lēgālem), *loyal*.
Leial, *f. sg. de* [Leial].
[Leier], leiéṭ 435 (lĭgare), *lier*.
Leiéṭ, *p. p. de* [Leier].
Les, *m. pl. r. de* Lo.
2. Les, *f. pl. de* Lo.
3. Les, *m. pl. r. de* 2. Lo.
4. Les, *f. pl. de* 2 Lo.
[Lever], lieveṭ 458, leveront 351 (lĕvare), *lever*.
Leveront, *fut.* 6 *de* [Lever].
Li, *m. sg. sj. de* Lo.
2. Li, *m. pl. sj. de* Lo.
3. Li, *dat. de* 2. Lo.
[Liepart], lieparz 177, *m.* (lĕŏ-

pardum), *léopard*; *mot savant.*

LIEPARZ, *sg. sj. de* [Liepart].

[LIÉṬ], liez 1, liéṭ 347 (laetum), *joyeux.*

LIÉṬ, *m. pl. sj. de* [Liéṭ].

[LIEUE], lieues 33, *f.* (lĕuca), *lieue.*

LIEUES, *pl. de* [Lieue].

LIEVEṬ, *pr.* 3 *de* [Lever].

LIEVRE 378, *m.* (lĕpörem), *lièvre.*

LIEZ, *m. sg. sj. de* [Liéṭ].

LIGNAGE 315, *m.* (*de* līnea *et du suff.* -atĭcum), *lignage, famille.*

LING 649, *m.* (līneum *pour* līnea), *lignage, famille.*

[LION], lions 177, 2. lions 657, *m.* (lĕōnem), *lion*; *mot savant.*

LIONS, *sg. sj. de* [Lion].

2. LIONS, *pl. r. de* [Lion].

[LIVRER], livréṭ 147 (lībĕrare), *livrer.*

[LIVRÉṬ], *p. p. de* [Livrer].

LIVRÉṬ, *m. pl. sj. de* [Livréṭ].

LO 25, 32, 92 *etc., devant une voyelle toujours* l' 60, 88, 125 *etc., combiné devant une consonne avec* aḍ *en* al 48, 306, 334 *etc., avec* de *en* del 74, 100, 173 *etc., avec* en *en* el 201, 242, 684, 783; li 8, 9, 10 *etc., devant une voyelle* li 1, 45, 180, 215, 255, 338, 394, 457, 486, 560, 581, 694, 773, *ou* 2. l' 158, 190, 203, 207, 444, 469, 485, 704; 2. li 28, 30, 31 *etc., toujours même devant une voyelle,* 725, 731; les 2, 39, 62 *etc., combiné avec* aḍ *en* as 20, 40, 54 *etc., avec* de *en* des 17, 35, 46 *etc., avec* en *en* es 64, 283, 586; la 25, 33, 34, *etc., devant une voyelle toujours* 3. l' 117, 138, 245 *etc.,* 2. les 3, 31, 97 *etc., combiné avec* aḍ *en* as 19, 161, 217 *etc., avec* de *en* des 35, 36, *avec* en *en* 2. es 283 (lum *pour* illum), *le.*

2. LO 212, 226, 227 *etc., devant une voyelle* l' 55, 116 *etc., devant une consonne combiné avec* qui *en* quil 27, 49, 650, 697, *avec* jo *en* jol 56, 124, 127, 147, 303, 307 *etc., avec* si *en* sil 29, *avec* 2. ne *en* nel 166, 299, 300, 372, *avec* altre *en* altrel, 363; il 92, 97, 100 *etc.*; lui 9, 47, 99, 403, 414; *combiné avec* en *en* luin 41, 590, 591, 592 *etc.*; 3. li 220, 224 *etc.*; il 34, 161, 250 *etc.*; 3. les 203, 204, 207 *etc., combiné avec* si *en* sis 340, 456, 768, 772, *avec* jo *en* jos, 442, *avec* 2. ne *en* nes 251, 428, 441, *avec* que *en* ques 526; els 20, 340, 452, 666; 2. lor 36, 192, 230, 285, 286, 415, 726, 732; 2. la 71, 332, 583 *etc., devant une voyelle* 5. l' 68, 188, 548; les 461, *combiné avec* jo *en* jos 732 (lum *pour* illum), *le, lui.*

LOḌAṬ, *pf.* 3 *de* [Loḍer].

LOḌEMENT 308, *m.* (*laudamentum), *conseil, approbation.*

[LOḌER], loḍaṭ 541 (lŭtare), *souiller.*

[LODEWI], Loḍewis 796 (*germ.* Lodhowig), *Louis, fils de Charlemagne.*

LOḌEWIS, *sj. de* [Loḍewi].

LODOM 723 (Laudomum *pour* Laudūnum), *Laon.*

LOINZ 344 (lŏngius), *loin.*

LOMBARDIE 594 (*de* Longobard *pour germ.* Langobard), *Italie.*

LONC 578, longe 358 (longum), *long*; lonc tens 578 *longtemps*.

2. LONC 814 (longum), *le long de, près de.*

LONGE, *f. sg. de* Lonc.

LOR 35, 43, 59, 107, 163, 208, 232, 261, 262, 395, 752, 764, *invar.* (lōro *pour* illorum), *leur.*

2. LOR, *dat. pl. de* 2. Lo.

LOS 119, *m.* (*de* laus, *exclamation admirative, vivat*), *gloire, réputation.*

[LOU], lou 354, *m.* (lŭpum), *loup.*

LOU, *pl. sj. de* [Lou].

LUI, *dat. sg. de* 2. Lo.

[LUISANT], *p. pr. de* [Luisir].

LUISANZ, *m. pl. r. de* [Luisant].

LUISENT, *pr.* 6 *de* [Luisir].

[LUISIR], luisent 94, 106, luisanz 737 (lucēre), *luire.*

M', *voy.* Mei.

2. M', *voy.* Mon.

MA, *f. sg. de* Mon.

[MAGNE], magnes 8, 333, 589 (magnum), *grand; mot savant, employé uniquement comme épithète de* Charle; *cf.* Charlemagne.

MAGNES, *m. sg. sj. de* [Magne].

MAIN 320, 458, 488, 529, 638, 661, mains 224, 515, 663, 706, 719, 743, 808, *f.* (manum), *main; assone en* ā 224, *en* è 529.

MAINE (lo), 591 (Manium *de* Cilmanium *pour* *Cenomannium?), *le Maine.*

MAINS, *pl. de* Main.

[MAIOR], maior 34, 382 (majōrem), *grand*; terre maior *la France.*

MAIOR, *f. sg. de* [Maior].

MAIS 103, 108, 171 *etc.* (magis); 103, 108, 308, 354 *jamais*, 171, 322, 328, 519, 579, 714 728, *de même avec* ja 217 345, 653 *mais*; ne mais 288 *sauf.*

MAISNIEDE 392, 748, *f.* (* mansionata), *mesnie, compagnie intime, prop. gens qui habitent la maison.*

[MAISTRE], maistres 750, *m.* (magĭstrum); *pris adjectivement, principal.*

MAISTRES, *pl. r. de* [Maistre].

MAL 713, male 77 (malum), *mauvais.*

[MAL], mals 183, *m.* (malum), *mal.*

2. MAL 173 (male), *mal.*

MALE, *f. sg. de* Mal.

MALS, *pl. r. de* [Mal].

[MALVAIS], malvaise 79 (?), *mauvais.*

MALVAISE, *f. sg. de* [Malvais].

MANDAṬ, *pf.* 3 *de* [Mander].

MANDEḌES, *f. pl. de* [Mandéṭ].

[MANDER], mandaṭ 587, manderons 298, mandeḍes 811 (mandare), *mander, commander.*

MANDERONS, *fut.* 4 *de* [Mander].

[MANDÉṬ], *p. p. de* Mander.

MANGERONT, *fut.* 6 *de* [Mangier].

[MANGIER], mangeront 354 (mandūcare), *manger.*

MAR 123, 146, 322, mare 459, 485, 571, 744 (mala hora), *sous de mauvais auspices, à la male heure.*

MARBRE 533, 777, *m.* (marmor). *marbre.*

MARCHE 55, 473, *f.* (*germ.* marca), *marche, confins militaires*; 55 *pays*; marches 798 *possessions.*

MARCHES, *f. pl. de* Marche.

Marchiét 216, *m.* (mercatum), *marché.*
Marcuis 783, *m.* (*de* Marche *et du suff.* -ensem), *gouverneur d'une marche, marquis.*
Mare, *voy.* Mar.
MARIE 570, 671, 749 (Marīa), *la vierge Marie.*
[MARSILIE],Marsilies 216, 331 (?), *roi sarrasin de Saragosse; ne compte que pour trois syllabes.*
MARSILIES, *sj. de* [Marsilie].
[**Martir**], martir 200, *m.* (martyrem), *martyr*; *mot savant.*
Martir, *pl. sj. de* [Martir].
Martirie 232 *m.* (martyrium), *martyre, immolation; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*
Me, *r. appuyé de* Mei.
Medesme 99, 583, 653, 671, medisme 612 (metĭpsĭmum), *même.*
Medisme, *forme dialectale de* Medesme.
Mei 79, 141, 156, *etc.*; me 49, 53, 323 *etc.*, *devant une voyelle* m' 53, 114, 157 *etc.; combiné devant une consonne avec* 2. se *en* sem 329. *avec* 2. ne *en* nem 50, 728; jo 55, 120, 132 *etc.*, *devant une voyelle* jo 102, 149, 188, 371, 641 *ou* j' 718, *combiné avec* 2. lo *en* jol (*voy.* 2. Lo), *combiné avec* 3. les *en* jos (*voy.* 2. Lo) (me), *moi.*
Meie, *f. sg. emphatique de* Mon.
Meillor 478, 787, meillors 261, 425 (mĕliōrem), *meilleur.*
Meillors, *m. pl. r. de* Meillor.
Mençonge 363, f. (*mentītiōnea), *mensonge.*
[**Mentir**], mentis 655 (mentire *pour* mentiri), *mentir.*
Mentis, *pf.* 2 *de* [Mentir].
[**Menut**], menuz 640 (mĭnūtum) *menu, petit.*
Menut 267, 634 (mĭnūtum), *à reprises pressées.*
Menuz, *m. pl. r. de* [Menut].
Mer 665, *f.* (mare), *mer.*
Mercit 198, 654, 700, 803, *f.* (mercēdem), *pitié.*
Merveille 377, 690, *f.* (*pour* mireveille, mīrabĭlia), *merveile, sujet d'étonnement.*
Merveillos 160, 264, 2. merveillos 31, merveillose 153, merveilloses 732 (*tiré de* Merveille), *merveilleux, qui inspire l'étonnement.*
2. **Merveillos**, *m. pl. sj. de* Merveillos.
Merveillose, *f. sg. de* Merveillos.
Merveilloses, *f. pl. de* Merveillos.
Mes, *m. sg. sj. de* Mon.
2. **Mes**, *m. pl.* 2 *de* Mon.
3. **Mes**, *f. pl. de* Mon.
[**Message**], message 28, *m.* (*mĭssatĭcum), *messager.*
Message, *pl. sj. de* [Message].
Mestier 343, *m.* (mĭstĕrium *pour* mĭnĭstĕrium), *besoin*; aveir mestier *servir.*
Mesure 98, 326, *f.* (mensūra), *mesure, compte*; 326 *mesure, modération.*
Met, *pr.* 3 *de* Metre.
Mete, voy. Metet.
Metent, *pr.* 6 *de* Metre.
Metet, *sbj. pr.* 3 *de* Metre.
Metre 653, met 544, 564, 629, metent 205, mist 181, metet 711 *et* mete 461, mis 202, 356, 778, 780, mise 745, 752 (mĭt-

tĕre), *mettre*; 205, 544, 564 *réfléchi*.
MI, *m.pl. sj. de* Mon.
2. MI, *n. de* [Mi].
[MI], 2. mi 81, 366 (mĕdium); par mi *au milieu de*.
MICHIEL 269, 665 (*hébr.* Michael), *ange*.
MIDI 282, *m.* (mĕdium dīem *pour* dĭem), *midi*.
MIE 238, 240, 251 *etc.*, *f.* (mīca), *propr. miette*; 238, 582 *morceau quelconque d'une chose*; 240, 251, 309, 319, 552, 611 *renforcement de la négation, pas, point*.
MIELZ 157, 300, 326, 345, 605 (mĕlius), *mieux*.
MIEN, *forme emphatique de* Mon.
MIENS, *m. sg. sj. de* Mien.
MIER 23, 339 (mĕrum), *pur; épithète d'*Or.
MIL 67, 133, 255, milie 43, 104, 181, 270 (mille), *mille*.
MILIE, *pl. de* Mil; *ne compte que pour deux syllabes*.
[MILIER], miliers 17, 258, 284, *m.* (mīlliarium), *millier*.
MILIERS, *pl. r. de* [Milier].
MILON 783 (*germ.* Milon), *comte français*.
MIRRE 769, *f.* (myrrha), *myrrhe; mot savant*.
MIS, *p. p. de* Metre.
MISE, *f. de* Mis.
MIST, *pf.* 3 *de* Metre.
MOILLIER 797, *f.* (muliérem *pour* muliĕrem), *épouse, femme*.
MOLT 4, 59, 99 *etc.* (mŭltum), *très, beaucoup*.
MON 119, 120, 576, 798, mien 552, le mien 308, mes 90, 154, 329, 733, 797, miens 445, mi 131, 141, 674, 2. mes 53, ma 53, 144, 187, 3. mes 795, *devant les voyelles* 2. m. 716, *emphat.* meie 320, 639, 703, 3. mes 739 (mĕum), *mon*.
[MONIE], monies 767, *m.* (mŏnăchum), *moine; ne compte que pour deux syllabes*.
MONIES, *pl. r. de* [Monie].
MONJOIE 246, *f.* (? *et pl.* gaudia), *cri de ralliement des Français*.
MONT 169, 500, 504, 610, 687, monz 447, *m.* (montem), *mont*; a mont *en haut*.
[MONTAIGNE], montaignes 150, *f.* (* montanea), *montagne*.
MONTE, voy. monteṭ.
MONTAIGNES, *pl. de* [Montaigne].
MONTENT, *pr. pl.* 3 *de* [Monter].
[MONTER], monteṭ 80, 191 *et* monte 788, montent 64, montéṭ 107, 208, montez 91, 682 (*tiré de* Mont), *monter*.
MONTEṬ, *pr.* 3 *de* [Monter].
[MONTÉṬ], *p.p. de* [Monter].
MONTÉṬ, *m. pl. sj. de* [Montéṭ].
MONTEZ, *m. sg. sj. de* [Montéṭ].
MONZ, *pl. r. de* Mont.
MORE 222, *f.* (?), *pointe*.
MOREZ, *pr.* 5 *de* Morir.
MORIÈNNE 566 (Maurīgenna), *Maurienne, grande vallée des Alpes*.
MORIR 44, 112, 194, muir 188, muerent 258, morez 200, morrez 335, morreit 677, muirent 289, mort 557, 746, 794, mort 327, 441, 2. morz 331, 633, 726, *etc.*, 2. morz 282, 349, 669, 759, morte 803 (mŏrire *pour* mori), *mourir*.
MORREIT, *cond.* 3 *de* Morir.
MORREZ, *fut.* 5 *de* Morir.
MORT, *p. p. de* Morir.
2. MORT, *m. pl. sj. de* Mort.

3. **Mort** 124, 136, 147 *etc.*, *f.* (mortem), *mort.*

Morte, *f. sg. de* Mort.

[**Mortel**], mortel 543 (mortalem), *mortel, qui cause la mort.*

Mortel, *f. sg. de* [Mortel].

Morz, *m. sg. sj. de* Mort.

2. **Morz**, *m. pl. r. de* Mort.

[**Mostier**], mostiers 353, 812, *m.* (mōsterium *pour* monastĕrium), *couvent, église.*

Mostiers, *pl. r. de* [Mostier].

Mot 90, 230, moz 799, *m.* (mŭttum *influencé par* *mŏvitum?), *mot.*

Moz, *sg. sj. de* Mot.

Muḍer 41, 50, 652, 686 (mūtare), *empêcher.*

Muerent, *pr.* 6 *de* Morir.

Muir, *pr.* 1 *de* Morir.

Muirent, *sbj. pr.* 6 *de* Morir.

[**Mul**], muls 63, *m.* (mūlum), *mulet.*

Muls, *pl. r. de* [Mul].

[**Mur**], murs 271, 2. murs, *m.* (mūrum), *mur.*

Murs, *sg. sj. de* [Mur].

2. **Murs**, *pl. r. de* [Mur].

N', *voy.* Non.

[NAIME], *sj. de* [Naimon].

[NAIMON], Naime 47, 370, 695, 755 (*germ.* Namalon?), *Naimon, duc de Bavière.*

[**Naistre**], nez 641 (nascĕre *pour* nasci), *naitre.*

Ne 44, 142, 155 *etc.* (nĕc), *ni.*

2. **Ne**, *voy.* Non.

Neient 256, 277, 307 (nec inde ?), *nullement*; 307 *rien.*

Nel, *combinaison de* Non *et* 2. Lo.

Nem, *combinaison de* Non *et* Me.

Nem, *voy.* Non.

Neporquant 345 (non pro quantum), *néanmoins.*

Nes, *combinaison de* Non *et* 3. Les.

2. **Nes**, *combinaison de* Non *et* Se.

[**Néṭ**], *p. p. de* [Naistre].

Nevoṭ 40, 672, 683, 689, niés 546, 733, *m.* (nĕpōtem), *neveu.*

Nez, *m. sg. sj. de* [Néṭ].

Niés, *sg. sj. de* Nevoṭ.

Nobilie 502 (* nōbĭlium), *de noble race; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Noble 189 (nōbĭlem), *noble; mot savant.*

[**Noḍrir**], noḍriṭ 650 (nŭtrire *pour* nūtrire), *élever.*

Noḍriṭ, *pf.* 3 *de* [Noḍrir].

Noise 68, *f.* (nausĕa), *bruit.*

Nom 503, *m.* (nomen), *nom.*

Non 260, 430, 484, *forme faible* nen 38, 41, 44 *etc.*, *et* 2. ne 7, 27, 41 *etc.*, *devant les voyelles* nen *ou* n' 38, 56, 66 *etc.*, *combiné avec* 2. lo *en* nel 166, 179, 277, 300, 372 *etc.*, *avec* 3. les *en* nes, 50, 728, *avec* me *en* nem, 251, 428, 441, *avec* se *en* 2. nes 410 (non), *non, ne.*

[**Nonain**], nonains 812 (nonna *et la term. germ. d'accus.* -an; *le cas-sujet est* none), *nonne.*

Nonains, *pl. de* [Nonain].

NORMENDIE 592 (*de* Normant, *du scand.* Norr *et* mand), *Normandie.*

Nos 71, 77, 88, 117 *etc.* (nōs), *nous.*

Nostre 72, 2. nostre 312, noz 86, 350, 440 552, 685 (nŏstrum), *notre, nôtre.*

2. **Nostre**, *f. sg. de* Nostre.

[**Nostres**], *m. pl. r. de* Nostre.

[**Novele**], noveles 298, 731, (novella), *nouvelle*

Noveles, *pl. de* [Novele].
Noz, *forme contracte de* [Nostres].
Nude, *f. sg. de* [Nut].
Nuit 813 (nŏctem), *nuit.*
Nul 129, 718, nuls 103, 701, nule 478 (nŭllum), *nul.*
Nule, *f. sg. de* Nul.
Nuls, *m. sg. sj. de* Nul.
[Nut], nude 566 (nūdum), *nu.*

O 7, 260, 430 *etc.* (aut), *ou.*
2. O, *voy.* Od.
Oblider 245 (oblītare), *oublier.*
Oblit 653, *m.* (*tiré d'*Oblider), *oubli.*
[Ocire], ocis 7, 2. ocis 287, ocise 748 (occīdĕre), *tuer.*
[Ocis], *p. p. d'*[Ocire].
Ocis, *m. sg. sj. d'*[Ocis].
2. Ocis, *m. pl. sj. d'*[Ocis].
Ocise, *f. sg. d'*[Ocis].
Od 452, 666, *devant une consonne* 2. o 3, 9, 139 *etc.* (apud), *avec.*
Odez, *pr.* 5 *d'*[Odir].
Odi, *pf.* 1 *d'*[Odir].
Odide, *f. sg. d'*[Odit].
[Odir], oi 371, ot 33, 338, odez 393, odi 676, odit 360, odirent 68, odrat 116, 126, 302, odist 246, odide 368 (audire), *entendre.*
Odirent, *pf.* 6 *d'*[Odir].
Odist, *sbj. pf.* 3 *d'*[Odir].
Odit, *pf.* 3 *d'*[Odir].
[Odit], *p. p. d'*[Odir].
Odrat, *fut.* 3 *d'*[Odir].
Oi, *pr.* 1 *d'*[Odir].
[Oissor], oissors 37, *f.* (ŭxōrem), *femme légitime.*
Oissors, *pl. d'*[Oissor].
Olifant 125, 138, 381, olifanz 561 *etc.*, *m.* (oliphantum *pour* ĕlĕphantum), *cor d'ivoire, propr. ivoire; mot étranger.*
Olifanz, *sg. sj. d'*Olifant.
OLIVIER 178, 211, 279 *etc.*, Oliviers 9, 69, 80, *etc.* (?), *fils du duc Rainier, frère d'Alde, compagnon d'armes de Roland.*
OLIVIERS *sj. d'*Olivier.
Oltrage 172, *m.* (*ŭltratĭcum), *excès, parole déplacée.*
Oltre 501 (ŭltra), *au delà de.*
Om, *sg. sj. d'*Ome.
Ombre 777, *f.* (ŭmbra), *ombrage.*
Ome, 129, om 33, 73, 75 *etc.*, 2. om 361, 724, 731, 794, omes 477, 649, *m.* (homĭnem), *homme*; om 33, 73, 75, *on.*
2. Ome, *pl. sj. d'*Ome.
Omes, *pl. r. d'*Ome.
Onc 103 (ŭnque *pour* ŭnquam), *jamais. Cf.* Onques.
[ONGRE], Ongre 735 (*magyar* Ongar), *Hongrois.*
ONGRE, *m. pl. sj. d'*[Ongre].
ONGÜERIE 597 (*formé sur magyar* Ongar), *Hongrie.*
Onor 703, 716, 771, onors 30, *f.* (honōrem), *honneur*; 36, 815 *possession noble.*
Onors, *pl. d'*Onor.
Onques 108, 234 (ŭnquas *pour* ŭnquam), *jamais. Cf.* Onc.
Ont, *pr.* 6 *d'*Aveir.
Or 5, 23, 94, 122, 339, ors 562, *m.* (aurum), *or.*
2. Or, *voy.* 2. Ore.
Ore 641, *f.* (hōra), *heure.*
2. Ore 379, or 76, 92, 295 *etc.* (aura *pour* ad hōram), *maintenant.*
[Oreille], oreilles 525, *f.* (aurĭcŭla), *oreille.*
Oreilles, *pl. d'*[Oreille].
[Orét], orez 265, *m.* (aura *et le suff.* -atum), *orage.*
Orez, *pl. d'*[Orét].

[Orgoillos], orgoillos 476 (*d'*Orgueil), *orgueilleux.*

Orgoillos, *m. pl. r. d'*[Orgoillos].

Orgueil 376, *m.* (*germ.* ?), *orgueil.*

Orie 614 (aureum), *d'or; mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*

Ors, *sg. sj. d'*Or.

[Os], os 555, *m.* (ŏssum), *os.*

Os, *pl. r. d'*[Os].

2. [Os], os 558 (ausum), *osé, audacieux.*

2. Os, *m. sg. sj. de* 2. [Os].

Osberc 95, osbers 57, 85, 105 *etc.*, *m.* (*forme méridionale pour* halsberc, *germ.* halsberg), *haubert, cotte de mailles.*

Osbers, *pl. r. d'*Osberc.

[Oser], 2. ost 380 (*ausare), *oser.*

Ost 117, 138, oz 152, 235, 739, *f.* (hostem), *armée.*

2. Ost, *sbj. pr.* 3 *d'*[Oser].

Ot, *pr.* 3 *d'*[Odir].

OTE, *sj. d'*Oton.

OTON 451, Ote 14 (*germ.* Otton), *un des douze pairs*; 783 *marquis français.*

[Otreier], otreit 71 (auctrīzare *pour* * auctōrīzare), *accorder.*

Otreit, *sbj. pr.* 3 *d'*[Otreier].

Ou 16, 725 (ŭbī), *où*; 790 *combiné avec* Est *en* Oust.

Oümes, *pf.* 4 *d'*Aveir.

Oüssons, *sbj. pf.* 4 *d'*Aveir.

Oust, *combinaison de* Ou *et* Est.

Out, *pf.* 3 *d'*Aveir.

[Overt], *p. p. d'*Ovrir.

Overte, *f. sg. d'*[Overt].

Ovrir 775, ovrit 551, overte 523 (ŏpĕrire *pour* aperire), *ouvrir.*

Ovrit, *pf. sg.* 3 *d'*Ovrir.

Oz, *pl. d'*Ost.

[Padrastre], padrastre 90, *m.* (*patrastrum), *beau-père, mari de la mère.*

Padrastre, *sg. sj. de* [Padrastre].

Paien 6, 2. paien 57, 78, 113 *etc.*, paiens 102, 120, 130 *etc.*, *m.* (paganum), *païen.*

2. Paien, *pl. sj. de* Paien.

Paienor 82 (paganorum), *de païens, païen; mot savant.*

Paiens, *pl. r. de* Paien.

[Païs], païs 602, *m.* (*pagensem), *pays.*

Païs, *pl. r. de* [Païs].

[Palefreit], palefreiz 63, *m.* (paraverēdum), *palefroi, cheval de promenade.*

Palefreiz, *pl. r. de* [Palefreit].

Palais 788 (palatium), *palais.*

PALERNE 736 (*pour* Palerme, *de* Palermum *pour* Panormum), *Palerme.*

Palie 776, 785, palies 18, *m.* (pallium), *étoffe de soie; mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*

Palies, *pl. r. de* Palie.

Palmeiant, *gér. de* [Palmeier].

[Palmeier], palmeiant 221 (*de* palma *et le suff.* -eier, -izare), *manier, agiter dans la paume de sa main.*

[Pan], panz 435, *m.* (pannum), *pan.*

Panz, *pl. r. de* [Pan].

Paor 44, 54, *f.* (pavōrem), *peur.*

Par 29, 51, 52 *etc.* (per), *par*; 693 *au sens adverbial conservé dans « c'est par trop fort »*; *cf.* Parvenir.

Paredis 201, 461, 506, 523, 667, 712, *m.* (paradīsum), *paradis.*

[Parent], parent 131, parenz

262, 305, 718, *m.* (parentem), *parent.*
PARENT, *pl. sg. de* [Parent].
PARENZ, *pl. r. de* [Parent].
[PARFONT], parfont 406 (perfŭndum *pour* profundum), *profond.*
PARFONT, *m. pl. sj. de* [Parfont].
PARLER 236, 276, parolt 401 (paraulare *pour* * parabŏlare), *parler.*
[PAROLE], paroles 263, 235, *f.* (paraula *pour* parabŏla), *parole.*
PAROLES, *pl. de* [Parole].
PAROLT, *sbj. pr.* 3 *de* Parler.
PART 181, 190, 768, *f.* (partem), *part.*
[PARVENIR], parvenuz 687 (pervĕnire), *parvenir.*
[PARVENUṬ], *p. p. de* [Parvenir].
PARVENUZ, *m. sg. sj. de* [Parvenuṭ].
PAS 231, 492, 670, *m.* (passum), *pas.*
PASMEḌE, *f. sg. de* [Pasmeṭ].
[PASMEISON], pasmeisons 498, 694, 705, *f.* (* spasmationem), *pâmoison.*
PASMEISONS, *pl. de* [Pasmeison].
PASMER 486, se pasmeṭ 538, 693, 704, pasmez 484, pasmeḍe 806, (* spasmare), *se pâmer.*
PASMEṬ, *pr.* 3 *de* Pasmer.
[PASMÉṬ], *p. p. de* [Pasmer].
PASMEZ, *m. sg. sj. de* [Pasméṭ].
PASSANT, *gér. de* [Passer].
[PASSER], passerent 32, passant 116, 126, 302, passez 218 (*tiré de* Pas), *passer.*
PASSERENT, *pf.* 6 *de* [Passer].
[PASSÉṬ], *p. p. de* [Passer].
PASSEZ, *m. sg. sj. de* [Passéṭ].
PATERNE 655, *f.* (paterna), *propr. représentation de Dieu le père, mot savant.*
[PECEIER], peceiez 2 (*tiré de* pecia *d'origine inconnue*), *mettre en morceaux, briser.*
[PECEIÉṬ], *p. p. de* [Peceier].
PECEIEZ, *pl. r. de* [Peceiéṭ].
[PECHIÉṬ], pechiez 206, 635, *m.* (peccatum), *péché.*
PECHIEZ, *pl. r. de* [Pechieṭ].
[PEḌRE], peḍre 606, *m.* (patrem), *père.*
PEḌRE, *sg. r. de* [Peḍre].
PEḌRON 580, peḍrons 533, 688, *m.* (*petrōnem), *bloc de pierre.*
PEḌRONS, *pl. r. de* Peḍron.
PEIL 75, *m.* (pĭlum), *poil.*
PEINE 364, 738, *f.* (poena), *peine.*
PEINEṬ, *pr.* 3 de Pener.
PEITOU 591 (Pĭctāvum), *Poitou.*
[PENER], peineṭ 388 (*poenare), *se donner du mal, peiner.*
PENITENCE 204, *f.* (paenitentia), *pénitence; mot savant.*
[PER], per 42, 256, 2. per 791, pers 262, 379, 478, *m.* (parem), *pair, égal;* sa per *son égale, son épouse.*
PER, *m. pl. sj. de* [Per].
2. PER, *f. sg. de* [Per].
PERCIER 474 (*pertŭsiare ?), *percer.*
PERDENT, *pr.* 6 *de* Perdre.
PERDEṬ, *subj. pr.* 3 *de* Perdre.
PERDRE, 75, 185, pert 56, 2. perdent 261, 572, perdreie 119, perdeṭ 156, perduṭ 429, perduḍe 565, 708 (perdĕre), *perdre.*
PERDREIE, *cond.* 1 *de* Perdre.
PERDUḌE, *f. sg. de* Perduṭ.
PERDUṬ, *p. p. de* Perdre.
PERIL 269, 665, perilz 658, *m.* (perĭcŭlum), *péril.*
PERILZ, *pl. r. de* Peril.

PERS, *pl. r. de* Per.
PERT, *pr.* 1 *de* Perdre.
2. PERT, *pl.* 3 *de* Perdre.
PERTE 290, *f.* (perdĭta), *perte.*
PESANCE 48, 604, 792, *f.* (*tiré de* Pesant), *ennui, chagrin.*
[PESANT], *p. pr. de* [Peser].
PESANT, *f. sg. de* [Pesant].
PESANZ, *m. sg. sj. de* [Pesant].
[PESER], pesanz 286, pesant 253, (pensare), *peser, être lourd, pénible.*
[PESME], pesmes 732 (pĕssĭmum), *mauvais, funeste.*
PESMES, *f. pl. de* [Pesme].
PETIT 492, petite 153 (?), *petit.*
PETITE, *f. sg. de* Petit.
PIEḌRE 567, 607, *f.* (pĕtra), *pierre.*
PIEḌRE 615 (Pĕtrum), *saint.*
PIEṬ 28, 348, piez 205, 802, *m.* (pĕdem), *pied.*
PIEZ, *pl. r. de* Piéṭ.
PIMENT 781, *m.* (pīgmentum), *vin aromatisé.*
PIN 22, 627, 777, *m.* (pīnum), *pin.*
PITIÉṬ 38, 41, 352, 807, *f.* (pījtatem *pour* pĭetatem), *pitié.*
PIZ 173, 436, *m.* (pĕctus), *poitrine.*
PLACE 174, *f.* (plattĕa *pour* platēa), *place.*
PLACEṬ, *sbj. pr.* 3 *de* Plaisir.
[PLAIE], plaies 435, *f.* (plaga), *plaie.*
PLAIES, *pl. de* [Plaie].
PLAIGNE, *sbj. pr.* 1 *de* Plaindre.
PLAIGNENT, *pl.* 6 *de* Plaindre.
PLAINDRE 294, plaint 516, 710, plaignent 804, plainst 612, plaigne 50, 728 (plangĕre), *plaindre.*
[PLAINE], plaines 151, *f.* (plana), *plaine.*
PLAINES, *pl. de* [Plaine].
PLAINST, *pf.* 3 *de* Plaindre.
PLAINT, *pr.* 3 *de* Plaindre.
[PLAISIR], placeṭ 128, 140, 800 (placēre), *plaire.*
PLEIN 691, pleines 719 (plēnum), *plein.*
PLEINES, *f. pl. de* Plein.
[PLEVIR], plevis 124, 127, 147 (*dérivé de* plebem), *s'engager à, garantir.*
PLEVIS, *pr.* 1 *de* [Plevir].
PLOREṬ, *pr.* 3 *de* Plorer.
PLORENT, *pr.* 6 *de* Plores.
PLORER 481, 669, ploreṭ 46, 754, 793, 807, plorent 804, plorront 352, plort 15, 41, 652, 721 (plōrare), *pleurer.*
PLORRONT, *fut.* 6 *de* Plorer.
PLORT, *sbj. pr.* 3 *de* Plorer.
PLUIE 266, *f.* (plövia *pour* plŭvia), *pluie.*
PLUS 20, 67, 106 *etc.* (plūs), *plus.*
PLUSOR, *sj. de* Plusors.
PLUSORS 724, plusor 58, 275, 2. plusors 647, *pl.* (plus *et le suffixe du comparatif* -ores), *plusieurs*; 275 *pronom*; tuit li plusor 58 *la plupart.*
2. PLUSORS, *f. de* Plusors.
[POḌEIR, puis 50, 321, puet 41, 97, 188 *etc.*, poḍons 294, poḍez 170, 241, pueḍent 416; poḍeit 480; pout 100; poḍraṭ 316, poḍrons 70, 297; poḍust 247 (pŏtēre *pour* posse), *pouvoir.*
POḌEIT, *impf.* 3 *de* [Poḍeir].
POḌESTE 739, *f.* (potĕsta *pour* potestatem), *puissance.*
POḌEZ, *pr.* 6 *de* [Poḍeir].
POḌONS, *pr.* 4 *de* [Poḍeir].
POḌRAṬ, *fut.* 3 *de* [Poḍeir].
POḌRONS, *fut.* 4 *de* [Poḍeir].
POḌUST, *sbj. pf.* 3 *de* [Poḍeir]
POIGNENT, *pr.* 6 *de* [Poindre].
POILLAIN 736 (*formé de* Poille), *habitant de la Pouille.*

POILLE 595 (Pŭlia *pour* Apulia), *Pouille.*

[POINDRE], poignent 419 (pŭngĕre), *charger, proprement piquer (le cheval).*

[POING], poinz 53, *m.* (pŭgnum), *poing.*

POINZ, *pl. r. de* [Poing].

POLAIGNE 597 (*tiré du slave* Polan), *Pologne.*

PONT 614, *m.* (pontem), *barre transversale de la garde de l'épée.*

POR 19, 67, 72 *etc.* (pŏr *pour* prō), *pour.*

[PORC], porc 364, *m.* (pŏrcum), *porc.*

PORC, *pl. sj. de* [Porc].

[POROFRIR], porofriṭ 635, 660 (pŏr *pour* pro *et* offĕrire *pour* offerre), *tendre.*

POROFRIṬ, *pf.* 3 *de* [Porofrir].

[PORPENSER], porpenséṭ 243 (pŏr *pour* pro *et* penser), *réfléchir*; porpenséṭ 243 *préoccupés, attentifs.*

[PORPENSÉṬ], *p. p. de* [Porpenser].

PORPENSÉṬ, *m. pl. sj. de* [Porpenséṭ].

[PORT], port 400, porz 40, 54, 119, *etc.*, *m.* (pŏrtum), *passage dans les Pyrénées, port.*

PORT, *pl. sj. de* [Port].

2. PORT, *sbj. pr.* 3 *de* [Porter].

PORTE 523, *f.* (pŏrta), *porte.*

PORTEḌE, *f. sg. de* [Portéṭ].

PORTENT, *pr.* 6 *de* [Porter].

[PORTER], porteṭ 270, portez 323, portent 667, porterai 547, 2. port 760, 2. portez 765, porteḍe 712 (pŏrtare), *porter.*

PORTERAI, *fut.* 1 *de* [Porter].

PORTEṬ, *pr.* 3 *de* [Porter].

[PORTÉṬ], *p. p. de* [Porter].

PORTEZ, *pr.* 5 *de* [Porter].

2. PORTEZ, *m. pl. r. de* [Portéṭ].

PORZ, *pl. r. de* [Port].

POU 114. (paucum), *peu.*

POUT, *pf.* 3 *de* [Poḍeir].

[PREIER], pri 243, 342, priĕṭ 506, 654, preiez 198, priĕnt 412, preiéṭ 438 (prĕcare *pour* precari), *prier.*

PREIÉṬ, *p. p. de* [Preier].

PREIEZ, *pr.* 5 *de* [Preier].

PREISIER 282 (prĕtiare), *priser, apprécier.*

PRENDRE 791, prent 41, 692, 808, prenent 697, prist 340, 647, 699, pris 213, 331, 454, 779, prise 2 (prendĕre), *prendre*; prist a 340, 699 *se mit à*; li prist 647 (*impersonnel*) *il commença à lui.*

PRENENT, *pr.* 6 *de* [Prendre].

PRENT, *pr.* 3 *de* [Prendre].

PRES 524 (prĕssum), *près.*

PRESENT 276 (praesentem), *présent*: qui nos est en present *que nous avons en face de nous.*

PRÉṬ 684, *m.* (pratum), *pré.*

PRI, *pr.* 1 *de* (Preier).

PRIĔNT, *pr.* 6 *de* [Preier].

PRIĔṬ, *pr.* 3 *de* [Prier].

PRIS, *p. p. de* [Prendre].

PRISE, *f. sg. de* Pris.

PRIST, *pf.* 3 *de* [Prendre].

PROḌECE 332 *f.* (*tiré de* Proṭ), *prouesse, mérite.*

PROPHETE 520, *f.* (prophēta), *prophète; mot savant.*

PROṬ 718, proz 14, 159, 729, 2. proz 477 (prōd *dans* prodesse), *preux, qui a du mérite.*

[PROVEIḌRE], proveiḍres 767, *m.* (presbytĕrum), *prêtre.*

PROVEIḌRES, *pl. r. de* [Proveiḍre].

PROVENCE 593 (Provĭncĭa), *Provence.*
PROZ, *m. sg. sj. de* Prot.
2. PROZ, *m. pl. r. de* Prot.
PUEDENT, *pr.* 6 *de* [Podeir].
PUET, *pr.* 3 *de* [Podeir].
PUI 80, 91, 100, 2. pui 30, *m.* (pödium), *montagne.*
2. PUI, *pl. sg. de* Pui.
PUIS 34, 161, 208 *etc.* (*pòstius), *puis, alors*; puis que 34, 208 *du moment que.*
2. PUIS, *pr.* 1 *de* [Podeir].
[PULCELE], pulceles 37, *f.* (*pūllĭcĕlla, *dim. de* pŭĕlla), *jeune fille.*
PULCELES, *pl. de* [Pulcele].

QUADREL 530, *m.* (quadrĕllum), *carreau, flèche d'arbalète.*
QUANT 132, 176 *etc.* (quando), *quand.*
2. QUANT 241 (quantum), *autant.*
QUATRE 284, 285, 537, 706, 811 (quatuor), *quatre.*
QU', *voy.* Que.
2. QU', *voy.* Qued.
QUE 144, 187, 288 *etc., devant une voyelle* qu' 368, 480, 552, 669, 764, qui 24, 38, 66, 93 *etc., combiné avec* 2. lo *en* quil 27, 49, 650, *avec* 2. les *en* ques 526, cui 404, 415 (quem), *que, qui*; que 118 *neutre, ce que.*
2. QUE, *n. sj. de* [Qui].
3. QUE, *n. r. de* [Qui].
4. QUE, *voy.* Qued.
QUED 34, 161, 289, 631, *et* 2. qu' 53, 402, 423 *etc., devant les consonnes* 4. que 67, 76, 90 *etc.* (quĭd), *que.*
QUEI, *voy.* Queid.
QUEID 48, quei 323 (quĭd), *quoi.*
[QUEL], quels 424 (qualem), *quel.*
QUELS, *m. pl. r. de* [Quel].
QUERANT, *gér. de* Querre.
QUERRE 299, 683, 758, querant 232 (quaerĕre), *chercher.*
QUES, *combin. de* Que *et* 2. Les.
QUI, *voy.* Que.
[QUI], 2. que 292, 3. que 250 (qu *pour* quĭs), *qui?*
[QUINT], quinz 286 (quīntum), *cinquième.*
QUINZ, *m. sg. sj. de* [Quint].
QUINZE 17, 33 (quīndĕcim), *quinze.*
[QUITE], quite 206 (*tiré du verbe* quitier, quĭjtare *pour* quĭetare), *quitte.*
QUITE, *m. pl. sg. de* [Quite].

RACHATENT, *pr.* 6 *de* [Rachater].
RACHATER, rachatent 408 (re ad captare), *résonner en réponse.*
RAGE 543, *f.* (rabĭa *pour* rabĭem), *folie.*
RAINIER 472 (*germ.* Raginhari), *duc, père d'Olivier.*
RAISON, 676, *f.* (ratiōnem), *sujet de conversation.*
RANCUNE 568, *f.* (*thème de* rancorem *et suff.* -ūna), *mécontentement.*
RECEIVRE 244 (recĭpĕre), *recevoir.*
RECERCHIER 464 (re *et* Cerchier), *examiner, parcourir de nouveau.*
RECÈT 271, *m.* (*tiré de* receter, recĕptare), *asile, retraite, logis.*
RECOILDRONT, *fut.* 6 *de* Recoillir.
RECOILLIR 776, recoildront 350 (recŏlgire *pour* recolligere), *recueillir.*
[REFLAMBEIER], reflambeit 66 (re *et* flambeier, flambe *de* flammula *et* -eier, -izare), *flamboyer en renvoyant l'éclat.*

REFLAMBEIT, *sbj. pr.* 3 *de* [Reflambeier].
[REFLAMBER], reflambes 585 (re *et* flamber *pour* flambler *de* flamble, flammula), *flamboyer en renvoyant l'éclat.*
REFLAMBES, *pr.* 2 *de* [Reflamber].
REGNE, regnes 724, *m.* (rēgnum), *royaume; mot savant.*
REGNES, *pl. r. de* Regne.
REGNÉṬ 92, 677, *m.* (*regnatum), *royaume.*
REGRETER 699 (re *et germ.* grittan ?), *plaindre quelqu'un en lui consacrant la lamentation funèbre.*
[REGUARDER], reguardeṭ 228 (re *et* Guarder), *regarder.*
REGUARDEṬ, *pr.* 3 *de* [Reguarder].
REI 11, 48, 72 *etc.*, reis 24, 139, 167 *etc.*, *m.* (rēgem), *roi.*
REIALME 727, *m.* (*regalimen), *royaume; assone en* ā *par la chute de l'*l *dans la prononciation.*
REIS, *sg. sj. de* Rei.
RELEVEḌE, *f. sg. de* [Relevéṭ].
[RELEVER], releveḍe 808 (relevare), *relever.*
[RELEVÉṬ], *p. p. de* [Relever].
RELIQUES 614, *f. pl.* (relĭquias), *reliques; mot savant.*
RELUIS, *pr.* 2 *de* [Reluisir].
[RELUISIR], reluis 585 (re *et* Luisir), *reluire.*
REMAIGNE, *sbj. pr.* 1 *de* Remaneir.
REMAIGNEṬ, *sbj. pr.* 3 *de* [Remaneir].
REMAINT, *pr.* 3 *de* [Remaneir].
REMANDRONS, *f.* 4 *de* [Remaneir].
[REMANEIR], remaint 295, remandrons 174, remaigne 801, remaigneṭ 54, 605, remés 430, 2. remés 6, 3. remés 43 (remanēre), *rester.*
REMEMBRER 247, 647, remembreṭ 36 (rememŏrare), *revenir à la mémoire.*
REMEMBREṬ, *pr.* 3 *de* Remembrer.
[REMÉS], *p. p. de* [Remaneir].
REMÉS, *m. sg. sj. de* [Remés].
2. REMÉS, *n. de* [Remés].
3. REMÉS, *m. pl. sj. de* [Remés].
RENC 456, *m.* (*germ.* ring), *rang.*
[RENDRE], rent 255, 462 (rendĕre *pour* reddere), *rendre.*
[RENGE], renges 224, *f.* (*germ.* ringa), *attache, ruban* (*du gonfanon*).
RENGES, *pl. de* [Renge].
RENT, *pr.* 3 *de* [Rendre].
REPAIḌREṬ, *pr.* 3 *de* Repaiḍrier.
REPAIḌRIER 344, repaiḍreṭ 45, repaiḍriez 444, 2. repaiḍriez 786, (repatrĭare), *retourner.*
REPAIḌRIÉṬ, *p. p. de* Repaiḍrier.
REPAIḌRIEZ, *imp.* 5 *de* Repaiḍrier.
2. REPAIḌRIEZ, *m. sg. sj. de* [Repaiḍriéṭ].
REPROCHE 131, *m.* (*tiré de* reprochier, *repropiare), *reproche.*
[REPROVIER], reproviers 305, 315, *m.* (*thème de* reprobare *et suff.* -arium), *reproche, blâme.*
REPROVIERS, *sg. sj. de* [Reprovier].
REQUERRE 380 (requaerĕre *pour* requīrĕre), *requérir* (*de combat*), *attaquer.*
RESPONDIÉṬ, *pf.* 3 *de* Respondre.
RESPONDRE 359, respont 49, 71, 89 *etc.*, respondiéṭ 362 (respondĕre *pour* respondēre), *répondre*; 359 *retentir, se répercuter.*

RESPONT, *pr.* 3 *de* Respondre.
[RESSEMBLER], ressemblez 375 (re *et* Sembler), *ressembler, se montrer pareil à.*
RESSEMBLEZ, *pr.* 5 *de* [Ressembler].
RESSORTIḌE, *f. sg. de* [Ressortiṭ].
RESSORTIR, ressortiḍe 610 (re *et* sortir *de* sortire *pour* sortiri ?), *rebondir.*
[RESSORTIṬ], *p. p. de* [Ressortir].
RESSURREXIS 656 (*forme savante qui reproduit le latin* resurrexisti), *ressuscitas.*
RETENEZ, *imp.* 6 *de* [Retenir].
[RETENIR], retenez 242 (retĕnēre *pour* retĭnēre), *retenir*; vos retenez *maintenez-vous.*
RETORNER 138, retorneraṭ 117, retorneront 127, 303 (re *et* torner), *retourner, revenir en arrière.*
RETORNERAṬ, *fut.* 3 *de* Retorner.
RETORNERONT, *fut.* 6 *de* Retorner.
[RETRAIT], *p. p. de* [Retraire].
RETRAITE, *f. sg. de* [Retrait].
[RETRAIRE], retraite 300 (retragĕre *pour* retrahĕre), *reprocher.*
[REVEḌEIR], reveḍront 262 (re *et* veḍeir), *revoir.*
REVEḌRONT, *fut.* 6 *de* [Reveḍeir].
[REVELER], reveleront 734 (rebĕllare), *se révolter.*
REVELERONT, *fut.* 6 *de* [Reveler].
[REVENIR], revint 498, 694, 705 (re *et* Venir), *revenir.*
REVINT, *pf.* 3 *de* [Revenir].
RICHE 463, riches 622 (*germ.* ric), *puissant.*
RICHES, *m. sg. sj. de* Riche.
RIḌANT, *p. pr. de* [Riḍre].
[RIḌRE], riḍant 225 (rīdĕre *pour* rīdēre), *rire.*
RIEḌREGUARDE 170, *f.* (retro *et* guarde *tiré de* Guarder), *arrière-garde.*
RIVIERS 473 (Rīparios *pour* Rīpuarios), *vallée qui limitait la marche dont Rainier était duc.*
[ROCHE], roches 31, *f.* (?), *roche.*
ROCHES, *pl. de* [Roche].
ROḌLANT 83, 278, 279 *etc.*, Roḍlanz 9, 54, 74 *etc.* (*germ.* Hrodland), *neveu de Charlemagne, fiancé d'Alde, compagnon d'Olivier, beau-fils de Ganelon, le premier des douze pairs.*
ROḌLANZ, *sj. de* Roḍlant.
ROMAIGNE 594 (Romanĭa), *Romagne.*
[ROMAIN], Romain 736 (Romanum), *Romain.*
ROMAIN, *m. pl. sj. de* [Romain].
ROMPANT, *gér. de* [Rompre].
[ROMPRE], rompant 367, rompuz 384 (rŭmpĕre), *rompre, se rompre.*
[ROMPUṬ], *p. p. de* [Rompre].
ROMPUZ, *m. sg. sj. de* [Rompuṭ].
RONCESVALS, 489, 668 (? *et* valles), *Roncevaux, vallée des Pyrénées où est la scène du combat.*
ROSSEILLON 15 153 (Ruscĭniōnem), *domaine de Gérard.*
[ROVER], rueveṭ 390 (rŏvare *pour* rŏgare), *demander, conseiller.*
RUEVEṬ, *pr.* 3 *de* [Rover].
RUMOR 33 *f.* (rūmōrem), *bruit, rumeur.*

S', *voy.* Se.
2. S', *voy.* 2. Se.
3. S', *voy.* Si.
4. S', *voy.* Son.
SA, *f. sg. de* Son.
SAFRÉṬ 95 *adj.* (?), *muni d'une*

panne (*en parlant d'un haubert*).

[Sage], sages 159, sage 20 (sabium *pour* sapientem), *sage, prudent.*

Sage, *m. pl. sj. de* [Sage].

Sages, *m. sg. sj. de* [Sage].

Sai, *pr.* 1 *de* Saveir.

[Saillir], salt 366 (salire), *sauter, jaillir.*

Saint 269, 615, 616 *etc.*, sainz 661, 666, 2. saint, 200, 2 sainz 155, 800, sainte 510, 570, 749, saintes 461 (sanctum), *saint.*

2. Saint, *m. pl. sj. de* Saint.

Sainte, *f. sg. de* Saint.

Saintes, *f. pl. de* Saint.

[Saintisme], saintisme 613 (sanctĭssĭmum), *très saint; mot savant.*

SAINT-MICHIEL del peril 269; *voy. la n.* 112.

Sainz, *m. sg. sj. de* Saint.

2. Sainz, *m. pl. r. de* Saint.

SAINZ (Les) 269 (sanctos), *Xanten, dans le duché de Clèves.*

[Saisir], saisist 545, saisis 559 (* sacire, *du germ.* saca?), *saisir.*

Saisis, *pf.* 2 *de* [Saisir].

Saisist, *pr.* 3 *de* [Saisir].

[SAISNE], Saisne 734 (Saxŏnem), *Saxon.*

SAISNE, *pl. sj. de* [Saisne].

SAISSOIGNE 559 (Saxonĭa), *Saxe.*

Salt, *pr.* 3 *de* [Saillir].

[Saluḍer], saluḍerent 29 (salūtare), *saluer.*

Saluḍerent, *pf.* 6 *de* [Saluḍer].

Sanc 185, 615, sans 366, *m.* (sanguem *pour* sanguinem), *sang.*

Sanglent 134, sanglenz 122, 2. sanglens 356, sanglente 384, (sanguilentum), *sanglant.*

Sanglente, *f. sg de* Sanglent.

Sanglenz, *m. sg. sj. de* Sanglent.

2. Sanglenz, *m. pl. r. de* Sanglent.

Sans, *sg. sj. de* Sanc.

SANSE, *sj. de* SANSON.

SANSON 452, Sanse 10 (*hébr.* Samson?), *un des douze pairs.*

[Saragoceis], Saragoceis 89 (Saragoce, *esp.* Saragoza, Caesaraugŭsta, *et suff.* -eis), *de Saragosse.*

Saragoceis, *m. pl. r. de* [Saragoceis].

[Sarcou], sarcous 778, *m.* (sarcŏphăgum), *cercueil.*

Sarcous, *pl. r. de* [Sarcou].

[SARRAZIN], Sarrazins 839, Sarrazin 251, Sarrazins 70, 93 (Sarracēnum), *Sarrasin; mot savant.*

SARRAZIN, *m. pl. sj. de* [Sarrazin].

[Sarrazineis], sarrazineis 5 (Sarracenum *et le suff.* -eis), *de fabrique sarrasine.*

Sarrazineis, *m. pl. r. de* [Sarrazineis].

SARRAZINS, *m. sg. sj. de* [Sarrazin].

SARRAZINS, *m. pl. r. de* [Sarrazin].

Sartaigne 580, *f.* (?), *pierre dure.*

[Saveir], sai 148, 299, 796, sét 98, [illegible], 239, savez 375, sevent 277 (sapēre *pour* sapĕre), *savoir.*

Savez, *pr.* 5 *de* [Saveir].

Se 1, 173, 177 *etc.*, *devant une voy.* s' 45, 57, 111 *etc.*, *emphat.* sei 527, 653, 775 (se), *soi.*

2. Se 56, 120, 188 *etc.*, *devant une voyelle* 2. s' 27, 317 (si),

si; combiné avec me *en* sem, 329.

[Sedeir], siét 24, siedent 18 (sĕdēre), *être assis.*

Sei, *forme emphatique de* Se.

Seie, *sbj. pr.* 1 *d'*Estre.

Seient, *sbj. pr.* 6 *d'*Estre.

Seiez, *sbj. pr.* 5 *d'*Estre.

[Seignier], seigniét 469, seigniez 207, 768 (sĭgnare), *bénir de la main.*

Seigniét, *p. p. de* [Seignier].

Seigniez, *m. pl. r. de* [Seigniét].

Seignor 35, 73, 183 *etc.*, sire 68 179, 212 *etc.*, 2. seignor 109 193, 231 *etc.*, seignors 780 *m.* (sĕniōrem), *seigneur.*

2. Seignor, *pl. sj. de* Seignor.

Seignors, *pl. r. de* Seignor.

Seions, *sbj. pr.* 4 *d'*Estre.

Seissante 288 (sexanta *pour* sĕxagĭnta), *soixante.*

Seit, *sbj. pr.* 3 *d'*Estre.

Sem, *combinaison de* 2. Se *et* Me.

Semblast, *sbj. pf.* 3 *de* [Sembler].

[Sembler], semblet 114, semblast 363 (sĭmĭlare), *sembler, ressembler à.*

Semblet, *pr.* 3 *de* [Sembler].

Sempres 765, 803, 811 (semper *plus l'*s *adverbiale*), *immédiatement.*

Sens 325, *m.* (sensum), *sens; mot savant.*

Sent, *pr.* 3 *de* [Sentir].

[Sentir], sent 524, 550, 563 (sentire), *sentir, s'apercevoir.*

Serai, *fut.* 1 *d'*Estre.

Serat, *fut.* 3 *d'*Estre.

Sereit, *cond.* 3 *d'*Estre.

Serez, *fut.* 5 *d'*Estre.

Sermon 192, sermons 508, *m.* (sermōnem), *sermon.*

Sermons, *pl. r. de* Sermon.

Servet, *sbj. pr.* 3 *de* [Servir].

Servide, *f. sg. de* [Servit].

[Servir], servet 519, servide 619 (servire), *servir;* 619 *honorer.*

Servise 328, *m.* (servĭtium), *service; mot savant.*

[Servit], *p. p. de* [Servir].

Ses, *m. sg. sj. de* Son.

2 Ses, *m. pl. r. de* Son.

Sét, *pr.* 3 *de* [Saveir].

Sevant, *gér. de* [Sivre].

Sevent, *pr.* 6 *de* [Saveir].

Si 12, 50, 64 *etc.*, *devant un i* 3. s' 15; *combiné avec* 2. lo *en* sil 29, 697, *avec* 2. les *en* sis 340, 456, 768, 772, *avec* 2. en *en* sin, *voy.* 2. En (sīc), *ainsi, pourtant.*

Siecle 276, *m.* (saecŭlum), *monde; mot savant.*

Siedent, *pr.* 6 *de* [Sedeir].

[Siege], sieges 201, *m.* (*tiré de* segier, *sĕdĭcare), *siège, lieu de séjour.*

Sieges, *pl. r. de* [Siege].

1. Siét, 787 (*subst. verb. de* Sedeir), *résidence, séjour.*

2. Siét, *pr.* 3 *de* [Sedeir].

Sil, *combinaison de* Si *et* 2. Lo.

Sin, *combinaison de* Si *et* 2. En.

Sire, *sg. sj. de* Seignor.

Sis, *combinaison de* Si *et* 2. Les.

[Sivre], sevant 226 (sĕquĕre *pour* sequi), *suivre.*

Socorez, *pr.* 5 *de* [Socorre].

[Socorrat], *fut.* 3 *de* [Socorre].

[Socorre], socorez 392, socorrat 117, 139 (sŭccŭrrĕre), *secourir.*

Soe, *f. sg. emph. de* Son.

Soef 231 (sŭāve), *doucement.*

Sofraite 522, sofraites 738, *f.* (sŭffracta *de* * sŭffrangĕre), *manque, disette.*

Sofraites, *pl. de* Sofraite.

Sofrir 73, 183, suefreţ 377 (sŭffĕrire *pour* sŭfferre), *souffrir*; 377 *tolérer*.

Sol 495, 717, sols 446 (sōlum), *seul*.

2. Sol 97 (sōlum), *seulement*.

Soleil 585, soleilz 65, *m*. (*solĭcŭlum), *soleil*.

Soleilz, *sg. sj. de* Soleil.

Sols, *m. sg. sj. de* Sol.

Som 223, 532 (sŭmmum) ; en som 223 *en haut*; en som 532 *en haut de*

Somes, *pr*. 4 *d'*Estre.

[Somier], somiers 351, *m*. (saumarium *pour* * sagmarium), *sommier*, *cheval de somme*.

Somiers, *pl r. de* [Somier].

Son 40, 73, 83 *etc*., ses 696, 1. sui 4, 386, ses 3, 155, 220 *etc*., *emphat*. suens 290, sa 46, 156, . 322 *etc*., *devant une voyelle* 4. s' 529, 566, 629, *emphat*. soe 497 (sŭum), *son*.

Sonasse, *sbj. pf*. 1 *de* Soner.

Sonast, *sbj. pf*. 3 *de* Soner.

Soner 166, 233, sonent 67, soneţ 357, sonez 115, 125, 761, sons 90, sonasse 120, sonast 372, sonéţ 773 (sonare), *sonner*.

Sonent, *pr*. 6 *de* Soner.

Soneţ, *pr* 3 *de* Soner.

Sonéţ, *p. p. de* Soner.

Sonez, *pr*. 5 *de* Soner.

Sons, *sbj. pr*. 2 *de* Soner.

Sont, *pr*. 6 *d'*Estre.

Soror 321, suer 794, *f*. (sorōrem), *sœur*.

[Sospirer], sospirt 652 (sŭspīrare), *soupirer*.

Sospirt, *sbj. pr*. 3 *de* [Sospirer].

Sostenir 195, sostiegne 716, (sŭstĕnēre *pour* sustinere), *soutenir*, *défendre*.

Sostiegneţ, *sbj. pr*. 3 *de* Sostenir.

Sour 18, 39, 81 *etc*. (*pour* soure, sŭpra), *sur*.

Sovent 267, 634 (sŭbĭnde), *fréquemment*.

Soz 380, 607, 717 (sŭbtus), *sous*.

Suefreţ 377, *pr*. 3 *de* Sofrir.

Suens, *m. pl. r. emphat. de* Son.

Suer, *sg. sj. de* Soror.

1. Sui, *m. pl. sj. de* Son.

2. Sui, *pr*. 1 *d'*Estre.

T, *voy*. Te.

2. T', *voy*. Son.

Ta, *f. sg. de* Ton.

[Table], tables 19 *f*. (tabŭla), *table*; tables 19 *sorte de jeu*.

Tables, *pl. de* [Table].

[Taisir], tais 89, 172 (tacēre), *se taire*.

Tais, *imp*. 2 *de* [Taisir].

[Talent], talenz 154, *m*. (talentum), *disposition*, *désir*, *ardeur*.

Talenz, *sg. sj. de* [Talent].

[Tant], tant 93, tant 2, 293, 693, tante 735, tantes 573, 574, 604, *etc*. (tantum), *si nombreux*.

Tant, *m. pl. sj. de* [Tant].

2. Tant 98, 377, 717 (tantum), *tant*.

Tante, *f. sg. de* [Tant].

Tantes, *f. pl. de* [Tant].

Tanz, *m. pl. r. de* [Tant].

Targent, *pr*. 6 *de* [Targier].

[Targier], targent 256 (*tardĭcare), *tarder*; se targent 256 *tardent*.

Tart 344 (tarde), *tard*.

Te 588, 618, *devant une voy*. t' 560, *emph*. tei 700, 714, 745, tu 552 (tē), *toi*.

Tei, *voy*. Te.

Tel 172, 701, tels 354, 2. tels

295, 2. tel 84, 108, 739 (talem), *tel*.
2. Tel, *f. sg. de* Tel.
Tels, *m. sg. sj. de* Tel.
2. Tels, *m. pl. r. de* Tel.
[Temple], temples 367, *m.* (*pour* temple *fém.*, *pl.* tempŭla *pour* tempora), *les tempes*.
Temples, *m. sg, sj. de* [Temple].
Tenant, *gér. de* Tenir.
Tendent, *pr.* 6 *de* [Tendre].
Tendiéṭ, *pf.* 3 *de* [Tendre].
Tendrai, *fut.* 1 *de* Tenir.
Tendraṭ, *fut.* 3 *de* Tenir.
[Tendre], tendent 427, tendiéṭ 488, tenduṭ 643 (tendĕre), *tendre*; 427 *s'efforcer*.
Tendror 481, *f.* (*formé de* tendre, tĕnĕrum), *attendrissement*.
Tenduṭ, *p. p. de* [Tendre].
Tenebres 272, *f. pl.* (tĕnĕbras), *ténèbres; mot savant*.
Tenebros 30, 405, 709 (tĕnĕbrōsum), *ténébreux; mot savant*.
Teneit, *impf.* 3 *de* Tenir.
Tenez, *pr.* 5 *de* Tenir.
Tenir 477, tient 24, 553, 575 *etc.*, tenez 670, teneit 662, tint 473, tendrai 727, tendraṭ 798, tiegneṭ 560, tenant 231, tenuḍe 578 (tĕnēre), *tenir*; tenir lo pas 231, 670 *se maintenir au pas*.
Tens 260, 116, *m.* (tempus), *temps*.
Tenuḍe, *f. sg. de* [Tenuṭ].
[Tenuṭ], *p. p. de* Tenir.
Terre 34, 35, 103 *etc.*, terres 574, 620, *f.* (tĕrra), *terre*.
Terremuete 268, *f.* (tĕrra mŏvĭta *pour* mōta), *tremblement de terre*.
Terres, *pl. de* Terre.
Tertre 532, *m.* (?), *tertre*.
Teste 555, 630, 630, 809, *f.* (tĕsta), *tête*.
TIEḌBALT 782 (*germ.* Teodbald), *baron français*.
[TIEḌRI], Tieḍris 696 (*germ.* Teodric), *frère de Jofrei d'Anjou*.
TIEDRIS, *sj. de* [Tieḍri].
Tiegneṭ, *sbj. pr.* 3 *de* Tenir
Tienent, *pr.* 6 *de* Tenir.
Tient, *pr.* 3 *de* Tenir.
Tint, *pf.* 3 *de* Tenir.
Tiraṭ, *pf.* 3 *de* Tirer.
Tirier 549, tireṭ 46, 754, 793, ṭirat 548 (*germ.?*), *tirer*.
Tireṭ, *pr.* 3 *de* Tirier.
Toe, *f. sg. emph. de* Ton.
[Toldre], tolt 550, toliṭ 433, toluḍe 576 (tollĕre), *enlever*.
Toliṭ, *pf.* 3 *de* [Toldre].
Tolt, *pr.* 3 *de* [Toldre].
Toluḍe, *f. sg. de* [Toluṭ].
[Toluṭ], *p. p. de* [Toldre].
[Ton], ta 186, 745, *devant une voyelle* 2. t' 711, *emph.* toe 639 (tŭum), *ton*.
Toneiḍre 265, *m.* (*tonĭtrum), *tonnerre*.
[Tor], tors 3 *f.* (tŭrrem), *tour*.
[Torbler], torblez 709 (*tŭrbŭlare), *troubler*.
[Torbléṭ], *p. p. de* [Torbler].
Torblez, *m. sg. sj. de* [Torbléṭ].
Torment 269, *m.* (tōrmentum *pour* tŏrmentum), *tourmente*.
Tornant, *gér. de* Torner.
Tornaṭ, *pf.* 3 *de* Torner.
Torneḍe, *f. sg. de* Tornéṭ.
Torner 347, torneṭ 446, tornaṭ 630, tornant 222, tornéṭ 646, 672, torneḍe 703, 702 (tōrnare *pour* tŏrnare), *tourner*.
Torneṭ, *pr.* 3 *de* Torner.

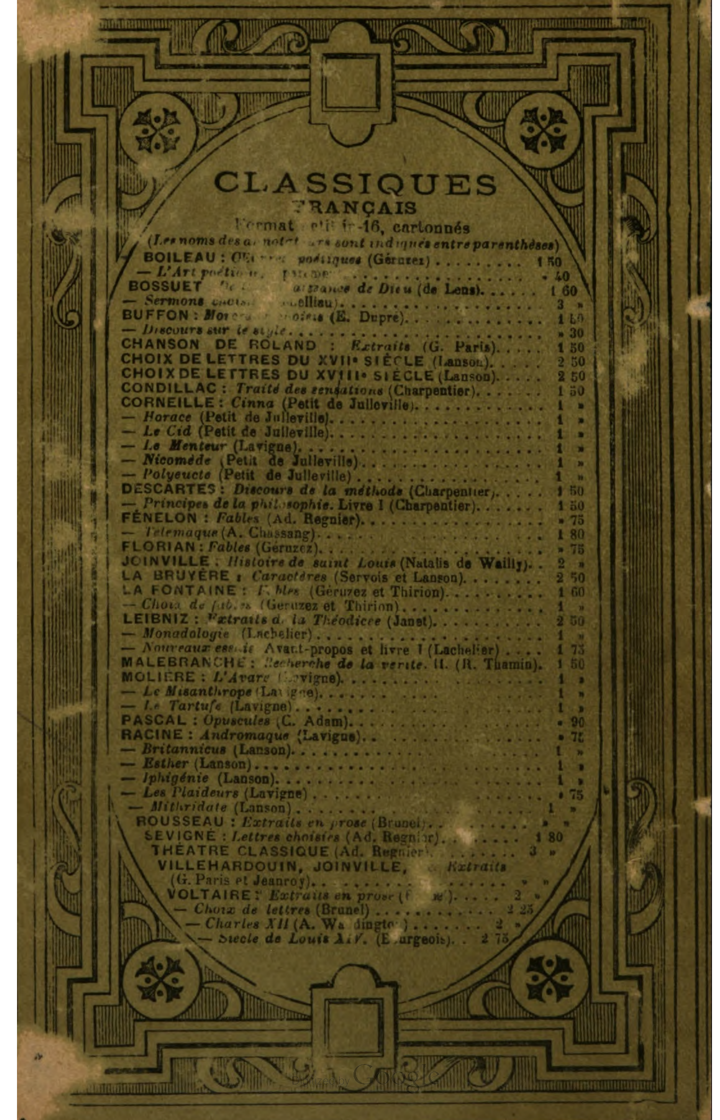
TORNÉṬ, *p. p. de* Torner.
TORS, *pl. de* [Tor].
TORT 49, 78, *m.* (tŏrtum), *tort.*
TOST 249 (tŏstum), *tôt.*
TOT 101, 315, 434 *etc.*, tuit 58, 124, 147 *etc.*, toz 39, 63 *etc.*, tote 378, totes 360 (tōttum *pour* tōtum), *tout*; a tot 455 *avec.*
2. TOT 23, 25, 66 *etc.* (tōttum *pour* tōtum), *tout, entièrement.*
TOTE, *f. sg. de* Tot.
TOTES, *f. pl. de* Tot.
TOZ, *m. pl. r. de* Tot.
[TRAḌIR], traḍiṭ 390 (tradire *pour* tradĕre), *trahir.*
TRAḌISON 87, *f.* (tradītiōnem *pour* tradĭtiōnem), *trahison.*
TRAḌIṬ, *p. p. de* [Traḍir].
TRAIRE 530, trait 719 (tragĕre *pour* trahere), *tirer.*
TRAIT, *pr.* 3 *de* [Traire].
[TRAMETRE], tramist 664 (tramĭttĕre), *envoyer.*
TRAMIST, *pf.* 3 de [Trametre].
TREIS 58, 688, 780, 784 (trēs), *trois.*
TRENTE 359 (trinta *pour* trīgĭnta) *trente.*
TRESPASSAST, *sbj. pf.* 3 *de* [Trespasser].
[TRESPASSER], trespassast 678 (tres *de* trans *et* Passer), *dépasser.*
TRESQUE 270, 340, 642 (trans quod ?), *jusque.*
[TRESTORNER], trestornéṭ 557 (trans tōrnare *pour* tŏrnare), *renverser.*
TRESTORNÉṬ, *p. p. de* [Trestorner].
[TRESTOT], trestoz 305, trestote 594, 632, trestotes 151 (trans tōttum *pour* tōtum), *absolument tout.*
TRESTOTE, *f. sg. de* [Trestot].
TRESTOTES, *f. pl. de* [Trestot].
TRESTOZ, *m. pl. r. de* [Trestot].
TROP 404 (*germ.* torp ?), *trop.*
TROVAṬ, *pf.* 3 *de* Trover.
TROVEḌE, *f. sg. de* Trovéṭ.
TROVER 672, trueveṭ 669, trovaṭ 448, 450, 684, troveront 349, trovéṭ 45, trovez 764, troveḍe 810 (*trŏpare?), *trouver* (*orig' s. d. faire des variations musicales.*
TROVERONT, *fut.* 6 *de* Trover.
TROVÉṬ, *p. p. de* Trover.
TROVEZ, *m. pl. de* Trovét.
TRUEVEṬ, *pr.* 3 *de* Trover.
TU, *sj. de* Te.
TUIT, *m. pl. sj. de* Tot.
TURPIN 431, 674, Turpins 190 (*germ.* ?), *archevêque de Reims.*
TURPINS, *sj. de* Turpin.

[UEIL], uelz 46, 197, 551, 556, 709, 754, 793, *m.* (ŏcŭlum), *œil.*
UELZ, *pl. r. d'*[Ueil].
UI 356, 751 (hŏdĭe), *aujourd'hui.*
UMELE 229 (hŭmĭlem), *humble*; *mot savant*; umele ... ment *humblement.*
UN 8, 22, 80 *etc.*, uns 112, 539, une 52, 55, 181 *etc.* (ūnum), *un.*
UNE, *f. sg. d'*Un.
UNS, *m. sg. sj. d'*Un.

VAILLANT, *p. p. de* Valeir.
2. VAILLANT, *m. pl. sj. de* Vaillant.
VAIT, *pr.* 3 *d'*Aler.
VAL 81, 473, 500, 2. val 30, 150,

vals 447, *m.* (vallem), *vallée*; a val *en bas*.
2. Val, *pl. sj. de* Val.
[Valeir], valt 326, vaillant 234, 2. vaillant 674 (valēre), *valoir avoir du mérite.*
[Valentineis], valentineis 61 (Valentinum *et le suff.* -eis), *du pays de Valence.*
Valentineis, *m. pl. r. de* [Valentineis].
Valor, 156, *f.* (valorem), *valeur.*
Vals, *pl. r. de* Val.
Valt, *pr.* 3 *de* [Valeir].
[Vanter], vanterent 674 (*vanĭtare), *vanter.*
Vanterent, *pf.* 6 *de* Vanter.
Vassals 189, vassals 388, 2. vassals 293, *m.* (*celt.?*), *guerrier.*
Vassalage 160, 247, vassalages 319, 325, *m.* (Vassal *et suff.* -atĭcum), *bravoure.*
Vassalages, *sg. sj. de* Vassalage.
Vassalment 145 (*de* Vassal), *bravement.*
Vassals, *sg. sj. de* Vassal.
2. Vassals, *pl. r. de* Vassal.
Veḍeir 170, 321, vei 84, veit 82 92, 274, 810, veḍez 165, 197, 293; vit 103, 701, veḍimes 332, viḍrent 35; veḍrai 463, veḍrez 134, 145; veḍist 279, veḍissons 402; veḍut 149, veḍuz 102 (vĭdēre), *voir.*
Veḍez, *pr.* 5 *de* Veḍeir.
Veḍimes, *pf.* 4 *de* Veḍeir.
Veḍissons, *sbj. pf.* 4 *de* Veḍeir.
Veḍist, *sbj. pf.* 3 *de* Veḍeir.
Veḍrez, *fut.* 5 *de* Veḍeir.
Veḍuṭ, *p. p. de* Veḍeir.
Veḍuz, *m. pl. r. de* Veḍuṭ.
Vei, *pr.* 1 *de* Veḍeir.
Veie 539, *f.* (vĭa), *voie.*
VEILLANTIF 219, 429 (* vigilantivum ?), *Veillantif, cheval de Roland.*
Veintre 476, vencuṭ 110, vencuz 546, vencuḍes 573 (vĭncĕre), *vaincre.*
Veir 277, veire 655 (vērum), *vrai.*
Veire, *f. sg. de* Veir.
Veirement 268, 631 (vēra mente), *vraiment.*
Veit, *pr.* 3 *de* Vedeir.
Vencuḍe, *f. pl. de* Vencuṭ.
Vencuṭ, *p. p. de* Veintre.
Vencuz, *m. sg. sj. de* Vencuṭ.
[Vendre], vendront 289 (vendĕre), *vendre.*
Vendront, *fut.* 6 *de* [Vendre].
Vengier 215, 346 (vĭndĭcare), *venger.*
Venir 82, 84, vient 467, 787, vienent 34 ; venis 713, vint 101, 340, vindrent 123; vendront 724, 731; viegne 750, viegneṭ 346, viegnent 413; venuz 329, venude 789 (vĕnire), *venir.*
Venis, *pf.* 2 *de* Venir.
Vent 265, *m.* (ventum), *vent.*
Venuḍe, *sg. f. de* [Venuṭ].
[Venuṭ], *p. p. de* Venir.
Venuz, *m. sg. sj. de* [Venuṭ].
Vergier 8, *m.* (virĭdiarium), *verger.*
Vergoigne 204, *f.* (verecŭndĭa), *honte.*
[Vermeil], vermeilz 62, vermeilles 685 (vermĭcŭlum), *rouge.*
Vermeilles, *f. pl. de* [Vermeil].
Vermeilz, *m. pl. r. de* [Vermeil].
Vers 228, 630, 643 (versus), *vers, du côté de.*
[Vert], verte 437, 501, 534, 628, 689 (vĭrĭdem), *vert.*

VERTE, *f. sg. de* [Vert].
VERTUṬ 109, 494, 639, *f.* (vĭrtūtem), *force, puissance.*
VESPRE 337, *m.* (vĕspĕrum), *soir.*
VESTEMENT 612, *m.* (*thème de* Vestir *et suff.* -ement), *vêtement.*
[VESTIR], vestuz 105 (vĕstire *pour* vĕstiri), *vêtir.*
[VESTUṬ], *p. p. de* [Vestir].
VESTUZ, *m. pl. r. de* [Vestuṭ].
VIḌE 659, 744, *f.* (vīta), *vie.*
VIḌRENT, *pf.* 6 *de* Veḍeir.
VIEGNE, *sbj. pr.* 1 *de* Venir.
VIEGNEṬ, *sbj. pr.* 3 *de* Venir.
VIEGNENT, *sbj. pr.* 6 *de* Venir.
VIELZ 453, vielz 15, 334, 2. vieil (vĕtŭlum), *vieux.*
2. VIEIL, *m. pl. sj. de* Vieil.
VIEIL, *m. sg. sj. de* Vieil.
VIẸNEIS (Viennensem), *de Vienne.*
VIENENT, *pr.* 6 *de* Venir.
VIENT, *pr.* 3 *de* Venir.
[VIF], vive 801 (vīvum), *vivant.*
VILTÉṬ 142, *f.* (vīlitatem), *état vil, mépris.*
VIN 781, *m.* (vīnum), *vin.*
V.NDRENT, *pf.* 6 *de* Venir.
VINT, *pf.* 3 *de* Venir.
2. VINT 43, 181 (vénti *pour* vīginti), *vingt.*
VIS 225, 646, *m.* (vīsum), *visage.*
VISAGE 482, 541, *m.* (*vīsatĭcum), *visage.*
VIT, *pf.* 3 *de* Veḍeir.
VIVANT, *gér. de* Vivre.
VIVE, *f. sg. de* [Vif].
VIVRE 747, vivant 129, 306 (vīvere), *vivre.*
VOIS 358, *f.* (vōcem), *voix.*
VOLDREIE, *cond.* 1 *de* [Voleir].
[VOLEIR], vueil 90, 157, 300, vuelt 490, 631; voldreie 672, 741; volt 553; vueilleṭ 260, 430, 484 (vŏlēre *pour* velle), *vouloir.*
VOLENTIERS 519 (voluntariis *influencé par* volentem), *volontiers.*
VOLT, *pf.* 3 *de* [Voleir].
VONT, *pr.* 6 *d'*Aler.
VOS 112, 124, 196 *etc.* (vōs), *vous.*
2. VOSTRE, *m. sg. sj. de* Vostre.
VOSTRE 115, 166, 315, 761, vostre 445, 2. vostre 332, voz 192, 307, 2. Voz 198 (vostrum *pour* vestrum), *votre, vôtre.*
2. VOSTRE, *f. sg. de* Vostre.
VOZ, *m. pl. r. affaibli de* Vostre.
2. VOZ, *f. pl. de* Vostre
VUEIL, *pr.* 1 *de* [Voleir].
VUEILLEṬ, *sbj. pr.* 3 *de* [Voleir].
VUELT, *pr.* 3 *de* [Voleir].



CLASSIQUES FRANÇAIS

Format petit in-16, cartonnés

(*Les noms des annotateurs sont indiqués entre parenthèses*)

BOILEAU : *Œuvres poétiques* (Géruzez) 1 50
— *L'Art poétique*, [illegible] . . . . » 40
BOSSUET : *De la connaissance de Dieu* (de Lens). 1 60
— *Sermons choisis* (Rébelliau). . . . . 3 »
BUFFON : *Morceaux choisis* (E. Dupré). 1 50
— *Discours sur le style*. . . . . » 30
CHANSON DE ROLAND : *Extraits* (G. Paris). 1 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIe SIÈCLE (Lanson). 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE (Lanson). . . . 2 50
CONDILLAC : *Traité des sensations* (Charpentier). 1 50
CORNEILLE : *Cinna* (Petit de Julleville). . . . . 1 »
— *Horace* (Petit de Julleville). . . . . 1 »
— *Le Cid* (Petit de Julleville). . . . . 1 »
— *Le Menteur* (Lavigne). . . . . 1 »
— *Nicomède* (Petit de Julleville). . . . . 1 »
— *Polyeucte* (Petit de Julleville) . . . . 1 »
DESCARTES : *Discours de la méthode* (Charpentier). . . . 1 50
— *Principes de la philosophie*. Livre I (Charpentier). 1 50
FÉNELON : *Fables* (Ad. Regnier). . . . . » 75
— *Télémaque* (A. Chassang). 1 80
FLORIAN : *Fables* (Géruzez). . . . . » 75
JOINVILLE : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly). . 2 »
LA BRUYÈRE : *Caractères* (Servois et Lanson). 2 50
LA FONTAINE : *Fables* (Géruzez et Thirion). 1 60
— *Choix de fables* (Géruzez et Thirion). . . . . 1 »
LEIBNIZ : *Extraits de la Théodicée* (Janet). 2 50
— *Monadologie* (Lachelier) . . . . 1 »
— *Nouveaux essais*. Avant-propos et livre I (Lachelier) . . . 1 75
MALEBRANCHE : *Recherche de la vérité*. II. (R. Thamin). 1 50
MOLIÈRE : *L'Avare* (Lavigne). . . . . 1 »
— *Le Misanthrope* (Lavigne). . . . . 1 »
— *Le Tartufe* (Lavigne) . . . . 1 »
PASCAL : *Opuscules* (C. Adam). . . . . » 90
RACINE : *Andromaque* (Lavigne). . . . . » 75
— *Britannicus* (Lanson). . . . . 1 »
— *Esther* (Lanson) . . . . 1 »
— *Iphigénie* (Lanson). . . . . 1 »
— *Les Plaideurs* (Lavigne) . . . . » 75
— *Mithridate* (Lanson) . . . . 1 »
ROUSSEAU : *Extraits en prose* (Brunel). . . . . » »
SÉVIGNÉ : *Lettres choisies* (Ad. Regnier). 1 80
THÉATRE CLASSIQUE (Ad. Regnier). . . . . 3 »
VILLEHARDOUIN, JOINVILLE, [illegible] *Extraits* (G. Paris et Jeanroy). . . . . » »
VOLTAIRE : *Extraits en prose* ([illegible]). . . . . 2 »
— *Choix de lettres* (Brunel) 2 25
— *Charles XII* (A. Waddington) . . . . 2 »
— *Siècle de Louis XIV*. (Bourgeois). . 2 75